Rien ne justifie une législation permanente, dit la Canadian Civil Liberties Association. (page 5)

Onze spécialistes québécois mettent sérieusement en doute la crédibilité de la justice. (page 3) ■ la météo

Ensoleillé puis devenant nuageux avec chutes de neige. Maximum 45.

Office férial

Fais ce que dois

VOL. LXII - NO 74

Montréal, jeudi 1er avril 1971

# Rail: grève générale lundi?

La Fraternité des mécaniciens de locomotives a lancé un ordre de grève contre les deux grandes compagnies ferroviaires canadiennes, le Canadien National et le Canadien Pacifique. La

grève débutera lundi prochain, à midi. Les syndicats ont déclaré qu'ils n'avaient pas d'autre alternative que de suspendre le trafic ferroviaire à l'expiration du délai fixé.

De son côté, les compagnies ont publié un communiqué accusant la Fraternité d'avoir rompu les négociations avec CPR et CN.

'En présence d'une grève, CPR et le CN n'ont d'autre alternative que de

prendre des mesures immédiates pour interrompre l'exploitation ferroviaire à compter de midi heure locale le lundi 5 avril.

'Les chemins de fer continueront, du mieux qu'ils peuvent, à transporter les marchandises reçues avant la datelimite fixée pour la grève. Cependant, ils ont été forcés, par les arrêts de travail, dans l'ouest du Canada, de mettre un embargo sur les expéditions dans les régions touchées. D'autres embargos seront requis en prévision

Les arrêts de travail sporadiques ont commencé le 27 janvier dernier quand 125 mécaniciens ont bloqué 80 convois du CPR et 45 du CN pour protester contre les lenteurs des négociations du nouveau contrat. Et le lendemain, pratiquement tout le trafic ferroviaire était arrêté en Colombie Britan-

Le 3 février, 80 mécaniciens et 200 cheminots stoppaient tout le trafic dans la région de Vancouver et le 14 février, 60 cheminots se joignaient aux autres.

Le 7 mars, 300 cheminots du CPR arrêtaient de nouveau tout trafic ferroviaire dans la région de Vancouver et le CPR devait annuler ses services de passagers le 25 mars par suite de l'abA Montréal, un seul arrêt de travail,

le 21 janvier, quand les 300 mécaniciens du CN se sont réunis en session d'étude syndicale.

A Winnipeg, la grève tournante était provoquée par quelque 130 mécaniciens et pompiers, arrêtant le fret, mais laissant passer les trains de voyageurs. Aucun arrêt de travail n'a été enregistré dans les Maritimes.

La dernière grève du rail remonte au 26 août 1966. Le gouvernement fédéral avait fait adopter une loi d'exception le 1er septembre pour forcer les cheminots à reprendre le travail et la situation

était revenue à la normale une semaine plus tard.

Le ministre du travail du Canada, M. Bryce Mackasey a déclaré hier, a Ottawa, que son intervention immédiate dans le conflit serait prématurée. Des parlementaires de l'Ouest, qui s'inquietent vivement du transport du blé vers les côtes du Pacifique, ont vainement tenté d'obtenir un débat d'ur-

gence sur cette question. Quant aux mécaniciens de locomotives, un porte-parole de la Fraternité a fait savoir que le litige portait sur les salaires. En vertu des contrats précédents qui ont expiré le 30 avril dernier pour

les employés du CNR et le 15 mars dernier pour les employés du CPR, les mécaniciens de locomotives touchaient un

salaire moyen de \$10,450. Le conciliateur avait proposé un contrat de trois ans comportant des aug-mentations de salaires de 8 p.c. pour la première année et 7 p.c. à chacune des années suivantes. La Fraternité exige pour sa part une augmentation de 13 p.c. pour la première année et de 9 p.c. pour la seconde année et un contrat

de deux ans seulement. La grève affectera le transport des passagers tout autant que celui des marchandises à travers le Canada.

# Calley: la prison

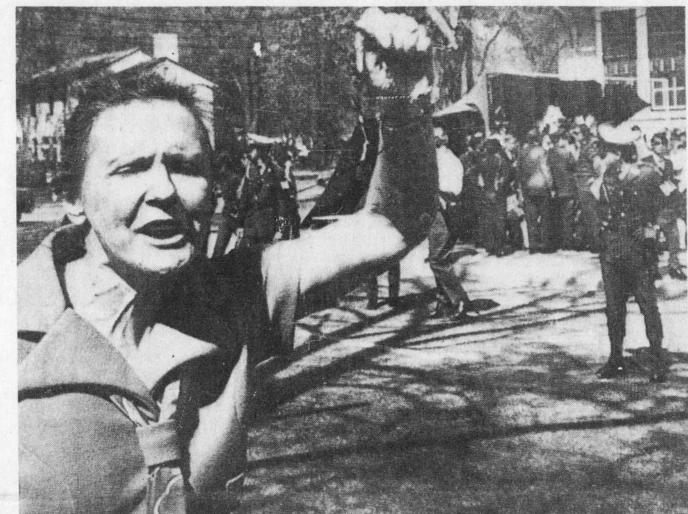
FORT BENNING (AFP) - Le Lt. William Calley a été condamné hier aprèsmidi à la prison à vie, avec travaux forcés. Le jury composé de six officiers avait délibéré pendant deux jours pour choisir entre les deux seules sentences possibles - à partir du moment où il l'avait reconnu coupable de "meurtre avec préméditation – la peine de mort ou l'emprisonnement à vie.

La sentence est sujette automatiquement à une longue série d'appels, d'abord par les autorités militaires, ensuite par les cours civiles jusqu'à la cour suprême et la présidence des Etats-

Calley a écouté la lecture de la sentence debout flanqué de ses avocats, ses poings fortement serrés. Aussitôt qu'il a entendu la phrase officielle: condamné aux travaux forcés aussi longtemps que durera sa vie nafurel-le", il a exhalé un long soupir.

Le verdict raye également Calley des cadres de l'armée et le condamne aux depens. Le coût approximatif du procès, qui a duré quatre mois et a été le plus long dans l'histoire de la juridiction militaire américaine, se situe aux environs d'un million de dollars. La solde mensuelle du Lt. Calley s'elève à 773,10

Après la lecture de la sentence, Calley a exécuté un salut militaire qui pa-Voir page 6: William Calley



Sur le passage du lieutenant Calley condamné à la prison à vie, une femme, le poing haut, s'écrie: "Ils l'ont crucifié!" Son indignation est partagée dans plusieurs États où se forment des comités de soutien. Déjà, le président Nixon a recu plusieurs milliers de télégrammes de protestation et l'on s'attend à en recevoir encore quelque 20,000.

# Le bilan de 1970

# Les bénéfices de la SGF ont fondu

par la poste aux actionnaires, les administrateurs de la Société générale de financement confirment un fait qui était déjà très généralement connu. L'exercice 1970, qui avait déjà donné lieu à un arrêt du versement des dividendes, s'est soldé par un revenu net fortement inférieur à celui de 1969, soit un revenu net de \$63,813, contre \$978,784 pour l'exercice précédent.

Marine Industries, la filiale la plus importante de la SGF en ce qui à trait

de plus de \$60 millions et immobilisations de plus de \$21 millions) a connu une année plutôt maigre. Le chiffre d'affaires a atteint \$98,290,000, soit une augmentation de près de \$10 millions sur l'exercice précédent. Toutefois, les bénéfices accusent une baisse de \$333,-000 à \$259,000. Les profits de Marine Industries avaient été de \$3,651,000 en 1967 et de \$2,709,000 en 1966.

Parmi les onze filiales de la SGF, les Industries Valcartier, qui fabriquent,

pour les forces armées américaines, ont de nouveau rapporté les bénéfices les plus élevés, quoique inférieurs à ceux de 1969, soit un profit de \$337,000. en 1970 contre un profit de \$513,000. en 1969. Les deux autres filiales les plus rentables sont la Compagnie de biscuits Stuart (profit de \$102,000, contre un profit de \$169,000, en 1969), et Cegelec Industries (fabricant d'isolateurs de céramique, d'appareillage et de carreaux de céramique), qui a rapporté un béné-

bénéfice de \$94.000. en 1969.

Trois filiales ont enregistre des pertes importantes: Sogefor Ltée a connu une perte de plus de \$1,621,000; Soma Inc. a subi une perte de \$501,000.; Albert Gigaire Ltée (société acquise des intérêts Jean-Paul Gignac sous feu Daniel Johnson) a connu un déficit d'opérations de \$263,000.

Deux autres filiales, David Lord Ltée et Bonnex Inc. ont rapporté des bénéfi-Voir page 6: Les bénéfices

## Pakistan

# New Delhi demande l'arrêt du génocide

LA NOUVELLE DELHI (d'après AFP) Les deux Chambres du Parlement indien ont adopté hier une résolution demandant "l'arrêt immédiat" de l'emploi de la force et du "massacre du peuple sans défense" du Bengale oriental par le gouvernement pakistanais.

La résolution, présentée par Mme Indira Gandhi, premier ministre, exprime "la sincère sympathie et le soutien du peuple indien pour le peuple du Bengale oriental dans sa lutte et la profonde conviction que l'insurrection historique des 75 millions de personnes du Bengale oriental triomphera"

Le Parlement, déclare notamment la résolution, "ne peut rester indifférent devant la tragédie macabre qui se joue si près de notre irontière. Notre peuple a condamné, en termes clairs, les atrocités commises sur un peuple innocent".

Pour cette raison, la résolution contient ur appel "à tous les peuples et à tous les gouvernements du monde pour qu'ils prennent rapidement des dispositions afin d'obtenir du gouvernement du Pakistan qu'il mette fin immédiatement à la décimation systématique de la popula-tion, qui prend l'allure d'un génocide".

D'autre part, dans le Bengale occidental, du côte indien, une greve de 24 ne res a commencé hier matin en signe de protestation contre "le règne de terreur et le massacre général de civils sans armes" du Bengale oriental par les soldats pakistanais. Les boutiques, les bureaux et les collèges d'enseignement sont fermés. Les communications ferroviaires et aériennes ont été interrompues. Dans leur appel à la grève, les partis politiques et les syndicats ont demandé que l'Inde reconnaisse immédiatement le 'gouvernement provisoire du Bangla Desh" et envoie de l'aide à ceux qui luttent pour la liberté.

Les corps de plusieurs responsables de la Ligue Awami (parti majoritaire au Pakistan oriental) ont été pendus à des réverbères à Dacca, capitale du Pakistan oriental, rapportent des journalistes pakistanais orientaux dont le témoignage est cité par l'agence indienne "Press Trust of India"

L'agence affirme que des combats acharnes se poursuivent dans tout le pays, notamment dans la ville industriel-le de Marayanganj à quinze kilomètres de Dacca ainsi qu'à Khulna, Sylhet et Sunamganj.

Les avions ouest-pakistanais ont bombardé hier plusieurs villes du Pakistan oriental don't Rajshashi (au nord-ouest) et Khulna (sud-ouest) faisant de nombreuses victimes, rapporte également l'agence qui fait état de déclarations de voyageurs venant de la frontière indopakistanaise.

Voir page 2: Pakistan

## Saint-Laurent

# Un incendie chasse les étudiants du cegep

Un incendie aux origines suspectes a été hier le dénouement imprévu d'une longue série de conflits qui opposent, depuis février dernier, les étudiants et les enseignants du Cegep de Saint-Laurent à la direction de cette institution.

Environ douze heures après que la police de Saint-Laurent eut évincé les étudiants qui occupaient le Cegep, soit vers 3h la nuit dernière, un incendie a éclaté forçant les 1,500 étudiants à quit-

Les pompiers ont trouvé une bombe difice qui est l'ancien collège Sainte-

incendiaire à l'étage supérieur de l'é-Mais pendant ce temps, deux autres

Cegeps ont été perturbés, l'un à Shawinigan, par le débrayage des 90 prol'autre à Longueuil, par la fesseurs. cessation d'un sit-in des étudiants.

Un porte-parole de la Fédération nationale des enseignants Québécois (CSN) a affirmé qu'il n'y avait aucune concer-tation de la part des étudiants ou des en-

Voir page 2: Un incendie

# Pinard fustige les adversaires de l'autoroute

par Gilles Lesage

QUEBEC - Défendant avec ardeur le projet d'autoroute est-ouest sur l'île de Montréal, le ministre de la voirie s'en est pris hier à tous ceux qui contestent le projet gouvernemental, y compris MM. Gérard Pelletier et Lucien Saulnier, et ce qu'il a appelé "des contestataires à caractère profession-

M. Bernard Pinard s'est dit surpris de ce que le président de la Communauté urbaine de Montréal ait lancé: 'Ne lâchez pas!" à ceux qui s'opposent au trace de l'autoroute dans le sud de Montréal.

Tout en se défendant d'interpréter les propos de M. Saulnier, le ministre a dit que le président de la CUM mêlait deux problèmes, celui de l'intégration des forces policières de l'île et celui de l'autoroute, "Je pense, a dit M. Pi-nard, que le ministère de la voirie n'a pas à payer pour des difficultés éprou-vées par le président de la CUM en ce qui concerne ses discussions avec les autres maires qui ne veulent pas de l'intégration des forces policières.

Du secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, qui a aussi formulé des objections au tracé dans l'est de la ville, M. Pinard a dit qu'il avait des lettres, bien sûr, mais qu'il avait lui-même "plus de compétence en matière de construction d'autoroute que M. Pelletier peut en

M. Pinard concède toutefois à M. Pelletier plus de compétence qu'il n'en a pour écrire des livres. Il faisait ainsi allusion au livre que vient de publier le secrétaire d'Etat, député d'Hochelaga sur

"La crise d'octobre".

Dans cette veine, le ministre de la voirie a reproché à M. Pelletier de ne pas avoir assisté à une réunion d'infor-Voir page 6: Pinard fustige

# au gré du temps

À M. Jacques Hébert

Il est de bon ton, en ce moment de vous adresser des lettres ouvertes, de préféren-

ce injurieuses. Vous êtes, en effet, Monsieur, un bien dangereux personnage. A l'instant ou tant étaient figés par la peur ou l'incertitude, vous avez agi, sans crainte ni haine, répandant dans de nombreux esprits la mauvaise conscience. De plus, la tempête passée, vous avez

avec votre groupe continué à oeuvrer dis-crètement et résisté à la tentation de capitaliser politiquement votre action. Vous donnez également un déplorable exemple en étant fidèle à des amitiés diverses, refusant d'accepter une société qui se fonde sur l'intolérance et vous résignant même à n'être pas scandalisé par l'ingra-titude, cette nouvelle forme d'indépendance

Veuillez croire, Monsieur, à l'expres-

Louis-Martin TARD

# L'UQAM paralysée

par Urgel Lefebvre

Si la grève légale déclenchée hier matin à l'UQAM par les non-enseignants se prolongeait plus de trois "l'institution comme telle en ressortirait diminuée", même si el-le est disposée "à faire l'impossible pour que les étudiants puissent rattraper le temps perdu et passer leurs examens", a déclaré hier après-midi le recteur Léo Dorais, lors d'une conférence de presse.

M. Dorais a affirmé que l'UQAM n'a aucunement l'intention de décréter un lock-out, que des locaux sont ouverts, que les professeurs sont libres de don-

Voir page 6: I'UQAM

# M. Filion se retire de la SGF

Lors de la prochaine assemblée gé nérale des actionnaires de la Société générale de financement, qui aura lieu le 6 avril, le nom de M. Gérard Filion ne figurera pas sur la liste des personnes qui seront proposées pour faire partie du Conseil d'administra-tion de la société mixte au cours du prochain exercice.

Dans une lettre très vive qu'il vient d'adresser au président-directeur général Jean Deschamps, M. Filion se dissocie de certaines orientations prises par la SGF sous la direction Deschamps et déclare qu'il ne veut plus être candidat au poste de membre du Conseil d'administration de la SGF à l'élection qui aura lieu mardi prochain.

De nombreux désaccords ont surgi entre M. Filion, qui fut directeur-fondateur de la SGF de 1963 à la fin de 1965, et M. Deschamps qui lui succéda à ce titre vers la fin du régime Lesage. Dans un long article publié diman-che dernier, un hebdomadaire domini-Québec-Presse, passant en revue les difficultés actuelles de la SGF, en attribuait largement la paternité à des décisions prises sous l'administration de M. Filion.

Nous apprenons d'autre part qu'à la suite d'une période de doute qui durait depuis l'entrée en fonctions du gouvernement Bourassa, le président-directeur général actuel, M. Deschamps, serait maintenant assuré de l'appui et de ses collègues du Conseil d'administration et des autorités gouvernementales et serait ainsi réelu à son poste à la suite de assemblée annuelle du 6 avril.

Le Conseil d'administration actuel de la SGF n'a pas été appelé à prendre position sur la lettre de M. Filion. L'envoi de cette lettre est survenu après la Voir page 6: Gérard Filion

# Un ministère des 100,000 emplois

LAC-AU-SAUMON – Les autorités fédérales et provinciales ont annoncé ce matin la création d'un ministère conjoint des 100,000 em-

"Il s'agit d'une innovation sans précédent dans l'histoire du fédéralisme canadien", a déclaré M. Jean Marchand, peu après son arrivée dans ce petit village du comté de Matapédia. "Cela prouve encore une fois combien peut être rentable la collaboration entre libéraux du Québec et d'Ottawa", a renchéri M. Gérard D. Lévesque, le député du comté, également ministre de l'industrie et du commerce et responsable à ce titre des pêcheries québécoises.

Car le nouveau ministère misera essentiellement sur l'expansion de cette industrie pour créer les 100,-000 emplois promis par Robert Bourassa pendant la dernière campagne électorale. Rappelons, à cet égard, qu'Ottawa annonçait récemment l'exclusion des chalutiers étrangers du golfe Saint-Laurent. En plus

de construire une cinquantaine de chalutiers ultra-modernes, les autorités projettent de transformer radicalement les structures de l'industrie. Toutes les installations de conserverie, salaison et congélation seront placées sous la direction d'une nouvelle entreprise mixte; une flotte d'avions frigorifiques acheminera le poisson frais vers les marchés canadiens; un réseau de points de vente sera constitué dans les grandes villes du pays.

En outre, une campagne de publicité monstre sera organisée pour lancer une image de marque, sirène de Gaspé" et accroître la consommation du poisson. Le premier ministre Bourassa emportera même avec lui, lors de sa tournée européenne, un approvisionnement complet de pêches québécoises pour y faire prendre goût à ses hôtes: morue de Gaspé (y compris le foie sur canapés), crevettes du golfe, crabe de Grande

Rivière, homard des Iles-de-la-Madeleine.

Enfin, le ministère de la défense nationale annoncera bientôt que le régime d'alimentation des forces armées sera modifié pour qu'y figurent régulièrement les fruits de mer du Québec; les édifices fédéraux se chaufferont désormais à l'huile de foie de morue; et les ambassades canadiennes devront obligatoirement recevoir à la mode de Gaspé.

Dans les milieux parlementai-res québécois, on s'attend à ce que la création du nouveau ministère suscite de vives protestations. "On nous prend pour des poissons", a lancé le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, tout en esquivant le harpon que venait de lui lancer le député des Iles-dela-Madeleine, M. Louis-Philippe La-

Autres informations à la page 3

La politique de subventions

# Jean Marchand sur la sellette

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA - Des députés membres du comité des Communes sur l'expansion économique régionale ont attaqué hier le programme de subventions à l'industrie du ministère de M. Jean Marchand, affirmant que le gouvernement n'avait pas de stratégie efficace en la matière et qu'il était beaucoup trop passif devant les demandes des industriels.

Le ministre de l'expansion économi-que régionale. M. Marchand, qui témoignait pour la deuxième fois avait fait lundi le bilan des activités de son ministère - a paré les attaques

des députés pendant deux heures. Il s'est défendu en compagnie de son sousministre, M. Tom Kent, qui prenait la relève quand la discussion exigeait des précisions techniques. On ne remarquait aucun Québecois parmi la dizaine de députés présents et les discussions se sont déroulées en anglais.

C'est le député conservateur terreneuvien James McGrath, le critique attitré de son parti en matière d'économie régionale, qui a le plus durement contesté l'utilité des programmes d'aide à l'industrie. Il a principalement soutenu que le gouvernement se contentait de réagir à la suite des demandes de subventions et qu'il n'avait pas réglé la principale disparité économique. celdu Québec et de Montréal. M. McGrath a de plus soutenu que tout ce programme était en train de se désintégrer, à cause de la situation générale du chômage au pays.

M. Marchand a pris le ton de la polémique pour répondre que son minis-tère a rempli le rôle qui lui avait été

Voir page 6: Jean Marchand

Inscrivez-la sur la carte que nous vous envoyons avec votre compte

> Ainsi, vous serez assuré d'un meilleur service!





## PAKISTAN

Alors que radio Pakistan captée à la Nouvelle-Delhi continue d'affirmer que la situation est redevenue normale au Pakistan oriental et que le couvre-feu a été levé pendant douze heures à Dacca à partir de 0h30 GMT hier, l'agence indienne souligne pour sa part que de violents combats se sont poursuivis durant la journée dans tout le pays entre les troupes gouvernementales ouest-pakista-naises et les forces du cheikh Mujibur Rahman

600,000 à 700,000 personnes auraient trouvé la mort depuis le début des hostilités au Pakistan oriental, selon un étudiant, membre de la Ligue Awami cité

par l'agence indienne. Selon cette même agence, plusieurs groupes de soldats ouest-pakistanais auraient été encerclés et désarmés à la frontière indo-pakistanaise notamment à Gauhati, Puran Khasia, et à Balu sur

les hauteurs de Garo (nord-est). Citant des sources dignes de foi, l'agence indienne indique d'autre part que sept soldats des forces du cheikh auraient tué mardi 58 hommes des troupes gouvernementales, près de la frontière

## UN INCENDIE

seignants de ces trois institutions et qu'il s'agissait de conflits différents et indépendants les uns des autres.

A Saint-Laurent, ou l'ébullition des cerveaux a dégénéré en un incendie des locaux, trois conflits opposent la direction aux enseignants et aux étudiants.

1) le problème de la reclassification qui a donné lieu à un sit-in, en février dernier, et dont la solution qu'exigent les étudiants est qu'il n'y aura plus de cours à compter du 14 mai prochain; 2) la négociation de la convention avec les en-seignants qui a abouti à un lock-out en février également, 3) la reconnaissance syndicale des employés de soutien auxquels la direction a préféré un sous-

Il y a donc eu, hier, en plus de l'incendie qui a causé des dégâts considérables, la création d'un front commun syndical composé des étudiants, des ensei-gnants et des employés manuels de l'ins-

A Longueuil, au Cegep Edouard-Mont-petit, la direction de l'institution a fait appel à la police de Longueuil pour mettre fin au sit-in des étudiants organisé pour protester contre le renvoi d'un professeur de français. Rien ne permet de croire que les explications qu'ont données aux étudiants les directeurs du Cegep quant à la réintégration de leurs bureaux atisfassent les étudiants et le conflit à ce Cegep, comme au Cegep Saint-Lau-

rent, n'est pas terminé. Même chose à Shawinigan où les enseignants s'opposent à ce que la direction renouvelle le contrat du directeur général, M. Jacques Matteau. Les enseignants se réferent au rapport de la commission pédagogique qui est défavo-rable à M. Matteau. Le conseil d'administration n'a pas tenu compte de ce rapport et les 90 enseignants ont débraye En fin d'après-midi, hier, l'assemblée générale des étudiants a décidé d'appuyer les professeurs. Les enseignants et les étudiants exigent que la direction fasse savoir des aujourd'hui si elle entend annuler le contrat de M. Matteau qu'elle vient de renouveler.

## **QUÉBEC**

Suite de la page 3

que théoriquement définie par le cadre législatif dont relève chaque réseau. Les centres de main-d'oeuvre du Québec ont pour activité dominante la mise à exécution des programmes de main-d'oeuvre institutée par la législation provinciale. Au 8 mars, il y en avait 59 en activité.

Concernant le sport amateur, le ministre Guy St-Pierre a annoncé hier la signature d'une nouvelle entente fédérale-provinciale Comparativement à \$200,000 pour l'an passé, le gouvernement du Québec ne recevra cette année qu'un montant de \$80,000. Selon M. St-Pierre il ne faut pas se surprendre de cette diminution résultant d'un accord signé antérieurement et prévoyant des sommes décroissantes

Il fut également question hier à l'As-

semblée nationale de l'entente fédéraleprovinciale concernant l'aménagement rural du développement agricole (ARDA), echue depuis hier à minuit. Le premier ministre Bourassa a fait savoir que le renouvellement n'est d'aucune façon compromis, que les négociations se poursuivent et qu'il s'agit d'en retirer le maximum d'avantages.

L'opposition s'est d'autre part montrée inquiète à l'égard de la décision du Manitoba de référer à la cour Su-prême un règlement concernant le commerce des oeufs, identiquement et littéralement le même que celui adopté par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec, sanctionné par la régie des marchés agricoles. L'Union nationale notamment, souhaiterait que le gouvernement fasse une intervention dans le sens du droit civil du Québec pour que la légalité ou la constitutionnalité du règlement adopté par FEDCO soit déclaré comme tel par la cour Suprême du Ca-nada. Mais le ministre de l'agriculture ne connaissait pas les intentions du Manitoba et en discutera avec ses col-

## LA COUR

Suite de la page 3

Allstate, si elle obtient gain de cause, procèdera contre l'APA pour obtenir une injonction permanente. Il n'est pas

question de poursuite pour libelle. La position de l'APA et de Philip Edmunston comme défenseurs du consommateur a jusqu'à maintenant été appuyée par plusieurs hommes politiques, dont le leader de l'opposition, M. Robert Stanfield.

Hier, un groupe syndical, la Corporation des enseignants du Québec, a commenté la lutte que livre actuellement l'APA à Allstate. "La CEQ considère cette bataille pour la défense du consommateur comme la sienne et celle de ses membres. Cette préoccupation s'inscrit, de plus, dans la même ligne que celle du Front commun sur le bill 45. La CEQ entend donner son appui total à la cause que défend l'APA'

Dans un communiqué, la CEQ "estime que tout doit être fait pour protéger le consommateur. C'est pourquoi elle n'hésite pas à donner son appui à la cause de M. Edmunston et invite tous ses membres à en faire autant'

## DEBANE

Suite de la page 3 la misère et la pauvreté.

Le député de Matane soutient qu'il serait sans doute difficile pour le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, de faire plus pour réduire la pauvreté et le chômage dans les régions défavorisées sans qu'il se produise un changement de mentalité chez les classes riches et moyennes du

Il faudrait pour dépenser plus pour les pauvres, dépenser moins ou couper plus chez les autres, explique-t-il, ajoutant que s'est là que la volonté ou l'action du gouvernement est mise en échec

M. DeBané appuie cette affirmation sur la lutte sans relâche que les milieux financiers et les groupes favorisés ont faite au Livre blanc du ministre des finances, M. Benson.

Ce Livre blanc, publié en novembre 1969, contenait une réforme fiscale susceptible d'être plus équitable envers les économiquement faibles.

Cette réforme aurait permis au goucacement contre la pauvreté et d'établir sa société juste.

Le député de Matane a aussi dénoncé vigoureusement l'analyse de la situation économique canadienne que fait, dans son dernier rapport, M. Louis Ras-

Selon M. DeBané, ce document n'est pas seulement un rapport de la situation économique mais aussi un plaidoyer en

faveur du statu quo. "C'est un plaidoyer pessimiste, mar-qué par la fatalité", a-t-il dit, résumant les remarques de M. Rasminsky par la phrase suivante: On ne peut rien faire.

Il reproche à M. Rasminsky de ne pas reconnaître qu'une "excellente économique nationale peut signifier aussi la disparition de la pauvreté dans les régions économiquement en crise"

Le député rappelle que le Conseil économique du Canada déclarait dans l'un de ses derniers rapports que "le taux de la pauvreté a atteint au pays un niveau révoltant et scandaleux'

'Rasminsky nous propose une morale et des méthodes de gestion barbares" soutient M. DeBané, admettant que si le gouvernement ne doit pas abandonner sa politique de croissance, comme le sug-gère le gouverneur de la Banque du Canada, "la justice sociale n'en doit pas moins être à la base de cette croissan-

Selon lui, on ne peut dissocier la justice sociale de la croissance économique et on ne peut admettre la seconde sans

# CEQ et gouvernement: des conclusions opposées

QUEBEC (Par Gilles Lesage) - La situation est fort confuse dans le conflit relatif au classement des ensei-

D'une part, le ministre de la fonction publique déclare que la partie patro-nale a finalement déposé hier, huit jours après que la commission parlementaire eût suggéré cette mesure, "la liste des diplômes qu'il avait été convenu de déposer entre les par-

D'autre part, la Corporation des en-seignants du Québec (CEQ) dit que le document patronal n'est que partiel, ne prévoit rien concernant un certain nombre de brevets, non plus qu'il ne formule de proposition quant aux cours de méthode. 'Comme par hasard, déclare la CEQ, ces sujets sont aussi les

D'une part, M. Jean-Paul L'Allier laisse entendre à l'Assemblée nationale que le document déposé hier par la partie patronale est complet et que, "à partir de là, les négociations se pour-

suivent que la négociation n'a pas repris depuis le 23 mars, date de la dernière séance de la commission parlementaire et que la partie syndicale "attend toujours que la partie patronale soit prête à déposer à la table de négociation une liste complète de titres, diplômes, brevets et normes de passage d'une catégorie à l'autre, liste incluant un projet de catégorisation"

La partie syndicale était prête à déposer son document il y a une semaine. A la demande de la partie patronale, il v eut un délai et l'échange de documents devait avoir lieu hier après-midi.

Une nouvelle rencontre a été établie pour vendredi après-midi moment où la partie patronale déposera, paraît-il, une proposition complète. C'est ce que fait savoir le communiqué de la CEQ.

Mais le ministre n'en a pas dit mot à l'Assemblée et son entourage ne savait trop en soirée de quoi il en retournait au juste. L'on estime au ministère, qu'à partir du problème du classement, les enseignants veulent remettre en cause toute la convention collective, que tel n'était pas le voeu de la commission parlementaire et, de toute façon, l'on est fort pessimiste sur l'issue des négociations... qui n'ont pas encore repris.

Tirera-t-on les choses au clair de-La CEQ estime que la partie patrona-le, par son attitude, donne raison aux enseignants "d'exprimer leur juste

tronales" qui durent depuis le 26 jan-La partie patronale, de façon voilée, formule aussi des griefs contre les enseignants et le "show" que, d'après elle, ils font au sujet de ce litige.

Dans l'état actuel des choses, il est

mécontentement devant ces "études pa-

a prévoir que la commission parlementaire, qui a déjà siégé à deux reprises, sera de nouveau appelée à tirer les cho-

## Devant la Régie des eaux

# L'Ouest s'en prend au 'gigantisme'

par André Charbonneau

Sans insister sur les raisons qu'il a de s'élever contre le projet d'épuration des eaux proposé par la Communauté urbaine de Montréal, le comité d'assainissement du secteur ouest, qui groupe principalement les villes de Dorval et de Pointe-Claire, a présenté hier son propre projet, laissant à la Régie des eaux le soin de décider lequel des deux est le plus avantageux du point de vue écologique et économique.

Fondamentalement, le comité estime que la CUM ferait bien de construire deux usines d'épuration desservant chacune le secteur ouest et le secteur sudouest. Le gigantisme en ce domaine, estime-t-il, conduit à des résultats douteux tout en étant plus coûteux.

Du point de vue écologique, l'ingénieur Germain D'Aoust, de la cité de Dorval, a fait remarquer qu'en plus de doter la CUM d'une usine d'épuration de type secondaire plutôt que primaire, le projet du comité fournirait l'occasion de bătir une île dans la baie de Valois: ce qui règlerait du même coup le problème d'épuration de cette baie qu'il a qualifiée de "la plus grande fosse septique de la province'

Le commissaire Desjardins qui a dirigé les travaux de dragage des îles de l'Expo, a fortement mis en doute le montant de \$4,000,000 prevu à ce poste, demandant par la suite si tous les autres chiffres fournis par le comité étaient à

Selon les témoins du comité, il en coûterait \$88,000,000 pour réaliser leur projet alors qu'ils estiment à \$105,000,000 voire à \$125,000,000 la somme dévolue au secteur ouest dans le projet de l'autopare Victoria qui, au surplus, ne pre-

voit qu'une usine de traitement primaire. Les représentants de la CUM ont toutefois contesté les estimations des porte-parole du comité, soulignant notamment que les coûts attribués au projet de l'autoparc, contrairement à celui de la baie de Valois comprenaient les 25% de frais imprévus. En outre, ontils dit, le comité a inscrit à la charge exclusive du secteur ouest les conduits de raccordement à l'usine de l'autoparc qui serviront en même temps à la canalisation du secteur sud-ouest

En plus d'insister sur les avantages d'un traitement le plus près possible de la source des eaux d'égout, le comité d'assainissement de l'ouest a mis en lumière le profit que leur connaissance de la région leur permettait de tirer. Il compte notamment intégrer le système existant de façon plus avantageuse. Enfin, il insiste sur les avantages de la canalisation séparée des eaux ménageres et des eaux de pluie que leur systeme prévoit et que celui de la CUM dé-

# Le Dr Gustave Prévost voit des inconvénients aux deux projets

L'usine d'épuration des eaux d'égout que la Communauté urbaine de Montréal 'apprête à construire à l'auto-parc Victoria et qui, jointe à celle de Pointe-aux-Trembles, coûtera quelque \$300,-000,000, n'améliorera pas le sort des Montréalais pour la peine. Cette mise en garde, le Dr Gustave Prévost, ancien président de la Régie des eaux, l'a formulée hier alors qu'il témoignait au nom de la SVP (Société pour vaincre la pol-

Si l'on admet, a-t-il fait remarquer, que les usines d'épuration de type primaire projetée ne purifieront qu'à 30% les eaux d'égouts, il faut conclure que les 2,000,000 d'habitants de l'île déverseront dans le fleuve l'équivalent de détritus rejetés par une ville de 1,400,000 personnes. C'est beaucoup trop cher pour peu de résultat, a-t-il ajouté, surtout si l'on tient compte qu'une augmentation des investissements financiers de 10% permettrait de construire une usine de ype secondaire avec laquelle on obtiendrait un rendement de 90%

Telle est la principale objection du Dr Prévost au projet de la CUM auquel il reproche également de ne pas suffisamment tenir compte des difficultés de transporter sur une grande distance les eaux d'égout. Quatre milles constituent, dit-il, une distance maximum au-delà de laquelle les problèmes de fermentation des bacilles s'accentuent gran-

Toutefois, le Dr Prévost croit qu'il est possible techniquement de régler ce problème. Il ne s'oppose donc pas, avec lui la SVP, au projet de la CUM à condition que l'on prévoit des maintenant des usines de traitement

De même, il est prèt à accepter le projet du comité d'assainissement de ouest auquel à coût égal et à résultat égal, il reconnaît même certains avantages, à condition que les eaux traitées

## COMMISSION

vannes. Au chapitre de l'évaluation, elles constitueraient une avant-première de la loi générale que le gouvernement veut proposer au cours de l'année. Les projets de la CUM soulèvent de

nombreuses objections, particulièrement dans la partie ouest de l'île, d'où la réticence de M. Séguin à ce que le "bill' soit adopté à la vapeur.

M. Saulnier a lui-même rencontré les chefs de parti, au début de la semaine, pour les convaincre du bien-fondé du projet de loi mis au point la semaine dernière par la CUM, et qui rejoint certaines décisions déjà annoncées par le premier ministre.

soient rejetées à l'aval du Lac Saint-Louis, à la tête des rapides de Lachine, et que l'usine soit construite ailleurs que dans la Baie de Valois.

Selon la SVP en effet, il est de pre mière importance de redonner au Lac Saint-Louis sa pureté, compte tenu du caractère résidentiel qui caractérise ses berges. Ce qui deviendrait un moindre mal au niveau du port de Montréal serait désastreux plus à l'ouest. Or, même une usine d'épuration de type secondaire entraînerait des conséquences, notamment la prolifération des algues, qui détruiraient l'é-cologie du Lac Saint-Louis. Pour des raisons d'aménagement construire devrait servir de parc - le Dr Prévost soutient que l'usine devrait être construite, même à un coût supérieur, sur la terre ferme.

Ainsi, la SVP, appuyée par le Dr Prévost, a renvoyé hier dos à dos les représentants de la CUM et du comité d'assainissement de l'ouest en recommandant à la Régie d'accorder sa préférence à ceux qui rempliront les conditions minimales qu'il a exposées.

## Time et Digest

# Davey croit qu'Ottawa abolira les privilèges

par Gérald Le Blanc

Le sénateur Keith Davey est confiant de voir le gouvernement canadien révoquer les privilèges dont jouissent les éditions canadiennes des magazines américains Time et Reader's Digest.

Le président du comité sénatorial, qui a fait enquête et publié un rapport sur les moyens de communication de masse au Canada, était hier l'orateur invité au diner-causerie de l'Advertising and Sales Executives Club of

Après avoir résumé les grandes lignes du Rapport Davey, le sénateur a surtout insisté sur la recommandation v est faite concernant les magazines Time et Reader's Digest.

La section 12 A de la loi sur l'impôt interdit de défalquer comme dépenses d'exploitation les annonces commerciales publiées par des entreprises canadiennes dans des éditions canadiennes de magazines étrangers, à l'exception de Time et de Reader's Digest.

Faite à la suite d'une recommanda-tion du rapport O'Leary (1961), cette interdiction avait pour but de protéger le marché publicitaire des magazines canadiens. Les deux magazines américains exemptés en furent en fait les seuls bénéficiaires et ils absorbent aujourd'hui 56% des revenus publicitaires de tous les grands magazines cana-

Selon le rapport Davey, cette décision était mal inspirée. "Elle revenait à verrouiller le poulailler après y avoir laissé entrer deux renards. Nous dirons qu'il nous étonne qu'un seul des magazines canadiens à grand tirage soit parvenu à survivre sous un climat si hostile

Le comité spécial du sénat, le comité des communes et le dernier congrès du parti libéral ont tous trois recommandé au gouvernement canadien de révoquer cette exemption accordée aux magazines Time et Reader's Digest.

Le sénateur Davey est confiant de voir le gouvernement donner suite à cette recommandation provenant de trois sources aussi variées et indépendantes

Il s'agit d'une mesure d'importance vitale, selon M. Davey, si l'on veut endiguer l'envahissement culturel par nos voisins du sud. "Time, a-t-il dit, nous offre une vision du monde à travers des verres teintés aux USA. Il nous faut voir le monde avec des veux canadiens

En plus de la préservation de la culture canadienne dans nos moyens de communication, le sénateur a souligné que le rapport Davey recommande également de restreindre les trop grandes concentrations de propriété et la nécessité d'améliorer la qualité du produit offert au public

Le sénateur a déclaré que les moyens de communication se contentent souvent de rapporter les faits sans essayer d'en percevoir les causes et les conséquences. Une plus grande attention devrait, selon lui, être attachée à la préparation du public à la masse des changements qui nous assaillent.

Le senateur Davey s'est dit très satisfait de la qualité des articles consacrés au rapport sur les mass media et de la discussion que ce document a engendrée à travers le pays.

# JJSS en congé

PARIS (AFP) - A la suite des vifs remous qui agitaient le parti radical socialiste plusieurs semaines, M. Jean-Jacques Servan Schreiber a, hier matin, au cours de la réunion du comité directeur du parti, décidé de se mettre "en congé de secré-taire général". Il est entendu qu'il gardera sa place au bureau mais qu'il pourra dorénavant prendre des positions, exprimer des points de vue qui n'engageront en aucune manière son parti.

C'est après "trois heures de débats très approfondis d'une haute tenue", selon Maurice Faure, président du parti, qu'un compromis a ainsi été trouvé qui ménage les susceptibilités de tout le monde monde... sans toutefois rien régler des différends en matières de tactique et de stratégie. En automne, lors du congrès national du parti, celui-ci devra cependant trouver une solution à ces différends, telle était d'ailleurs l'opinion d'un membre du comité directeur qui déclarait, à l'issue de la réunion d'hier matin: "ce n'est qu'un répit de six mois. Une fois de plus, comme il est de règle dans la maison, on remet à plus tard ce que l'on n'ose pas aborder de front"

## Faillites commerciales

En 1970, le nombre total de faillites commerciales déclarées aux termes des Lois sur la faillite et sur les liquidations est monté à 3,272 contre 2,699 en 1969. Le montant estimatif du passif exigible est passé de \$211,105,000 en 1969 \$255,884,000 en 1970. La valeur moyenne du passif par faillite est demeurée la même, soit \$78,200. (Données du



Pour la première fois, en français, des livres extrêmement clairs et abondamment illustrés qui mettent vraiment l'économie à la portée de tous.

## COLLECTION CLÉ:

L'argent et ses secrets - M. Ramañoelina	\$2.75	Direction de l'an 2000 - P.C. Pathé	\$2.75
L'économie selon Mao - J. P. Saltiel	\$2.75	La créatique - M. Dematest - M. Druel	\$7.00
L'entreprise, l'argent et vous - P. Méchin	\$5.05	La fonction ordonnancement P. Lambert	\$9.80
Le système monétaire international R. Triffin	\$8.95	Manègement - P. Lambert	

## COLLECTION VIE PRATIQUE:

Tous en forme - R. Raynaud	\$3.50	La gymnastique sans mouvement	
		R. Raynaud	\$4.90
A.B.C. du savoir-vivre - F. Lefolcavez	\$4.60	Découvrons le brige - M. Bacon	\$4.20

Pour les enfants et les adolescents, exigez toujours les livres FERNAND NATHAN. "Un éventail extraordinaire de magnifiques ouvrages dont

L'espace et sa conquête		\$3.30	La science qui nous entoure	\$3.30
La nature		\$3.30	Héros de livres merveilleux	\$5.35
Le beau livre des animaux		\$5.55	Mon encyclopédie en couleurs	\$5.55
L'homme fait des merveilles		\$5.55	Le paon et le roitelet	\$2.80
La rose et le papillon		\$2.80	Timmy	\$2.80
La petite hirondelle		\$2.80	La chouette qui voulait voir le jour	\$3.10
Le netit Sherna aux veux bleus	2 2	\$3.30	La hiche blande et la grand lien	\$3.30

Catalogues en couleurs expédiés sur demande.

526-3719

3582 CHAMBLY, MONTRÉAL 401

LES ÉDITIONS FRANCE-QUÉBEC. inc.

C'était hier au tour de la rue Sherbrooke d'être, à l'heure de la fermeture des bureaux, le théâtre d'un embouteillage provoqué par une manifestation motorisée des professeurs de la CECM.

Plus de 2,000 professeurs de l'Alliance se sont en effet réunis à 13h30 au Centre Paul-Sauvé et sont ensuite allés manifester devant l'édifice de la CECM, au 3737 de la rue Sherbrooke.

Les enseignants ont stationné leurs véhicules en pleine rue pour aller se masser devant les bureaux de la CECM. Une cinquantaine de manifestants avaient déjà pénétré à l'intérieur de l'édifice avant que l'Escouade anti-émeute ne repousse les autres vers le trottoir.

Tout comme celle de lundi sur le boulevard Dorchester, cette manifestation "calme et pacifique' a ralenti la circulation sur toute l'étendue de la rue Sherbrooke qui fut totalement paralysée du boulevard Pie-IX à la rue Chambly, de 15h30 à 16h30

M. Matthias Rioux, président de l'Alliance, a déclaré que les professeurs étaient "écoeurés" de la lenteur des négociations et décidés à poursuivre les manifestations pour forcer la partie patronale à presser le pas.

Il n'a pas voulu révéler la nature des prochaines manifestations mais a cependant déclaré que "les professeurs de l'Aliance ne lâcheront pas tant que ne sera pas réglé le problème du déclassement des enseignants'



Emplois d'été

# Québec aura un droit de veto sur toute initiative fédérale

par Pierre-L. O'Neill

QUEBEC - Le premier ministre Robert Bourassa a confirmé hier à l'Assemblée nationale que le Québec s'est assuré un droit de véto sur toute iniative fédérale dans le domaine du placement des étudiants.

Le gouvernement québécois a reçu cette assurance mardi, à la suite d'une rencontre entre le Dr Robert Quenneville, ministre d'Etat délégué aux affaires sociales, responsable du programme de placement et M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat dans le gouvernement

L'entente intervenue dénoue momentanément la querelle constitutionnelle engagée au début du mois entre Ottawa et Québec, par l'annonce du program-me du secrétariat d'Etat. "La pleine autorité de décision que nous avions demandée et exigée a été acceptée par le gouvernement fédéral", a dit M. Bouras-

Il s'agit d'un programme de \$57 millions destiné à venir en aide aux étu-

La revue "Relations" vient de lancer

un numéro spécial sur la justice au

Québec dans lequel les onze collabora-

teurs, de manière plus ou moins nuan-

cée, mettent sérieusement en doute la

Le numéro spécial, tiré à 12,000 exemplaires et qui s'intitule "Notre jus-

tice deviendra-t-elle croyable?", a ete présenté, hier à la presse, par le P.

crédibilité de notre système judiciaire.

par Guy Deshaies

Un numéro spécial de 'Relations'

diants canadiens désireux d'obtenir un emploi durant leurs vacances ou de pro-fiter de voyages à l'étranger dans le cadre d'échanges culturels.

Au tout début du litige, le ministre de l'éducation M. Guy St-Pierre avait déploré le fait que le Québec n'avait pas été consulté et a dénoncé cette intrusion dans un domaine de compétence provinciale. Mais M. Bourassa ne voyait pas les choses ainsi et affirmait quelques jours plus tard qu'il y avait eu consulta-

Depuis l'entente de mardi dernier, il est acquis que le Québec, par le biais du service de placement, aura droit de regard sur tous les projets émanant du Québec par des organismes privés et qui se situent à l'intérieur du programme "Perspectives-Jeunesse". Pour chaque province, le nombre d'emplois créés sera établi selon une équation basée sur le pourcentage de jeunes chômeurs. A lui seul, le Québec bénéficierait du tiers environ, soit \$20 millions.

Onze spécialistes mettent sérieusement

en doute la crédibilité de notre justice

Irénée Desrochers, directeur de "Re-

L'un des collaborateurs, Me Guy

Bertrand, criminaliste de Québec, ré-

pond sans tergiverser à la question que

pose "Relations". "Ce qu'il faut, écrit-

il, pour que la justice devienne croyable,

c'est une véritable révolution judiciaire

que nous, avocats, devrons accepter de

faire avant que d'autre ne s'en chargent

lations'

de la somme prévue par Ottawa. Le programme fédéral prévoit que

pour être accepté à l'intérieur de Perspectives-Jeunesse" d'une province doit venir d'organismes privés. Il n'y a pas de projet à frais partagés. De plus, les projets ne doivent pas être administrés, ni exécutés par un gouvernement, soit provincial ou mu-

Interrogé par l'Union nationale, le ministre Quenneville a par ailleurs révélé que le service de placement des étudiants avait recu 20,000 demandes d'emplei au cours de la saison estivale 1970 mais que seulement 2,605 étudiants ont effectivement été embauchés.

D'autre part, les réponses fournies en Chambre par le ministre du travail, M. Jean Cournoyer démontrent l'imprécision de la limite des attributions entre les réseaux de centres de maind'oeuvre du Québec et d'Ottawa. M. Cournoyer a admis que cette limite n'est Suite à la page 2

pour nous, mais avec des moyens très

peu orthodoxes et qui n'aideront per-

la question que la revue a empruntée à

un détenu dont la lettre est publiée au

début de l'article de Me Bertrand et dans

laquelle ce prisonnier conclut: "La jus-

Mais même si les articles ont été ré-

digée en février, c'est-à-dire en plein

tice est-elle croyable?

Telle est la réponse la plus directe à

Fonction publique

# Les parties forment un comité technique

QUEBEC (par G.L.) – Les parties aux discussions relatives à la politique salariale du gouvernement ont convenu hier de procéder à des échanges de données statistiques et autres, par le truchement d'un comité technique qui se réu nira la semaine prochaine.

La première rencontre entre le gouvernement et ses partenaires d'une part, les trois centrales syndicales (CSN, FTQ et CEQ) d'autre part, en vue de la prochaine ronde de négociations dans les secteurs public et para-public, s'est terminée hier à midi. Elle avait débuté mardi par un échange de documents

de base entre les parties. Faisant rapport à l'Assemblée nationale, le ministre de la fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a fait savoir que l'on a convenu de former un comité technique pour échanger "les données pertinentes, et non confidentielles, à la

compréhension des principes énoncés par la partie patronale de même que par les parties syndicales en vue des propositions qui seront faites par le gouvernement, propositions qui auront des inci-dences salariales ou monétaires lors des prochaines négociations'

Ce comité se réunira dès le début de la semaine prochaine et fera ensuite rapport à une nouvelle réunion générale de la partie syndicale et de la partie patronale, à une date indéterminée.

Le député UN de Bagot, M. Jean-Guy Cardinal, de même que le député péquis-te de Maisonneuve, M. Robert Burns, sont revenus sur la suggestion du chef de l'UN, M. Bertrand, voulant que les partis de l'opposition puissent assister aux réunions tenues à huis clos.

"D'après les renseignements que nous avons par les moyens d'information, a dit l'ex-ministre de l'éducation, l'on ne sait plus si la masse salariale est négociable ou non, selon les versions qui nous sont données. Nous sommes en mesure d'espérer que, dès la semai-ne prochaine, le ministre responsa-ble pourra apporter des précisions à ce sujet et nous dire si la suggestion, venant de l'Opposition, lui agrée.

"Nous croyons qu'il est insuffisant pour l'Opposition, a ajouté de son côté M. Burns, d'être informés par voie de déclarations ministérielles ou de dépôts de documents.

M. L'Allier n'a pas répondu, non plus qu'il n'a commenté les rapports de presse voulant que le gouvernement ait opposé dès l'abord un net refus aux syndicats, qui veulent négocier la masse salariale et les orientations gouvernementales.

Le député Pierre DeBané

# La politique économique d'Ottawa aboutira à une société "barbare"

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA - La politique économique actuelle du gouvernement Trudeau aboutira, à moins qu'elle ne soit profondément modifiée, à l'instauration non pas d'une société juste mais d'une "société barbare et féroce", estime M. Pierre De Bané, député libéral de Matane aux

Me DeBané a soutenu hier, au cours d'une entrevue à son bureau du parlement, que le gouvernement devait révi-ser, dans les brefs délais, sa politique de développement régional "qui est condamnée à l'échec parce qu'on ne veut pas en payer le coût"

Selon lui, l'un des moyens les plus efficaces de résoudre le problème des "îlots de pauvreté" au Canada est de procéder à des investissements mas-

sifs dans les régions où ils se trouvent. Me DeBané, représentant d'une région parmi les plus défavorisées au Québec et au Canada, la Gaspésie, estime que l'écart qui existe entre riches et pauvres s'est accru au cours des dernières années

Il ajoute qu'aujourd'hui plus qu'autrefois les pauvres sont conscients de leur état d'infériorité.

Le député libéral s'inscrit aussi en faux contre les récents propos ainsi que le dernier rapport du gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Ras-

Ce dernier soutient en substance que le chômage est un mal nécessaire si l'on veut restreindre ou prévenir la

hausse des prix au Canada. quelques jours près celle de l'ancien ministre des transports, M. Paul Hellyer. Ce dernier qui siège aujourd'hui en tant que simple député libéral attaquait

de front, jeudi dernier, la politique éco-

nomique de son gouvernement. M. Hellyer, intervenant dans un débat aux Communes, a soutenu que "techniquement et financièrement, la politique du gouvernement est presque un désas-

coeur d'une guerilla judiciaire qui fai-

sait suite aux événements d'octobre, les

auteurs examinent les diverses ques-

tions, la plupart du temps, à partir de

données générales et en vertu de crite-

res d'ordre psychologique, social, juri-

dique, pédagogique, politique ou humain

qui les placent au-dessus de la situation

particulière dans laquelle deux divisions

des assises ont été plongées dès les pre-

miers jours de janvier dernier dans le

Le P. Desrochers a fait savoir que

rieusement mise en péril et qu'il faudra

procéder absolument à des transfor-

mations en profondeur du système ju-

Ces auteurs sont le juge Guy Guérin,

uge de la Cour des Sessions de la paix

à Montréal, le juge Yves Prévost, prési-

'croyable". Et au-delà des faits particuliers et sans l'opinion des protagonistes de la guerilla les auteurs de la revue nous obligent à conclure que la crédibilité de notre justice est sé-

des septembre dernier, ce numéro spécial était prévu mais, de toute manière, tel est le niveau auquel on a voulu s'en tenir pour se demander si notre justice

district judiciaire de Montréal'

tre total et, moralement, un échec com-

En guise de solution, l'ancien ministre qui mettait fin à un mutisme de plusieurs mois, pressait son gouvernement d'abandonner "son approche ultra-conservatrice" des problèmes économiques et d'adopter des solutions du 20e siècle

compatibles aux problèmes de ce siècle. M. DeBané, comme M. Hellyer, la semaine dernière, trouve inacceptable la situation du chômage actuelle qui fait que plusieurs centaines de milliers de Canadiens n'ont pas de travail et qu'en conséquence sont généralement plongés dans

Suite à la page 2

et inusitée, il faut l'admettre – le

député libéral de Robert-Baldwin veut

faire en sorte, semble-t-il, que la voix

des opposants à des propositions de M. Saulnier – il est du nombre – se fasse

entendre avant que le projet ne devienne

Les modifications proposées à la loi

de la CUM touchent surtout l'évaluation,

les transports, la répartition des dé-

penses, les services de police, les eaux

Jimmy Hoffa

reste en prison

WASHINGTON (PA) - La Commis-

sion des libérations conditionnelles des

Suite à la page 2

Le projet de loi est déposé

# Une commission étudiera les amendements à la CUM

QUEBEC (par G.L.) – Au grand dé-plaisir du député libéral de Robert Baldwin et maire de Pointe-Claire, M. Art Séguin, qui en avait contre la procédure utilisée, le projet de loi modifiant la loi de la Communauté urbaine de Montréal (CUM – bill 99) a été présenté hier à l'Assemblée nationale par un autre député gouvernemental de l'île de Montréal, M. Fernand Picard, d'Olier; et il sera étudié en commission parlementaire des mardi de la semaine prochaine.

C'est à cause de l'urgence de certaines questions – qui doivent être réglées d'ici le premier mai – et à cause du fait que l'Assemblée ajournera la semaine prochaine ses travaux jusqu'au 27 avril que le "bill" de nature privée a été pré senté par un député et sera étudié en priorité. Il devrait même, selon toute vraisemblance, être adopté avant l'ajournement de Pâques.

Ainsi, la CUM veut se prévaloir, avant le 30 avril, du privilège qu'a la ville de Montréal et une ou deux autres municipalités de l'île, de taxer les propriétés d'une valeur de \$100,000 et plus.

Pour se prévaloir de ce privilège, la loi de la CUM (adoptée en décembre 1969) doit être modifiée d'ici le premier mai, moment où la ville de Montréal n'aura plus elle-même accès à cette taxation spéciale.

Après les explications de M. Picard, son collègue de West Island, M. Séguin, a demandé si le gouvernement s'était engagé envers la CUM.

Le leader gouvernemental, M. Gérard-D. Lévesque, a simplement répondu que la commission parlementaire étu-diera le projet de la CUM mardi prochain et que tous les intéressés pourront se faire entendre.

M. Séguin est revenu à la charge, sur une question de procédure, ce qui a fait dire à M. Jean-Noël Tremblay (UN-Chicoutimi) que ces questions devraient être réglées entre le député du parti au pouvoir et son gouvernement, et à M. Rémi Paul (UN-Maskinongé), moqueur, qu'il pourrait "convoquer un caucus du parti libéral" pour régler le problème. Sous le couvert de la procédure utili

Etats-Unis vient d'écarter la demande de libération sur parole de James Hoffa, président des Teamsters des Etats-Unis. Ce dernier, condamné en mars 1967 à huit ans de prison pour avoir tenté

d'influencer les membres d'un jury, souhaitait sortir de prison à temps pour poser sa candidature à la présidence du plus gros syndicat des États-Unis, qu'il dirige de sa cellule de pri-En octobre 1969, James Hoffa avait

demandé sa libération sur parole, qui lui avait été refusée. Ces jours derniers, les sept membres de la Commission des libérations conditionnelles ont de nouveau été saisis de son dossier. Ils ont refusé la demande de libération conditionnelle, sans donner de préci-

La commission a toutefois promis de revoir son cas en juin 1972.

Les élections à la présidence des Teamsters se dérouleront en juillet 1971. Depuis qu'il est en prison, Hoffa peut administrer le syndicat par l'entremise du vice-président des Teamsters, M. Frank Fitzsimmons, qui agit au nom du

Les observateurs sont d'avis que M. Fitzsimmons succèdera à James Hoffa.

# Les facteurs dénoncent le projet de mise à la retraite prématurée

OTTAWA (PC) - Le président de l'Union des facteurs du Canada, M. Roger Décarie, a protesté vigoureusement contre l'action prise par le gouvernement en présentant le projet C-307, plus particulièrement l'amendement s'appliquant à la loi sur la caisse de retraite.

Dans une déclaration faite à la presse, M. Décarie prétend que sous prétexte d'être un employeur généreux, le gouvernement s'octroie en réalité le privilège de pouvoir à sa guise se débarrasser d'un homme ou d'une femme en les déclarant incapables de s'adapter aux

changements technologiques.
On se souvient que M. Charles Drury président du Conseil du trésor, a déclaré, lors de la présentation du projet de loi, au mois de janvier, qu'un certain nombre de fonctionnaires ont pu servir pendant de nombreuses années, mais

Au printemps

l'eau dégoutte...

Faites installer les

GOUTTIERES

"PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

qu'ils ne pouvaient plus répondre aux exigences nouvelles.

La difficulté de s'adapter à certains changements pouvait provoquer, selon le président du Conseil, des tensions. La nouvelle loi, selon M. Drury permettrait à ces gens, pour lesquels

le gouvernement ne pouvait rien actuellement, de quitter la fonction publique sans leur causer de préjudice grave. M. Décarie s'est surtout attaqué, dans sa déclaration, au montant que le retraité volontaire percevra comme moyen de

subsistance. M. Décarie a déclaré qu'un facteur âgé de 50 ans, qui a fourní un excellent service pendant 20 ans, pourrait être mis à la retraite, en vertu de cette nouvelle loi, et ne recevrait qu'une com-pensation, qualifiée de "maigre pitance",

de \$101 par mois. Il a ajouté: "Effectivement, il vaudrait mieux que cet homme soit décédé, puis-

que sa veuve aurait droit à ces mêmes \$101 par mois, plus 16 pour cent par enfant, alors qu'elle n'aurait plus à subvenir aux besoins de son époux"

Le président de l'Union des facteurs prétend que la caisse de retraite appartient aux employés civils et devrait être négociée entre l'employé et le gouver-nement, et non pas servir de ballon po-"Le gouvernement succionne, a-t-îl déclaré, encore une fois la caisse de retraite en présentant ce projet de loi sous forme de protection maternelle, alors qu'en somme, il constitue son privilège de se défaire prématurément d'un employé civil encore jeune en lui versant une maigre pension.'

M. Décarie a terminé en alléguant qu'ainsi, un adjoint ou sous-ministre pouvait être engagé, et se retirer après 10 ans de service, après permission du Conseil du trésor, avec pension.

dent de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice pénale au Québec, Me Guy Bertrand, criminaliste de Québec, Me Paul-André Crépeau. président de l'Office de révision du code civil, le Dr Noël Garneau, psychiatre à la cour du Bien-être social de Montréal, le P. Irénée Desrochers, directeur de la revue "Relations", M. Denis Szabo, du Centre international de criminologie comparée, M. Jean-Paul Gilbert, professeur au département de criminologie de l'U. de M., M. Gilles Gendreau, direc-

diciaire à tous égards.

dans ce numéro spécial pourrait se diviser en quatre volets principaux: 1) la planification et la créativité, 2) l'importance des sciences humaines, 3) les relations entre justice judiciaire, so-ciale et politique, 4) l'avenir.

tear de Boscoville, M. André Norman-

deau, directeur du département de cri-minologie de l'U. de M. et Mme Alice

Parizeau, analyste à la Commission

Par l'originalité et l'importance des problèmes qu'il aborde, par la valeur de ses collaborateurs et par la pertinence de la question qu'il pose, ce numéro spécial sur la justice au Québec parait constituer un document de première

# La cour prolonge une injonction contre l'APA

par François Barbeau

Le juge Marcel Nichols de la Cour supérieure a prolongé hier de 24 heures la durée d'une injonction interlocutoire qui avait été émise à la mi-février contre l'Association pour la protection des automobilistes en faveur de la compagnie d'assurances Allstate.

Cette injonction avait été accordée à la compagnie d'assurances pour faire taire l'APA et son président M. Philip Edmunston, qui aurait tenu dans le passé des propos présumément diffamatoires envers Allstate.

Selon l'APA, la compagnie Allstate a comme politique de faire des estimés trop sommaires de réparations d'automobiles endommagées dans des accidents, mettant ainsi en danger la vie de ses assurés et du public en général.

L'Association pour la protection des automobilistes reproche aussi à Allstate de recommander à ses clients de conduire leur voiture endommagée dans un accident chez un évaluateur de la compagnie pour minimiser les frais d'évalua-

Là encore, soutient l'APA, la sécurité du public est mise en danger par des automobilistes au volant d'une voiture qui peut être mécaniquement inapte à circuler en toute sécurité.

Ces propos, soutient Allstate, sont diffamatoires et ont causé un tort irréparable à la compagnie.

C'est pourquoi elle a obtenu une injone tion interlocutoire pour empêcher l'APA, son président ou toute personne reliée à l'association de poursuivre cette campagne de "diffamation" L'injonction interdit à l'APA et à Philip Edmunston de critiquer les opéra-

Elle interdit par le fait même la diffusion du livre d'Edmunston intitulé Automobilistes, défendez-vous.

tions d'Allstate de quelque façon que ce

Une demi-douzaine de témoins ont été entendus depuis deux jours dans cette cause, qui doit se continuer aujourd'hui. Suite à la page 2



Pour le 1/3 du prix des neufs garantie 10 ans

Nos experts peuvent refinir entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.

**Estimation gratuite** 

LES SPÉCIALISTES DU MEUBLE Enrg. 7469, 18e Ave. Mtl. 721-0947

ESTIMATION GRATUITE MONTREAL PRIMEAU METAL INC. nomination

QUEBEC - Le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, annonce la nomination de M. Réal Michaud au poste de responsable du Service général des movens d'enseignement, récemment créé au ministère de l'éducation.

Ce nouveau service défini dans l'arrêté en conseil numéro 904 du 10 mars 1971, regroupe le Service des moyens techniques de l'enseignement, le Service des bibliothèques d'enseignement, et le Service des cours par correspondance, du ministère de l'éduca-

miner les besoins et les priorités en matière de production de matériel didactique; de produire ou de faire produire, selon la formule appropriée, et en collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux s'il y a lieu, le matériel didactique requis dans le cadre de programmes approuvés par le

Prévost. L'ensemble des articles présentés Sa fonction sera, notamment, de déter-

importance.

# éditorial

# Faut-il donner plus de pouvoirs spéciaux au gouvernement d'Ottawa?

La Canadian Civil Liberties Association, qui compte quelque 2,000 membres à travers le pays, vient de faire connaître son opposition radicale à tout projet de loi permanente visant à donner au gouvernement des pouvoirs spéciaux en temps de paix. Dans un mémoire d'une rare vigueur, dont on trouvera le texte en page cinq, l'Association montre que dans l'état actuel de notre législation, le gouvernement n'a pas besoin de semblables pouvoirs, qui minent un régime démocratique. Une telle loi, explique l'Association, n'aurait pour effet que de soustraire les ministres à leurs responsabilités politiques lors même que les plus graves dangers peseraient sur les libertés fondamentales des citoyens. Loin d'étendre les pouvoirs dont dispose déjà le gouvernement en vertu de la loi des mesures de guerre, il faudrait plutôt envisager de les resteindre. Entre-temps, l'Association ré-clame la révocation de la loi Turner avant même son expiration à la fin d'avril.

On se rappelle qu'en janvier dernier M. Mitchel Sharp, en sa qualité de premier mi-nistre suppléant, avait déclaré qu'avant de proposer une loi permanente le gouvernement chercherait à obtenir le consentement de l'Opposition et même, rien de moins! à susciter un consensus au sein de la population. Aux délégués de la Canadian Civil Liberties Association, le ministre de la justice, M. John Turner, vient de dire que le gouvernement ne s'était pas engagé à présenter un tel projet. Manifestement le gou-vernement tâte le terrain. Après le scénario d'octobre, peut-être veut-il reculer sans perdre ce qui peut lui rester de crédibilité dans cette affaire?

Dans l'hypothèse où le cabinet, à défaut de prendre par surprise le parlement et l'opinion, voudrait plutôt les chlorophormer et gagner en douce encore plus de terrain aux dépens des libertés civiles, plus es-sentielles que jamais, il importe de souligner l'analyse de la CCLA.

L'Association rappelle d'abord au cabinet le principe, fondamental dans tout régime démocratique, que seul un péril imminent de guerre, d'invasion ou d'insurrection peut justifier la suspension de certaines libertés. C'est seulement en effet pour éviter un désastre qu'un peuple libre peut accepter d'être soumis à un régime spécial. Autrement, le recours à des moyens aussi radicaux serait la fin même des valeurs et des institutions démocratiques. Tel est le principe. La crise d'octobre montre que ce n'est pas sans conséquences graves qu'on y déroge. L'Association rappelle, en guise d'illus-tration, l'incarcération dont nombre d'innocents ont été victimes, l'hostilité qui s'en est suivie à l'endroit du système gouvernemental, et l'inclination à une certaine neutralité, voire à une tolérance à l'endroit de la violence et du terrorisme. On ne pourra jamais en effet dénombrer tous les abus auxquels a donné lieu le déclenchement de l'état d'urgence d'octobre. Mais pour l'Association, cela ne fait pas de doute, l'atmosphère politique créée par l'invocation des pouvoirs d'urgence a affaibli la vitalité des institutions démocratiques cana-

Respectueusement mais fermement, le mémoire de l'Association réfute la thèse gouvernementale suivant laquelle le code criminel et les lois régulières ne fourniraient pas suffisamment de moyens pour faire face au terrorisme et à la violence. Bien au contraire, fort nombreuses et nuancées sont les infractions déjà prévues à ce chapitre. Fort nombreux également sont les pouvoirs policiers déjà disposibles non seulement pour réprimer ces crimes, mais pour les prévenir. La panoplie des moyens recensés par la CCLA est même si impressionnante, eu égard aux libertés civiles, qu'on se surprend que les citoyens et les ligues des droits ne s'en soient pas déjà inquiétés!

L'Association ne craint pas d'affirmer à ce chapitre qu'il semble bien que ce soit le recours au travail normal de la police, et non pas les pouvoirs d'urgence, qui a permis de libérer le diplomate James Cross et d'arrester les suspects dans l'affaire Laporte.

Or, aux moyens policiers déjà considérables, la législation actuelle permet d'ajouter le recours aux forces armées, comme on l'a déjà fait, notamment lors de la grève des policiers de Montréal et de la crise d'octo-

Pourquoi faudrait-il alors que, pourvu de tant de moyens pour affronter les situations difficiles en temps de paix, et déjà doté de pouvoirs quasi absolus en vertu de la loi des mesures de guerre pour les situations extrêmes, le gouvernement voudrait-il une "loi intermédiaire" permanente?

A cette question, qui est politique, le mémoire de l'Association apporte une réponse, politique. Car là finalement réside le fond du problème. Tout notre système repose sur la protection que le parlement souverain donne aux libertés des citoyens. C'est le fruit de luttes politiques et juridiques séculaires que les pouvoirs de l'Etat aient été restreints et que seule une véritable situation d'urgence nationale puisse justifier le retour, du reste temporaire, à un mode totalitaire d'exercice du pouvoir exécutif. Il est troublant qu'une association ait aujourd'hui à le rappeler à des hommes politiques dont certains sont censés être passés maîtres en institutions britanniques.

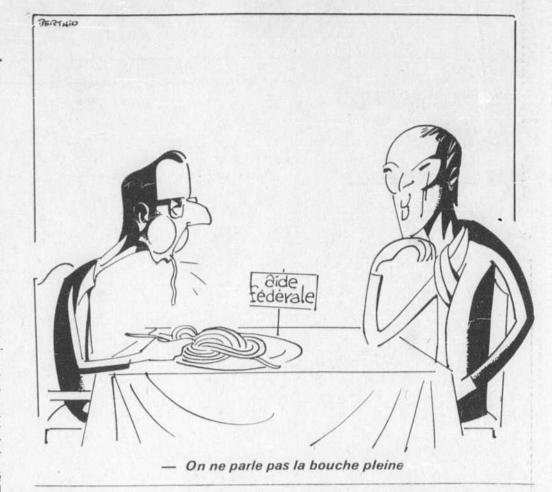
Tel est en effet le cadre de la responsabilité ministérielle. On l'a bien vu du reste dans la crise. Les membres du gouvernement ont dû s'expliquer. Ils ont dû invo-quer les lettres de MM. Bourassa, Drapeau et Saint-Aubin, qu'il est intéressant de reli-re aujourd'hui. Ils doivent même publier des livres pour tenter de faire la lumière sur la nuit du 16 octobre. Non seulement ne doivent-ils pas pouvoir échapper, en ces matières fondamentales, au contrôle du parlement et des institutions judiciaires régulières, mais encore il importe de voir comment il faudrait reviser la marge excessivement dangereuse que leur accorde présentement la loi sur les mesures de guerre. L'Association se propose d'y revenir bientôt. Il vaut la peine d'attacher le grelot des

On sait qu'en vertu de cette loi, il suffit d'une décision du cabinet pour que la plupart des libertés civiles puissent être suspendues en cas de guerre, d'invasion ou d'insurrection réelles ou "appréhendées"

Dans un article fort bien fait et publié avant la crise dans le McGill Law Journal (volume 16, no 1), le professeur Herbert Marx soulignait déjà le caractère excessif de cette législation. Là où la Grande Bretagne et l'Australie n'avaient pas accordé aux ministres le pouvoir de décréter la loi martiale, - l'Angleterre assiégée n'y eut même pas recours, - le Canada a laissé tout pouvoir au cabinet. Le professeur suggère de réduire l'ampleur de ces pouvoirs. Il propose même que la loi des mesures de guerre soit amendée de façon que la proclamation de l'état d'urgence entraîne automatiquement un débat au parlement. Il y aurait peut-être également lieu de circonscrire la prérogative de la Couronne, pour éviter que n'en jaillissent d'étonnants pouvoirs spéciaux.

Aux citoyens et aux partis politiques qui n'ont pas abandonné de défendre notre patrimoine démocratique mais au contraire veulent l'accroître au moment où il est plus menacé, le mémoire de la Canadian Civil Liberties Association fournit une base juridique et politique solide pour combattre tout projet de loi que le gouvernement fédéral pourrait encore vouloir présenter. Le ministre Turner refusera peut-être de retirer le bill du même nom qui a donné au Québec l'indigne statut particulier que nous connaissons. C'est l'honneur de la CCLA d'avoir réclamé la révocation de cette loi, alors même qu'au Québec l'argent fédéral ne réussit pas à donner plus de vigueur aux défenseurs attitrés des droits de l'homme. Mais la présentation d'un projet de loi permanente devrait réveiller autant le Québec que les autres provinces. Car tout accroissement des pouvoirs du gouvernement Trudeau ne pourrait signifier qu'une diminution non seulement des libertes des Canadiens mais aussi des pouvoirs du Québec.

Jean-Claude LECLERC



# lettres au DEVOIR

# Le patinage militaire de M. Macdonald

En première page de son édi-tion du mercredi 26 mars, Le De-voir titrait: "Macdonald dément les propos de Lévesque". Et sous ce titre une dépèche que j'ai trouvé fort intéressante; mais tout aussi troublante. Lecture faite et rélaite. troublante. Lecture faite et refaite des propos du 25 mars dernier sur l'indépendantisme dans l'armée, propos tenus par nos représentants politiques à la Chambre des Com-munes, il flotte encore en mon esprit naif certaines imprécisions. Je les attribue à mon ignorance, peut-être aussi un peu à l'ambi-

guité (voulue?) de ces propos. Aussi l'honorable ministre de la défense pourrait-il éclairer les citoyens sur les points suivants:

Existe-t-il une loi ou une "force quelconque" susceptible d'empêcher un "soldat de sa majeste" de voter pour le candidat ou le parti de son choix lors des élections provinciales québécoises?

— le serment d'allégeance à sa

majesté prêté par tout soldat (aussi par tout député ou tout fonction-naire québécois, fût-il du gouvernement senior ou junior), est-il un serment d'allégeance au fédéralis-

que doit-on entendre par "mesures de sécurité prises en vue de contrer l'infiltration indépendantiste dans la "loyale armée de sa majes-

un militaire qui voterait pour un parti indépendantiste lors des prochaines élections provinciales au Québec ou qui, d'ici là, aurait écouté, lors d'assemblées, ce qu'ent à dire les représentants d'un tel parti, aurait-il perdu automatique ment la "confiance" de notre loyal ministre de la défense?

Je crois qu'il serait au moins utile de clarifier ces points, puisque ce débat sur les propos de M. Lévesque a laissé une impression que je qualifierais de trouble. Est-il nécessaire de rappeler ici qu'une telle question côtoie d'assez près le problème des droits de l'hom-me (si chers à M. Trudeau)?

Evidenment certains mots utilisés (intégrité, confiance, ou plutôt leur pendant anglais) ne recelent rien de douteux: et pourtant... Une affirmation du ministre reste frappante. Dans sa réponse au député conservateur M. Valade, il déclare qu'il est impossible à un homme de prêter le serment d'allégeance et d'être en même temps indépen-dantiste. Et alors... les députés provinciaux, les fonctionnaires au Québec? Evidemment un contrôle dans sa propre boîte est plus faci-le et plus efficace. Alors pourquoi pas parler aussi d'infiltration libérale ou conservatrice dans l'armée? Alors enlevons tout bon-

nement le droit de vote aux mili-

taires... et n'en parlons plus! Mais d'ici là, il faut en parler objectivement. Faudrait pas trop jouer sur les mots, monsieur le ministre, car il y a derrière tout cela des choses un peu plus importantes que les passes oratoires en Chambre, le patinage élégant ou le coup de bâton moins élégant... n'en dépiaise à ce général et sympathi-que député de Winnipeg, M. E.R. osler (au verbe si percutant)! Mais qu'est-ce donc pour certains ce "loyalisme" ou cette "integrite" dans ce pays qu'on nous dit ne pas être un "melting pot"? Pour eux les militaires ont-ils au moins le

droit de penser de temps en temps? Si les affirmations de M. Léves-que s'avèrent fondées, serait-il possible qu'on se retrouve, dans un avenir pas trop lointain, avec des "cas de démobilisation pour ten-dance indépendantiste". La grande clarté des propos du ministre de la défense nous inviterait à formuler une telle hypothèse. Evidemment, est en pays civilisé, tout-de-mê-me... n'est-ce pas M. Osler?

Une camisole de force, M. Mac-donald, ça se passe tout doucement... comme en plaisantant! Mais ça peut être aussi "appréhendé"

Yvon ROBERT. Sainte-Foy, le 29 mars 1971

# bloc-notes

# Pakistan: le Canada doit prendre position

Les nouvelles du conflit pakistanais sont contradictoires. A Ka-rachi on affirme que le calme règne dans les grandes villes du Pa-kistan oriental mais des informations provenant du Pakistan oriental et qui sont parvenues à Londres parlent de massacre et de carnage. Des nouvelles venant de l'Inde indiquent que la répression militaire a fait de nombreuses victimes.

Interrogé aux Communes lundi par M. Douglas, le ministre des affaires extérieures a répondu que le Canada n'a fait aucune représentation à Karachi au sujet de la répression en cours contre le mouvement sécessionniste du Pakistan oriental; M. Sharp a dit aux journalistes que selon ses informa-tions l'armée du Pakistan occidental conserve l'initiative. En somme, l'attitude du gouvernement canadien semble être celle qu'une dépêche attribue à un porte parole de l'Organisation du traité de l'Asie du sud-est (OTASE): que cette crise est une affaire purement intérieure.

Pourtant, la Déclaration universelle des droits de l'homme dit bien à l'article 21 (3): "La volonté du peu-ple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote". Or le parti qui conteste l'autorité de Karachi a remporté des victoires électorales qui devraient l'autoriser à adopter les réformes qu'il préconise.

## Le recours à la force militaire

Le gouvernement fédéral du Pakistan utilise l'armée pour maintenir son autorité sur la partie la plus populeuse du pays à l'encontre du vote populaire. Est-ce qu'il s'agit dans un tel cas d'une affaire intérieure dont les autres pays ne doivent pas se mêler, ou d'un cas d'oppression et de dictature qui peut conduire au génocide? Le conflit analogue qui s'est produit au Biafra a été considéré par Ottawa comme une affaire intérieure du Nigeria, et a été résolu par la victoire des Nigérians conformément aux intérêts économiques de l'Angleterre.

Le conflit pakistanais se présente dans un contexte différent, et la théorie de la souveraineté nationale sur les affaires intérieures sera peut-être plus difficile à faire accepter à l'opinion mondiale. M Sharp, qui parlait lundi soir à Montréal devant l'Association du droit international, a exprimé l'avis que pour assurer le maintien de la paix il faudrait que les Etats acceptent une limitation générale de leur souveraineté. On trouve d'ailleurs dans le programme de politique étrangère publié l'an dernier par le gouvernement canadien, l'affirmation que le Canada doit "collaborer à l'effort international pour développer les droits, les normes et les codes de bonne conduite internationaux...' Le Canada irait à l'encontre de

tels objectifs s'il se bouchait les yeux devant la crise pakistanaise sous prétexte que c'est une affaiintérieure que l'armée peut régler par la violence et par la force au mépris de la volonté populaire exprimée par les élections. Le silence dans un tel cas serait une approbation tacite d'autant plus flagrante qu'il s'agit d'un pays du Com-

## L'attitude de l'Inde

L'Inde, qui voit le problème de plus près et qui en connaît tous les antécédents, n'est apparemment pas d'avis que ce conflit est une affaire intérieure qui ne relève que du gouvernement de Karachi; elle a demandé au secrétaire des Nations Unies de prendre une initiative afin d'inciter à la modération au Pakistan oriental, et d'empêcher le massacre de citoyens sans armes par des chars d'assaut, des avions et les autres armes modernes dont dispose l'armée pakistanaise. Sans avoir l'intention d'intervenir dans cette crise, l'Inde s'en préoccupe par souci humanitaire au lieu d'accepter tacitement que la force militaire brise la volonté d'indépendance de la nation bengali. Les deux chambres du parlement indien ont du reste adopté une résolution condamnant le massacre du peuple du Pakistan oriental et les atrocités commises contre un peuple innocent. On peut donc dire que ce drame prend déjà une dimension internationale.

L'indifférence du gouvernement canadien devant cette crise risque d'être interprétée comme l'affirmation implicite du droit de tout gouvernement central d'un Etat fédéral d'imposer ses vues par la force militaire aux Etats membres ou provinces qui relèvent partiellement de son autorité. Le gouvernement canadien doit manifester plus d'intérêt et moins de désinvolture devant le conflit pakistanis; l'attitude adoptée par M. Sharp lundi aux Communes est au surplus intempestive et contre-indiquée à cause du débat constitutionnel cana-

Paul SAURIOL

## Eric Kierans est-il un fumiste?

Il y a peut-être d'excellentes raisons écologiques autant qu'économiques, qui militent contre la construction d'un pipeline en territoire canadien, dans la vallée du fleuve Mackenzie, pour acheminer le pétrole de l'Alaska jusqu'au Mid-West américain; mais celle avancée avant-hier par Eric Kierans, le ministre fédéral des communications, est sans contredit la plus farfelue.

La construction de ce pipeline soutient M. Kierans, entraînerait des déboursés de cinq à huit milliards de dollars, dont la quasitotalité devrait parvenir des États-Unis. Cette série d'emprunts, même si elle était échelonnée sur plusieurs années, provoquerait au Canada un énorme afflux de capitaux qui ferait monter en flèche la valeur de notre dollar - vraisemblablement jusqu'à \$1.30 USA et possiblement jusqu'à \$1.50 USA. En conséquence, la plupart des exportations canadiennes cesseraient d'être concurrentielles sur les marchés internationaux, et les industries qui en vivent pérécliteraient. "Ce serait un suicide économique", de conclure M. Kierans.

C'est aller un peu vite en affaire. L'analyse de M. Kierans est tellement simpliste qu'elle frise la malhonnêteté - surtout venant d'un homme politique qui se targue d'être

Signalons d'abord que la construction d'un pipe-line de cette envergure entraînerait nécessairement des importations massives d'acier tubulaire, les aciéries canadiennes ne pouvant, à courte échéance accroître suffisamment leur production. Ainsi, plusieurs des milliards ob-tenus à New York par le maître d'oeuvre canadien aboutiraient rapidement dans les coffres des aciéries américaines ou japonaises.

Précisons ensuite qu'une augmentation aussi subite et marquée du taux de change canadien ne se répercuterait pas nécessairement sur les coûts de production des entreprises canadiennes, sauf en ce qui a trait aux matières premières et produits semi-finis importés par elles. L'évolution des coûts dépendrait, comme toujours, du jeu de l'offre et de la demande sur les marchés de la main-d'oeuvre, des biens d'équipement et des matières premières; il appartiendrait alors au gouvernement fédéral de prévenir un engorgement de ces marchés en évitant que la demande globale n'excède la capacité de production de l'économie. En l'occurrence, les politiques monétaire et budgétaire devraient être rendues encore plus restrictives, car le renchérissement des importations inciterait les entreprises canadiennes à leur substituer des productions canadiennes, ce qui ajouterait encore à la demande globale.

Mais la n'est pas l'essentiel. Car si le gouvernement central, en autorisant la construction d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie, déclencherait un afflux massif de capitaux au pays, il ne tiendrait qu'à lui de provoquer simultanément un reflux equivalent de capitaux qui en annulerait l'effet sur la valeur de notre monnaie.

Comment y parvenir? Tout simplement en consacrant de cinq à huit milliards de dollars, pendant la construction du pipe-line, au rachat par des intérêts canadiens -privés ou publics - d'une centaine d'entreprises étrangères instal-lées au pays! Occasion inespérée, s'il en fut jamais: en défrayant la construction du pipe-line, les Américains fourniraient indirectement aux Canadiens les moyens de reprendre possession d'un bon morceau de leur économie.

D'ailleurs, on pourrait commencer des maintenant. Les énormes réserves de devises étrangères qui dorment dans les voûtes de la Banque du Canada pourraient être utilisées pour arrondir le domaine industriel sous contrôle canadien; ce qui aurait pour conséquence d'exercer des pressions à la baisse sur la valeur de notre dollar et de rétablir ainsi la position concurrentielle d'industries, telles les pates et papier, pour lesquelles la libé-ralisation de notre monnaie, il y a six mois, a été préjudiciable.

Que MM. Jean Chrétien et Joe Greene, les deux principaux promo-teurs du pipe-line du Mackenzie au sein du cabinet, reprennent donc courage. M. Kierans vient d'avancer un argument supplémentaire en faveur du projet: l'atténuation de la domination économique étrangère qu'il rendrait possible! Et, soit dit pour clore le débat, l'ex-président de la Bourse de Montréal vient de faire la preuve par l'absurde que la reprise en main de notre économie n'entraînerait pas nécessairement une baisse de notre niveau de vie...

Claude LEMELIN

# L'excès de charité de Jacques Hébert

Cher monsieur Hebert, votre ficulté – ce qui est de l'ordre de la été grand, je désire le dire pu-lettre ouverte au docteur Serge sympathie, ou de la charité si l'on bliquement – dans cette affaire Mongeau ne m'a pas étonné. Vous préfère — mais il y avait aussi et votre refus, apparent tout au y faites montre de la "furia fran- intention bien arrêtée de lutter moins, de condamner les décisions faites montre de la "furia francese" qui vous est habituelle. Mais vous vous contentez de manifester votre colère et d'humilier 'est vous qui le dites - ces impolis du MDPPQ, qui ne veulent pas jouer le jeu selon les mêmes re gles que vous. Ce qui serait intéressant cependant, ce serait de comprendre ce qui se cache derrière l'occupation dont vous avez été victime. Et je me permets de

vous donner ici mon interprétation

des choses.

Vous savez qu'au moment de la création du Comité d'aide aux dé-tenus en vertu des lois d'urgence, 'ai offert spontanément ma collaboration à ce comité. Je l'ai fait non pas par amitié pour la Ligue des droits de l'homme, que je connais assez peu et qui me semble formée de "libéraux" qui ont de toute façon partie liée avec les gens en place, mais parce que, avec les moyens dont je disposais à ce moment-là (23 octobre 1970), c'était la seule chose que je pouvais faire pour contrer les mesures répressives et stu-pides prises par Messieurs Trudeau et Bourassa. Dans mon geste, il y avait certes le désir de rendre service à des gens en dif-

contre une injustice. Quand je vous ai rencontrés, vous, le Père Tel-lier et Monsieur Parenteau, le 31 octobre, j'ai eu l'impression qu'il avait chez vous également cette double motivation. Bien sûr, il n'était pas question pour vous à ce moment-la de dénoncer les gouvernements: il eût été illogique de le faire, étant donné le but que s'était fixé le Comité. Toutefois, en décembre, au moment de la publication de votre

rapport, la situation avait changé et il n'était plus illogique de dé-noncer les gestes de nos dirigeants. Si vous ne l'avez pas fait, serait-ce parce que vous étiez d'accord? Il me répugne en effet de retenir l'autre explication, celle de la crainte que vous auriez pu avoir de vous mouiller et de dire franchement votre écoeurement. Car il ne faut pas oublier que la police n'a été, au cours des événements de l'automne dernier, que l'instrument du pouvoir, et le pouvoir en l'occurrence, c'est votre ami Pierre Elliot Trudeau et son pâle reflet au Québec, Robert Bourassa.

Ce que les gens du MDPPQ vous reprochent, je pense, c'est votre déploiement de charité — qui a

des autorités qui ont été à l'ori gine des blessures que vous avez essayé de panser. Votre action a donc été percue comme de la pi tié, et personne ne veut être objet de pitié. Mais il n'est pas trop tard, me

semble-t-il pour lever l'ambi-guité, si par hasard vous dési-rez qu'elle le soit. Si vous ne le faites pas, vous serez considérés, vous et les membres de la Ligue des droits de l'homme que vous dirigez, comme des gens qui couchent avec le pouvoir et se donnent aux oeuvres pies pour soula-ger leur conscience lorsque ce pouvoir frappe à coups redoublés sur ceux qui osent lui faire savoir qu'ils ne sont pas d'accord avec

J'ai beaucoup d'admiration pour votre intelligence et votre dyna-misme. Je voudrais en avoir autant pour votre logique. Peut-être de-vrez-vous renoncer à de vieilles amitiés, mais je pense que nous en sommes rendus à un moment de l'histoire du Québec où l'on ne peut plus jouer gagnant sur tous les tableaux en même temps. Jacques BOULAY,

medecin Sainte-Foy, le 29 mars 1971.

fice du cinéma, le soi-disant mi-

nistre des affaires culturelles, et

les parents qui n'ont d'éducateurs que le nom. Qui saura enfin se

Yves LASNIER

tenir debout et non couché?

# Pile: le sexe, face: les gros sous

J'étais au nombre des quelque cinquante manifestants qui, le soir du vingt-et-un mars dernier, ont provoqué l'arrêt de la projection de "Pile ou Face" dans un cinéma de la vieille capitale.

Passons sous silence les noms dont nous avons été gratifiés par certains spectateurs présents. Ils sont révélateurs de la mentalité de ceux-là qui se disent libérés de leurs tabous sexuels. Tout a à peu près été dit ou écrit sur l'escalade de l'érotisme dans notre société et, en particulier, dans ce qu'on appelle le "cinéma" québécois. Il y a un érotisme qui est bon, c'est celui qui existe dans une relation porrele entre home. une relation normale entre hom-me et femme. Mais "Pile ou Face" le laisse loin en arrière! En ce domaine, je me demande quelle sera la prochaine trouvaille? Peutêtre convertir en lits les sièges

Nous savons fort bien qu'on n'a pas attendu les scripteurs et les producteurs de pareils "chefs-d'oeuvre" pour nous débarrasser de nos complexes. Si l'on se fie aux files d'attente qui longent les trottoirs devant les salles de projection, on cherche plutôt les gros sous que la "libération" de l'homme d'ici.

S'il y a libération à faire, on

ne la fera certainement pas en présentant la chair comme le nouveau dieu seul capable de donner

le bonheur. Surtout pas le sexe de Jean Coutu et les rondeurs (?) de Nathalie Naubert

J'accuse de façon claire l'Of- Québec

Billet d'Italie Silence: ça tourne pas rond Dans un restaurant de Bruxelles, trois personnes en viennent à causer du problème linguistique belge. Un des interlocuteurs est visiblement mal à l'aise. N'y tenant plus, après avoir jeté un re-gard autour de lui il dit à voix basse: "Ne discutons pas de cela dans un endroit public, je voue en prie".

A bord d'un train, un monsieur élégant dit à son voisin, péremptoire: "Monsieur, la politique et la religion voilà deux su-

jets dont je ne discute jamais ni ne permets qu'on en traite chez moi". — La contestation étudiante, la violence, le fascisme qui renaît, ça vous laisse donc froid? — Ça ne me laisse pas froid monsieur mais mon opinion ne concerne que moi. Vous êtes du Québec? Séparatiste? Que pensez-vous de de Gaulle? Puis mon interlocuteur s'excuse, soudainement confus, conscient d'avoir peut-être été impudent.

En ce monde où il faut se taire ou parler à voix basse entre amis très sûrs, craindre de blesser celui-ci, de contrarier celui-là, voire de perdre son job, il est mal vu et parfois périlleux d'avoir

une opinion et d'oser l'exprimer. A ce monde prudent qui ne veut parler que pluie et beau temps (et encore, ça dépend en quelle lan-gue!) on a parfois le goût de crier ZUT dans toutes les langues et tous les dialectes. Et puis, comme on n'est pas le premier ministre du Canada, on n'ose pas. . . ce serait pas poli!

Rolande A. LACERTE

# LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 Directeur et rédacteur en chef. Claude Ryan Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur Tresorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 101. Il est composé et imprime par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informati

ABONNEMENT : Édition quotidienne : \$35 par année; six mois : \$19. À l'étranger : \$40 par année; six mois : \$22; trois mois : \$12. Édition du samedi : \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal Bibliotheque nationale du Québec

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

# Les pouvoirs d'exception

# Rien ne justifie une législation permanente

temps normal été répudiées,

devenaient soudain respecta-

Ce que nous savons aussi,

toyens, y compris des intellec-

sentiment très fort d'alienation.

Il est clair que l'atmosphère

politique créée par l'invoca-

tion des pouvoirs d'urgence

a affaibli la vitalité des ins-

titutions démocratiques cana-

le gouvernement à mettre en

oeuvre des pouvoirs aussi dangereux. Une façon de mi-

nimiser les conséquences sus-

ceptibles de découler d'un re-

d'urgence, c'est de forcer le

gouvernement à subir les con-

séquences politiques décou-

lant de l'invocation de ce

monstrueux recours légal ul-time que constitue la loi des

même du fait qu'il est très

difficile, politiquement, de jus-

tifier le recours à la loi des

mesures de guerre, il est préfé-

cours aux procédures parle-

Plusieurs déclarations fai-

tes au nom du gouvernement

durant la crise reposaient sur

le postulat voulant que le Code

criminel et nos lois réguliè-

res ne soient pas suffisantes pour faire face à la menace

du terrorisme urbain et de la

violence. Il faut mettre en dou-

te ce postulat. Le Code cri-

minel est loin d'être le docu-

ment impuissant que l'on a

Si l'on y regarde bien, le Code criminel définit comme

illégale toute action visant à

commettre un acte violent, à

essaver de commettre un acte

violent, à conspirer en vue de

la commission d'un acte vio-

lent, à conseiller la commis-

sion d'un acte violent, et mê-

me à préconiser une action

violente si le but est alors le

changement de notre régime

de gouvernement. Le Code

criminel interdit aussi d'aider,

d'abriter, d'appuyer et d'as-

Au plan de la procédure, le

Code criminel met à la dispo-

sition des autorités des pou-

voirs considérables leur per-

mettant de trouver ceux qui

enfreignent la loi et de mettre

fin aux actes illégaux. La po-

lice a le droit d'arrêter, sans

mandat, tout citoyen que, pour

des motifs raisonnables et

probables, elle soupçonne

d'avoir commis ou même de

s'apprêter à commettre une

offense criminelle. La police

peut entrer, sans mandat, dans tout lieu où elle a des

raisons valables de croire

qu'elle peut être justifiée d'arrêter. De plus, tout ci-

toyen, non seulement un mem-

bre de la police, peut recourir

à la force dans la mesure où

cela peut être raisonnablement

nécessaire pour empêcher la

commission d'une offense cri-

minelle qui pourrait causer

une blessure immédiate et

clairement que le Code cri-

minel n'est pas seulement un

instrument permettant aux autorités de réagir en face de

certaines situations, mais

qu'il est aussi un instrument

caractère préventif. En ver-

tu du Code criminel, le rôle

des officiers de la loi ne se borne pas à poursuivre les délinquants après que le mal a été fait. Ils ont aussi le

pouvoir d'intervenir afin de

criminel, la police jouit de

pouvoirs presque illimités en ce qui touche les enquêtes de

caractère secret et la cueil-

prévenir des actes criminels. De plus, en vertu du Code

De tout cela, il découle

trouvera quelqu'un

sister toute personne qui

commet un acte violent.

mentaires normales.

Les moyens du

Code criminel

voulu en faire.

par la Canadian Civil Liberties Association

Dès le début des événements qui ont suivi la proclamation de la loi des mesures de guerre, le Canadian Civil Liberties Association, qui a son siège à Toronto, n'a cessé de veiller à la défense des libertés fondamentales mises en danger par la proclamation de la loi des mesures de guerre, puis par l'adoption de la loi Turner. Le Cana-dian Civil Liberties Association est une association libre groupant environ 2,000 membres répartis à travers tout le Canada. On trouve parmi ses membres des avocats, des hommes d'affaires, des syndicalistes, des universitaires, des écrivains, des artistes, des membres d'organisations religieuses, d'associations étudiantes et d'associations représentant des groupes ethniques minoritaires. La Canadian Civil Liberties Association a soumis lundi aux autorités fédérales un important mémoire traitant du projet de loi permanente sur les pouvoirs d'urgence annoncé par le gouvernement Trudeau. Parlant non seulement en son nom, mais également au nom de ses organismes affiliés de Nouvelle-Ecosse, de Fredericton, de Hamilton, du Manitoba et de Regina, la CCLA a fortement insisté auprès du gouvernement Trudeau pour que celui-ci révoque la loi Turner et abandonne son projet de loi permanente. Voici le texte presque intégral du mémoire soumis par la CCLA au gouvernement fédéral. La traduction est du Devoir.

Depuis la proclamation, en octobre dernier, de la loi des mesures de guerre, on a cherché à vendre au peuple canadien toutes sortes de propositions visant à restreindre d'une façon ou d'une autre ses libertés civiques. Le ministre de la justice du Québec a préconile recours à la carte d'identité obligatoire et même à une censure périodique de la presse. Le premier ministre du Canada nous a prévenus qu'il ne faut pas exclure l'idée d'une surveillance que pourrait exercer la police sur les campus des universités. Depuis quelque temps, le gouvernement du Canada prépare les esprits à une éventuelle nouvelle loi qui accorderait au gouvernement des pouvoirs speciaux soi-disant adaptés à des situations d'urgence susceptibles de surgir en temps de paix. Le pre-mier ministre du Canada a dit, en fait, qu'il désire une formule intermédiaire entre le Code criminel et la loi des mesu-

res de guerre. Les événements des derniers mois invitent à une réflexion exigeante sur les pouvoirs des gouvernements, sur les valeurs de notre société et sur les priorites que nous entendons définir. Pour l'instant, toutefois. nous n'entendons traiter que des problèmes plus urgents qui requièrent tout de suite notre attention, quitte à revenir plus tard sur certaines questions

fondamentales A notre avis, la question la plus urgente de l'heure, c'est la perspective d'un projet de loi visant à accorder au gou-

L'Hôtel Ritz-Carlton

a un nouveau projet...

Nous renouvelons notre décor et nous

minimum d'inconvénients pour vous.

Nous sommes certains que vous approuverez

les résultats, et nous ferons le maximum

pour effectuer ces transformations avec un

améliorons nos services.

Hôtel Ritz-Carlton

1228 Sherbrooke ouest

vernement, d'une façon permanente, des pouvoirs d'urgence en temps de paix. Cette question exige notre attention immédiate. Nous reviendrons plus tard sur des questions plus litigieuses qui ont pu surgir en relation avec la loi des mesures de guerre et la loi Turner. Pour le moment, nous

questions urgentes. La question capitale, c'est la loi qu'on veut soumettre au Parlement concernant les pouvoirs d'urgence en temps de paix. Aucun projet de loi n'a encore été déposé. Il nous est par consequent impossible de connaître les dispositions ou les clauses spécifiques de ce projet. Nous devrons par conséquent nous en tenir à l'idée qui sous-tend pareil projet.

préférons nous en tenir aux

Au point où en sont les choses, nous sommes fondamentalement opposés à l'idée même d'une telle loi. Les mérites d'une pareille loi sont douteux. Les pièges qu'elle pourrait receler sont très nombreux. Le principe d'une formule intermédiaire entre le Code criminel et la loi des mesures de guerre risque de mettre en danger de manière permanente et injustifiée les libertes civiques.

sement que seul un péril imminent de guerre, d'invasion ou d'insurrection pourrait justifier une mise en veilleuse par le gouvernement de certaines libertés fondamentales. On entend justifier le projet de loi permanente en affirmant qu'il permettrait au gouvernement de

réagir rapidement en face d'une situation grave. On présume, sans le dire, que l'obligation de consulter le Parlement risquerait d'entraver l'action du gouvernement en face d'un désastre prochain. Mais seule la menace d'un désastre ultime pourrait justifier le gouvernement de passer outre aux prérogatives du Parlement en tout ce qui touche aux libertés fondamentales.

Il n'est pas interdit de présumer que la loi projetée, étant moins dure que la loi des mesures de guerre, pourrait être invoquée sans susciter des répercussions politiques aussi graves. Il nous paraît, cependant, que l'invocation des pouvoirs d'urgence devrait être rendue plus difficile plutôt que d'être facilitée. La survie même de nos institutions libres nous impose l'obligation de viser à minimiser le recours aux pouvoirs d'urgence en face des problèmes qui se présentent à nous. Chaque fois qu'on a recours à des pouvoirs qui entrainent une suspension des libertés fondamentales, on porte une atteinte sérieuse à la viabilité même de nos institutions libres. Nous convenons que des pouvoirs plus étendus pourraient être nécessaires pour faire face à des menaces très graves mettant en danger les fondements mêmes de notre société; mais il nous semble que tous nos efforts devraient tendre à réserver pour ces situations extrêmes le recours à de tels pouvoirs.

## L'expérience d'octobre

Notre récente expérience nous donne une bonne idée de la façon dont le recours aux pouvoirs d'urgence peut mettre en péril l'équilibre précaire qui sous-tend une société démocratique. Il a été impossible, au cours des derniers mois, d'empêcher que l'invocation des pouvoirs d'urgence n'entraine l'incarcération d'un nombre considérable de citoyens inno-

On ne saurait nier, non plus, que ces excès ont engendré, chez plusieurs citoyens, un sentiment d'hostilité profonde à vernement qui permet de tel-les injustices. De plus, bon nombre de citovens, même s'ils ne sont pas devenus radicalement opposés à notre systeme politique, seront, pour dire le moins, enclins à une certaine neutralité devant les manifestations de violence politique. Sa souvenant de quelles injustices une démocratie est capable, ils seront plus enclins à se montrer tolérants devant les actes d'injustice commis par les terroristes qui s'érigent en ennemis de la démocratie. Voilà qui explique probablement les ovations prolongées et les applaudissements chaleureux qui ont accueillis récemment les propos de certains partisans de violence révolutionnaire lorsque ceux-ci ont pris la

parole en public. L'invocation des pouvoirs d'urgence a aussi engendré des retombées qui vont bien au-delà de la situation immédiate de crise à laquelle nous faisions face. Nous ne voulons pas penser que le gouvernement qui a déclenché cet appareil a pu souhaiter un seul instant que des résultats aussi malheureux se produisent.

A Ottawa, la police s'est emparée d'affiches pacifistes à l'occasion d'une perquisition effectuée au domicile d'un membre d'un mouvement pacifiste. A Guelph, la police a saisi les épreuves d'un journal publié par les étudiants de l'université. A Halifax, un imprimeur s'est cru obligé de s'ériger lui-même en censeur d'un jour-

nal étudiant. A Vancouver, les autorités locales ont menacé de se servir des pouvoirs d'urgence contre des dissidents qui n'ont aucun lien avec le FLQ. Radio-Canada a enjoint à ses employés de s'abstenir de toute participation à des controverses publiques. Sans en subir aucun dommage politique apparent, des hommes politiques ont commencé à parler de carte d'identité obligatoire et de censure de

Comment ne pas réaliser que ces incidents ne représentent qu'une fraction des cas qui ont surgi? En plus, il faut reconnaître que plusieurs personnes chargées de l'application de la loi au Canada ont veillé loyalement à réduire au minimum les excès et les abus. Si de tels abus peuvent surgir même lorsque les autorités se montrent conscientes du devoir qui leur incombe de les empêcher, que ne fautil pas craindre, dans un climat plus tendu, de la part d'autorités moins vigilantes? Nous devons nous rendre compte, de plus, que les cas qui ont été portés à l'attention du public ne révèlent qu'une partie de ce qui s'est passé. Il sera im-possible de jamais établir un

dossier complet de toutes les lette d'informations. Il n'est conséquences de la décision à peu près rien, dans nos lois prise en octobre dernier. Il ordinaires, qui interdise à la police de s'infiltrer dans des est tout simplement impossible d'établir combien de perorganisations, de se livrer à sonnes innocentes ont eu à l'espionnage, de verser des subir les conséquences de pots-de-vin pour obtenir des cette décision, et qu'elle est la gravité des dommainformations, et même de pratiquer l'écoute électronique. ges qu'elles ont subis. Il On pourrait soutenir, très nous est tout simplement imraisonnablement, qu'il faudrait possible de mesurer les effets restreindre certains des pouvoirs dont dispose présentenocifs, d'une censure que les citoyens se sont sans doute imment la police. Mais on voit posée à eux-mêmes en raison mal comment on pourrait préde la crainte qu'ils nourrisconiser une extension de ces saient à l'endroit de leurs empouvoirs. On pourrait natuployeurs, de leurs propriétairellement envisager un recours res, de la police et des autoriplus judicieux à certaines techniques modernes de tra-Ce que nous savons, c'est vail policier. Mais cela ne que des actions et des paroles requiert aucunement une lérepressives, qui eussent en

hommes

gislation spéciale. N'est-il pas significatif qu'à la lumière de l'expérience des derniers mois, il semble bien que ce soit le travail normal c'est que de nombreux cide la police, et non les pouvoirs d'urgence, qui ait abouti tuels de premier plan, tant du au succès remporté par les côté anglophone que du côté forces policières dans la libéfrancophone, en ont éprouvé un ration de James Cross et la capture des personnes soupconnées de l'enlevement et du

meurtre de Pierre Laporte? De plus, rien, dans le Code criminel ou dans les lois ordinaires du pays, n'interdit que l'on procure des renforts Pour ces raisons, nous aux forces de police réguliecroyons qu'il faut éviter toute res et que l'on recoure à l'arnouvelle loi qui autoriserait mée en vue de soutenir l'activité de la police dans certaines situations. Si l'on exclut les situations comportant un danger clair et réel de renversement illégal du gouvernement cours inconsidéré aux pouvoirs ou de l'ordre social, pourquoi ne pourrions-nous pas nous en remettre aux pouvoirs actuels de la police pour fournir à notre société une mesure réaliste de protection et de sécurité? Pour tout dire, pourmesures de guerre. En raison quoi le recours intelligent à ces pouvoirs normaux ne pourrait-il pas réussir à rendre impossible l'émergence d'une situation extrêmement grave? rable qu'un gouvernement n'ait Nous disposons présentement de la loi des mesures de guerpas d'autre choix que d'opter entre l'application des dispo-sitions habituelles du Code cri-face aux cas de catastrophe minel et l'invocation de la loi majeure; nous disposons de des mesures de guerre. Il plus des pouvoirs que le Code existe naturellement une aucriminel confere aux autorités tre voie: elle consisterait à lorsqu'il s'agit de faire face introduire en temps voulu une à des dangers de moindre graloi spéciale. Mais cette voie vité: quel besoin y-a-t-il de entraînerait au moins le remesures intermédiaires?

A tout événement, le fardeau de la preuve incombe, en ceci, à ceux qui préconisent l'adoption d'une loi nouvelle. Il leur incombe de démontrer la nature et l'étendue du mal qu'elle vise à combattre et de justifier les moyens qu'elle préconise afin d'y faire face. Cela reste à faire. Personne n'a démontré jusqu'à maintenant, l'existence de périls tels que nous ne puissions y faire face à l'aide des pouvoirs dont disposent actuellement les autorités. Tant et aussi longtemps que cette preuve n'aura pas été avancée, une population libre devrait éviter de se laisser séduire par le mirage d'une loi visant à accorder au gouvernement des pouvoirs d'urgence sur une base permanente. C'est pourquoi la Ca-nadian Civil Liberties Association prie respectueusement le gouvernement du Canada de renoncer à son projet de soumettre au Parlement une telle législation.

# Les véritables besoins

Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas d'une nouvelle des pouvoirs d'urgence, mais plutôt d'amendements à la législation actuelle, c'està-dire en particulier à la loi des mesures de guerre. Nous devrions viser à restreindre les pouvoirs que cette loi confère au gouvernement, non à les étendre. Aucune situation d'urgence, y compris une guerre sanglante, ne pourrait justifier l'octroi au gouvernement de pouvoirs aussi étendus, assortis de garanties aussi minces. Ainsi que nous l'avons indiqué tantôt, il faut voir pour l'instant aux priorités plus urgentes. C'est pourquoi nous nous réservons de revenir plus tard sur cette question importante.

Les pouvoirs d'urgence qui doivent retenir notre attention immédiate sont ceux que

définit la loi de l'ordre public, Où est le danger? dite loi Turner.

Si jamais il a existé une justification pour l'innovation pouvoirs d'urgence en octobre dernier, la Canadian Civil Liberties Association soumet respectueusement que rien, dans les faits publiquement connus à l'heure actuelle. ne justifie le maintien à l'heure actuelle de ces pouvoirs d'urgence.

La loi Turner érige en offense criminelle le simple fait d'être membre du Front de libération du Québec. Nulle part la loi ne définit ce qu'il faut attendre par le mot "membre". Elle ne précise pas non plus comment l'on devient membre, comment l'on continue de l'être, ou comment l'on cesse de l'être. Le seul élément utile qu'on

puisse invoquer à cet égard réside dans la présomption que crée la loi voulant que le fait d'avoir assisté dans le passé à des réunions de l'organisation illégale suffise à établir qu'on y a appartenu. A notre humble avis, cette disposition de la loi Turner pouse les frontières de l'illégalité beaucoup plus loin qu'une société libre ne devrait le permettre. Il est plausible que des citovens aient assisté des réunions de l'organisation illégale pour toutes sortes de raisons n'ayant rien voir avec la conspiration ou le terrorisme. Il a pu s'agir dans certains cas de motifs inoffensivement romantique ou de motifs de curiosité intellectuelle. De plus, avant le 16 octobre 1970, l'assistance à de telles réunions était parfaitement légale. Il est injuste et déraisonnable de considérer comme illégal aujourd'hui le simpe fait d'avoir été présent à des réunions qui étaient légales hier, si l'on ne possède au surplus aucune preuve établissant que la personne accusée a participé en quelque manière à la préparation, à la commission ou même à la simple considération d'actes de terreur ou de violence.

On ne saurait considérer comme une sauvegarde suffisante le fait de permettre à une personne accusée, comme le fait la loi Turner, de produire des preuves visant à réfuter cette présomption d'appartenance au FLQ. Il est virtuellement impossible en bonne logique, d'établir la preuve d'un événement qui n'a pas eu lieu. A part le témoignage que l'accusé pourrait lui-même voulant qu'il n'ait pas été membre de l'organisation illégale, comment pourrait-il établir la vérité de ce qu'il dit?

Qui pourrait témoigner du fait qu'il n'a pas appartenu à l'organisation illégale? Pour employer une analogie, comment une personne qui n'est jamais allée en Europe pourrait-elle trouver un témoin capable de témoigner qu'elle n'est jamais allée en Europe? C'est ainsi que nous courons

le risque grave d'envoyer des citoyens en prison pour cinq ans, non pas à cause des mauvaises relations qu'ils auraient eues. Au plan de la procédure, la loi Turner confère à la police le pouvoir extraordinaire de perquisitionner, de saisir, d'arrêter, et de détenir sans mandat, sans caution, ou même sans accusation précise, sans autre motif que "la raison de soupçonner" une of-

Personne n'a démontré que la sécurité du Canada ou de toute communauté faisant partie du Canada exige que nous allions aussi loin. Nous avons déjà établi à cet égard les pouvoirs considérables dont disposent les autorités en vertu du Code criminel.



James Cross est maintenant

en liberté et les personnes soupçonnées d'avoir enlevé et assassiné Pierre Laporte sont sous arrêt. L'armée a été retirée du Québec et le ministre de la justice du Québec a renoncé à son droit de veto en ce qui concerne les libérations sous cautionne-ment. Où est donc la preuve d'un danger si grand qu'il justifie le maintien de tous ces pouvoirs additionnels que prévoit la loi Turner? gouvernements du Canada et du Québec se sentaient suffisamment en sécurité pour retirer les forces armées du Québec, comment peuvent-ils honnêtement soutenir que la situation soit si instable qu'elle justifie le maintien des pouvoirs d'urgence? A tout prendre, une societé libre qui se trouve en situation difficile préférera toujours compter sur des forces policières plus nombreuses mais disposant de pouvoirs plus limités plutôt que sur des forces policières moins nombreuses armées de pouvoirs plus considérables.

Le premier ministre du Canada déclarait récemment qu'avant de révoquer la loi Turner, il devra obtenir de toutes les autorités policières l'assurance absolue qu'il n'existe absolument plus aucun danger de crise. Nous nous inscrivons respectueusement en faux contre cette déclaration. Car il est impossible de prouver qu'un tel danger est absolument impossible. Dans une société libre,

le fardeau de la preuve en pareil cas, incombe à ceux qui veulent restreindre nos libertés et non à ceux qui veulent les préserver. Aussi longtemps que vous imposez le fardeau de la preuve aux défenseurs de la liberté, vous pouvez justifier en permanence l'existence de mesures ré-

Sur la foi des considérations qui précèdent, la Canadian Civil Liberties Association demande respectueusement la révocation immédiate de la loi Turner. Elle demande aussi que, dans tous les cas où aucune accusation n'a été portée et aucune offense n'a été commise en vertu des dispositions du Code criminel ou de nos lois régulières, tous les biens saisis soient rendus à leur propriétaire et toutes les accusations portées pour d'autres raisons soient retirées.

En bref, la Canadian Civil Liberties Association recommande les mesures suivantes:

 Que soit abandonné le projet de loi spéciale portant sur la création de pouvoirs d'urgence en temps de paix; Que soit révoquée la loi

3) Que, sauf dans les cas où des accusations sont pendantes et dans les cas où des offenses tombant sous l'empire des lois régulières ont été commises, des mesures soient prises en vue de restituer leurs biens aux personnes qui en ont été dépossédées. et de retirer toutes les accusations portées en vertu de la loi Turner et de la loi des mesu-

# SESSIONS EN AUDIO-VISUEL

organisées par le GAP (Groupe d'animation pastorale)

INITIATION AU LANGAGE AUDIO-VISUEL

session de 15 heures: du 23 au 25 avril session de 40 heures: du 24 au 28 mai

TECHNIQUES DE MONTAGE AUDIO-VISUEL

session de 15 heures: du 16 au 18 avril

TECHNIQUES D'ANIMATION AUDIO-VISUELLE session de 15 heures: du 30 avril au 2 mai session de 40 heures: du 28 juin au 2 juillet session de 40 heures: du 23 au 27 août

LITURGIE AUDIO-VISUELLE

session de 40 heures: du 9 au 13 août

POUR TOUT RENSEIGNEMENT: Le GAP

296 Loranger Cap-de-la-Madeleine Tél. (819) 378-1103

DISQUES À

"WORLD SERIES"

# MONTROSE CLASSIQUES DISCONTINUÉS

VASTE CHOIX DE **NOUVEAUX DISQUES** 

LE DISQUE

DE MARQUES

• R.C,A.

LONDON

PHILIPS • EPIC

 COLUMBIA ETC. • ANGEL

VICTROLA SERAPHIM

• ACE OF

DIAMOND

HELIODOR

PHILIPS

• CAMDEN

EGALEMENT SUR DISQUES VOX **NONESUCH** 

**UN SURPLUS** DE DISQUES DISCONTINUES **TOUTES LES** 

MARQUES RECONNUES

LA VENTE EST RETENUE jusqu'à 5 h. P.M. samedi le 3 avril

CENTRE DU DISQUE

RA. 9-2833

Montréal 408

Becccccccccccccccccccc AUX 10 - 15

Ronde de distribution de journaux

LE DEVOIR QUOTIDIEN DU MATIN

Les agents-distributeurs du journal Le Devoir offrent actuellement des rondes dans les 3 territoires suivants:

MONTREAL - LAVAL - RIVE SUD Mile Larochelle, 9 à 5 p.m., 844-3361

MTL 129 \*861-9621 Accessible par deux stations de métro Champ-de-Mars et Berri

842-4212

# LA REVISION CONSTITUTIONNELLE

par Marcel FARIBAULT

\$5.00

"Un ouvrage d'une grande richesse, que nul de tous ceux qui actuellement préparent la réforme de la constitution canadienne ne peut se permettre d'ignorer

Richard Arès, "Relations"

En rappel VERS UNE NOUVELLE CONSTITUTION

par Marcel FARIBAULT

\$3.50

En vente dans toutes les librairies



245 EST, BOUL. DORCHESTER,

## PINARD FUSTIGE

mation à laquelle il avait été invité, avec les contestataires du tracé dans l'est de la ville.

Le ministre se demande ce qu'il y avait "au fond de toute cette histoire puisque les autorités municipales sont elles-mêmes revenues au tracé de la rue Notre-Dame qui avait été proposé par M. Pinard en 1965, et de nouveau en 1967 par M. Fernand Lafontaine, alors ministre de la voirie.

M. Pinard se réjouit de ce que les deux projets - celui de l'autoroute et celui du métro - aillent maintenant de pair, les deux répondant à des besoins

'Il y a d'autres personnes maintenant qui contestent la sagesse de la décision du gouvernement quant au tracé de la rue Notre-Dame. Mais ce ne sont plus les mêmes personnes qui contestent notre décision. Ce sont des contestataires à caractère professionnel, d'après ce que je puis comprendre. Il y en a même qui viennent de Toronto. Ils ont contesté la décision du ministère de la voirie, à Toronto, de construire l'autoroute Spadina. Ils ont retardé les travaux pendant deux ans, alors que l'autoroute Spadina sera construite de toute façon à Toronto. Ce même contestataire professionnel, qui a fait échec au gouvernement ontarien, est à Montréal, en ce moment, pour alimenter la contestation dans le secteur ouest, à Westmount en bas.

M. Claude Charron (PQ - Saint-Jacques) est intervenu, moqueur pour dire que "M. Saulnier n'est pas tout à fait un maoiste'. M. Pinard n'a pas identifié ceux qu'il appelle les contes-tataires professionnels, mais il s'en est alors pris à MM. Saulnier et Pelle-

M. Pinard a profité de l'étude d'un budget supplémentaire (qui prévoit notamment \$8 millions en paiement d'indemnités aux expropriés de l'autoroute est-ouest à Montréal) pour faire état de la nécessité et de la rentabilité du

'Je ne vois pas comment, a dit le ministre, une autoroute à moins de la faire en rase campagne, ne nous obligerait pas à déplacer des personnes, des familles, des commerces ou des industries.

Dans l'axe de la rue Rouen, a-t-il ajouté, il y aurait environ 1,458 familles à déplacer, alors que dans l'axe de la rue Notre-Dame, si c'est le tracé qui est retenu conjointement par le ministère et la ville, il y en aura envi-

M. Pinard estime que les avantages de l'autoroute, combinés à ceux du métro, qui sera prolongé, dépassent les inconvenients

Il a dit que le tracé définitif dans l'est de la ville sera établi "après comparaison très sérieuse des deux études, après aussi des consultations très actives avec la ville de Montréal et tous les groupes intéressés'

Selon le ministre, la construction de l'autoroute et du métro dans l'est "revaloriseront certainement ce secteur. aidant ainsi le commerce et l'industrie par un accès plus facile et favorisant, sans doute, la rénovation domiciliaire par la prospérité que ces ouvrages en-

M. Pinard a dit que le gouvernement a pris la décision de construire l'autoroute, et qu'il le maintiendra, en dépit des objections relatives à la destruction du tissu urbain, dont le ministère aurait d'ailleurs tenu compte.

De l'avis du ministre, il est important et urgent de relier l'échangeur Turcot au pont-tunnel Lafontaine, par le bas de la ville "rentabilisant" ainsi des travaux qui ont déjà coûté \$200 millions. Entre l'échangeur Turcot et la rue Sanguinet, moins la section comprise entre la rue de la Montagne et l'échangeur Université, les travaux devraient être complétés en décembre 1972. "D'ici là, nous allons décider du tracé dans l'est de Montréal puisque le tracé Rouen a été mis en cause par la ville de Montréal qui l'avait en quelque sorte imposé au ministère de la voirie qui, lui, proposait le tracé de la rue Notre-Dame auquel I'on semble pourtant devoir revenir.

## WILLIAM CALLEY

raissait plutôt mou par rapport à tous ceux impeccables qu'on lui avait tou-jours vu faire. En dehors du soupir et de ce salut presque bâclé, il n'a pas laissé percer la moindre émotion.

William Calley est le premier offi-cier américain à être condamné dans l'affaire du massacre de My Lai. Trois autres doivent passer en jugement: le capitaine Ernest Medina, supérieur direct de Calley, accusé lui-même d'atrocités, le colonel Ernest Kotouc, offi cier de renseignements de la brigade accusé de torture au cours d'interrogatoire de prisonniers et le colonel Oran K. Henderson, commandant de la brigade, accusé d'avoir minimisé dans ses rapports l'étendue du massacre de civils auquel la section de Calley s'é-tait livré dans le hameau de My Lai.

Nous avons bénéficié de la moins mauvaise des deux sentences possibles. Je crois que Calley pense comme moi. Tel a été le commentaire de Me George Latimer qui a ajouté qu'il allait s'occuper rapidement de la procédure d'appel et qu'il pensait que la sentence serait réduite.

William Calley a été emmené par la police militaire dans la "cellule" (un deux pièces) qu'il occupe depuis lundi lorsque le jury a rendu son verdict de coupable de meurtre au premier degré. Sur le perron du bâtiment où il avait été jugé il a salué militairement une foule silencieuse de quelque 150 personnes. Une femme s'est écriée sur son passage: "ils l'ont crucifié"

Il semble évident que si le jury avait choisi la peine de mort, les réactions dans le pays auraient été plus violentes que celles que l'on a déjà enregistrées depuis que Calley a été reconnu coupable "au premier degré". Mais est-ce à dire que l'emprisonnement à vie calmera l'émotion déjà soulevée aux Etats-Unis? C'est peu probable. En dehors de nombreuses déclarations fortement critiques que l'on recueille dans tous les milieux, des groupements se forment dans plusieurs Etats pour la défense du lieutenant Calley. Des pétitions circulent et recueillent un nombre appréciable de signatures, des comités se forment pour collecter les fonds nécessaires à l'action. Mais les motifs invoqués par les critiques - qui vont du mécontentement à l'indignation - sont très diversifiés. Ils vont de la simple opinion que "la guerre c'est la guerre" et qu'il ne fallait donc pas faire ce proces, jusqu'à l'exigence de faire passer en jugement les généraux, les ministres et même les présidents des Etats-Unis tenus pour responsables de la guerre au Vietnam.

# 25,000 messages à Nixon

Parlant aux journalistes à San Clemente, où le président Nixon tient sa 'Maison-Blanche de l'ouest', M. Ziegler, porte-parole du président, a révé-lé que cinq mille télégrammes sont déjà parvenus à ce jour à la Maison-Blanche à Washington et que les quatre circuits de réception qui y sont installés par la compagnie télégraphique Western Union sont en marche sans arrêt. La compagnie Western Union estime que les messages encore non transmis occuperont les quatre circuits jusqu'à la fin de la semaine. Selon M. Ziegler, quelque 20,000 télégrammes pourraient encore être transmis durant ce laps de temps. De plus, le porte parole a révélé que 1,500 coups de téléphone protestant contre la condamnation du lt. Calley ont été reçus à la Maison-Blanche.

Interrogé sur les sentiments du pré sident Nixon sur l'affaire Calley, M. Ziegler a répondu: "Je ne suis naturellement pas en mesure d'en parler"

## GERARD FILION

dernière assemblée du Conseil, qui a eu lieu le 15 mars. Même si des copies de la lettre ont été expédiées à tous les membres du Conseil de même qu'au premier ministre Bourassa et au ministre des finances Raymond Garneau, le texte original était adressé à M. Deschamps et non au président du Conseil, qui est M. René Paré. On doute, dans ces circonstances, que le Conseil soit amené à se prononcer sur le geste de M. Filion avant le 6 avril.

Selon nos informations, M. Filion demeure président du groupe Marine Industries, dont le contrôle est aux mains

## JEAN MARCHAND

assigné lors de sa création il y a deux

Nous admettons, a dit M. Marchand que l'effet de notre programme n'est pas apparent, étant donné la situation du chômage, mais cela ne veut pas dire que notre programme d'aide à l'industrie dans les zones défavorisées n'a pas donné de résultats.

"Notre subvention d'une quinzaine de millions de dollars à une aciérie dans les Maritimes a préservé deux mille emplois, vous ne viendrez pas me dire que cela n'est rien", a lancé M. Mar-

M. McGrath n'en a pas moins soutenu que le ministère de M. Marchand n'avait rien à voir avec l'amélioration de l'économie des Maritimes. Il s'agit là d'une progression normale de l'économie depuis 1964, a-t-il dit.

M. Marchand, quant à lui, croit que la situation du chômage serait pire dans les Maritimes et dans les autres régions désignées si son ministère n'avait pas aidé financièrement l'indus-

Le ministre fédéral a évité de présenter des exemples qui touchent le Québec. Son sous-ministre, M. Tom Kent, toutefois, a précisé que la hausse du chômage au Québec n'était pas spectaculaire puisque le taux de chômage québécois a toujours été de 25 à 30% supérieur à celui de la moyenne nationale et que ce taux est actuellement de 26% supérieur à celui du reste du pays. M. Kent a par ailleurs souligné qu'il y avait eu une amélioration considérable de l'économie dans les Maritimes au cours de l'année dernière.

Le seul député libéral présent, M. Joseph Guay, du Manitoba, s'est plaint quant à lui du peu de cas que le gouvernement faisait du chômage dans les provinces de l'Ouest et de l'intérêt exclusif que portait le ministre envers les Maritimes

Le député de Moncton, M. Charles Thomas, enfin, craint que les millions de dollars consacrés à la promotion régionale ne servent à rien puisque, selon lui, ce sont les grands centres industriels qui doivent être aidés. C'est le climat général de l'économie qui a une répercussion sur les économies régionales,

# LES BÉNÉFICES

ces respectifs de \$29,000, et de \$24,000. La compagnie LaSalle Tricot a vu, pour sa part, son déficit d'opérations passer de \$12,000, en 1969 à \$67,000, en 1970.

L'actif global de la SGF à la fin de l'exercice s'élève à \$56,718,342. La valeur des investissements au coût est estimée à \$38 millions. De ce total, près du tiers, soit \$12,555,000, est investi dans le groupe Marine Industries.

Les actions de la SGF étaient vendues originellement à \$10. l'unité. D'après les cours fournis par la Financial Post du 20 mars, les plus récentes transactions, survenues en février, auraient rapporté aux détenteurs qui se sont départis de leurs actions \$4. l'unité. Il faut dire, cependant, que le volume des transac-tions individuelles est, à ce chapitre, très réduit. La plupart des actions de la SGF sont, en effet, détenues par des actionnaires institutionnels qui en ont souvent fait l'acquisition pour des motifs autant sociaux qu'économiques et qui ne manifestent pas, par conséquent, la même nervosité ou les mêmes impatiences que des actionnaires ordinaires.

## L'UQAM

ner leurs cours et les etudiants de les

Mais les membres du Syndicat des professeurs de l'université du Québec (CSN) ont voté un appui inconditionnel à leurs camarades, peu après le débrayage du personnel de soutien de l'UQAM et ils doivent se réunir de nouveau ce matin, au Gesù, pour déterminer "les movens à mettre en oeuvre pour organiser les formes de cet appui, le transformer en collaboration'

Un communiqué du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) auquel est affilié le SEUQAM, a véhiculé la nouvelle que les étudiants de l'UQAM ont décidé d'appuyer la grève des non-enseignants de leur université, de se joindre eux "dans leur travail de défense de leurs intérêts et d'information sur la situation existante" et de respecter les lignes de piquetage. Ces étudiants seraient ceux des modules d'histoire, d'économie, de mathématiques, de sciences techniques, d'animation culturelle, de biologie, d'études littéraires, de sociologie. Le communiqué est également signé par les comités d'action politique de science politique et du module de philosophie.

Le conseil du Québec du Syndicat canadien de la fonction publique affirme dans un communiqué que "c'est majoritairement que les quelque 500 employés de soutien de la constituante de Montréal de l'université du Québec se sont prononcés en faveur de la grève'

De son côté, l'administration de l'U-QUAM déclare que sur 500 non-enseignants, 400 environ assistaient à l'assemblée et que la grève fut votée par une faible majorité de 10 voix – soit 199 favorables à l'arrêt de travail et 189 défavorables.

Dans le communiqué syndical, est dit qu'à la séance de conciliation de 'la partie patronale n'avait pas daigné présenter d'offre valable aux yeux du syndicat". Et aussi qu'il y a mésentente complète en ce qui concerne la permanence: "alors que le syndicat l'exigeait après 18 mois de service, l'employeur la refuse avant 24 mois et enAutoroute

# Le PQ: lutte à outrance contre l'octroi de crédits

QUEBEC (Le Devoir) - Les députés du Parti québécois ont mené une lutte à outrance (filibuster) hier soir contre l'adoption de crédits pour l'autoroute est-ouest à Montréal, mettant ainsi le gouvernement dans l'eau bouillante, étant donné que les crédits sont déjà engagés, que des appels d'offres ont été lancés et que des expropriations sont fai-

Ils se faisaient ainsi l'écho des protestations populaires dans leurs comtés. Ce n'est que sur le coup de minuit que les crédits supplémentaires de \$52.5 millions pour l'exercice qui a pris fin hier soir ont été adoptés sur division, le PQ s'y opposant jusqu'à la limite.

Plus tôt dans la soirée, l'Assemblée nationale était saisie d'une motion présentée par le leader parlementaire du Parti québécois, M. Robert Burns, demandant que le comité des subsides réduise de \$8 millions à un dollar, les crédits exigés pour la construction de l'autoroute est-ouest. En d'autres termes, de geler le projet pour reconsidération.

A la suite du ministre Bernard Pinard, six députés de l'opposition ont participé au long débat débuté au cours de l'après-midi: MM. Fernand Lafontaine (UN), Aurèle Audet (RC), Robert Burns (PQ), Claude Charron (PQ) et Camil Samson

(RC). Et à mesure que la soirée vieillissait, l'amertume et l'arrogance du pouvoir, par toutes sortes d'interruptions et d'injures, se faisaient sentir plus lourdement que jamais auparavant.

Pour l'Union nationale, l'ancien ministre de la voirie et député de Labelle, M. Fernand Lafontaine a fait ressortir qu'Ottawa, en refusant de renouveler l'entente sur la transcanadienne a empêché le Québec de terminer son tracé, lui causant ainsi préjudice à la faveur des autres provinces. Selon M. Lafontaine, le fédéral a refusé au Québec ce qu'il a

accordé aux autres provinces. Quant au député créditiste d'Abitibiouest, M. Aurèle Audet il s'est demandé pourquoi le gouvernement imposait la construction d'une autoroute à des populations qui n'en veulent pas et a invité le ministre Pinard a réaliser ses projets plutôt, dans la région de l'Abitibi.

Du côté du Parti québécois, alors que le député Charron soulignait l'absence de consultations populaires, le député Burns a critiqué le projet "conçu sans qu'on ait prévu le relogement de milliers de familes". Il a également fait ressortir le danger d'entraîner de nombreuses mises à pied, et conséquemment la démolition des usines, sans savoir si elles seront reconstruites au Québec.

core à compter du 1er juillet 1969 seulement, ce qui a tout simplement pour effet de faire en sorte qu'à l'heure actuelle, si le syndicat acceptait la chose, aucun employé de cette institution ne détiendrait de permanence ou sécurité d'emploi"

La partie patronale affirme pour sa part que "l'UQAM a bel et bien accepté la clause de permanence après 18 mois dans l'unité syndicale et en a informé hier (mardi) à 19 heures, soit avant l'assemblée, les chefs du SCFP. Le texte final de l'offre globale de l'UQAM a été remis en mains propres par le conciliateur à M. Jacques Brûlé, président québécois du SCFP

Il convient ici de noter que le syndicat parle de "18 mois dans l'unité syndicale" et que celle-ci n'existe que depuis le 14 août 1970.

Dans l'interprétation des offres salariales, il y a également, de part et d'autre, des différences d'appréciation qui font que les deux parties ne parlent pas le même langage. Ce que la partie patronale appelle du "rattrapage" quand il s'agit de rajustements dans les échelles de salaires, est considéré comme de l'acquis par la partie syndicale. Parce que ce "rattrapage" représente 4.5% de la masse salariale de cette catégorie, l'UQAM soutient qu'elle offre à son personnel technique et de bureau (378 employés) une augmentation globale de 10.5%, alors que le syndicat n'évalue cette offre qu'à 6.5%.

Autres points obscurs: 1) le SEUQAM dit que l'UQAM "refuse catégoriquement toute rétroactivité salariale", tandis que la partie patronale se contente de déclarer que cette question a été discutée mais qu'aucune décision n'a encore été prise; 2) le syndicat dit que les représentans de l'UQAM se sont toujours plus à revenir sans cesse sur des clauses déjà paraphées, ce que nie catégoriquement le recteur de l'UQAM.

Et tandis que le syndicat affirme que plusieurs autres items importants à toute convention collective normale font également l'objet d'une mésentente complète entre les parties en cause", la partie patronale déclare ce qui suit:

"Une des principales offres faites par l'UQAM, celle de la sécurité d'emploi, devient un point central dans la convention collective entre l'UQAM et le SEUQAM. Les clauses à cet effet couvrent toutes les modalités d'application touchant la garantie de l'emploi après 18 mois dans l'unité syndicale, l'ancienneté, l'évaluation des tâches, la classification du personnel, le recyclage, le changement à une autre fonction à l'intérieur de l'UQAM ou dans le réseau de

"A l'heure présente, le conflit actuel se réduit à une question monétaire. D'u-ne part, l'UQAM offre en augmentations salariales le maximum de 6% qui est consenti comme dépense autorisée par le ministère de l'éducation. De son côté, le syndicat revendique une hausse de la masse salariale de 16%.

Bref, tout en reconnaissant qu'il n'a pas à défendre la politique salariale du gouvernement, le recteur de l'UQAM a déclaré qu'il doit s'en tenir au budget qui lui est fixé.

Si les parties sont d'accord, il se peut qu'il y ait une rencontre avec le conciliateur à 14h30 aujourd'hui

Une semaine, c'est trop court pour aller quelque part? Profitez alors de notre semaine de 10 jours!

Pour seulement \$99, vous avez une Oldsmobile Cutlass ou une autre excellente voiture flambant neuve. Vous en profitez pleinement pendant deux fins de semaine et toute la semaine entretemps. Vous partez avec un plein réservoir d'essence gratuit et ne payez aucun frais de millage sur les 500 premiers milles.

Si vous n'avez pas de carte de crédit Tilden, nous acceptons les cartes Esso, Gulf, Shell et pratiquement toute carte de crédit reconnue.

P.S. Si vous allez aux États-Unis ou outre-mer, nous pouvons réserver une voiture pour vous par l'entremise de nos amis de la National Car Rental.

## IMMEUBLE MODERNE À VENDRE OU À LOUER



# 2850 EST, SHERBROOKE:

- Superficie: 40,000 p.c.
- Idéal pour école, clinique, bureaux; A l'épreuve du feu;
- Chauffage zoné; Climatisation, si désiré;
- Ascenseur 10 personnes; Aucune limite de zonage: Occupation, le 1er août 1971.

RENSEIGNEMENTS: 845-3382

# COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire indépendante reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation

> Directeur: M. Aurèle Daoust

# EXAMEN D'ENTRÉE

pour les

élèves de 6e et de 7e années qui commenceront les études de niveau secondaire

# GARCONS ET FILLES LES SAMEDIS

de 9h. A.M. à midi et 3 avril.

Inscriptions en cours pour toutes les sections du secondaire

1380, rue Gilford, Montréal 177 Téléphone: 525-2516

# Stevens accuse les États-Unis

FREETOWN (AFP) - M. Siaka Probyn Stevens, premier ministre du Sierra Leone, a déclaré hier que les Etats-Unis avaient participé à la tentative de coup d'Etat dont il a été victime la semaine dernière.

Le premier ministre, qui parlait au cours d'une session extraordinaire du parlement, a précisé que l'épouse officier supérieur de l'armée avait été arrêtée pour

avoir rendu de fréquentes visi-

## Bourse de \$50,000 à un jeune médecin

L'Association des compagnies d'assurance vie vient d'accorder à un médecin de Montréal l'une de ses deux bourses annuelles de \$50,000. Il s'agit du Dr David Mulder âgé de 32 ans, qui recevra ce montant qui lui permettra de poursuivre ses travaux de recherche et d'enseignement à l'université McGill et à l'hôpital général de Montréal. Le Dr Mulder est originaire de Saskatchewan mais il a reçu sa formation professionnelle à l'université McGill de Montréal. L'autre titulaire d'une bourse de \$50,000 pour 1971 est le Dr F.C. Cameron, âgé de 31 ans, professeur adjoint aux départements de médecine et de physiologie de l'université de la Colombie-Britannique.



HUOT Mathilde. A Montréal, le 30 mars 1971, a l'age de 91 ans, est décédée Mme Ernest A. Huot, née Mathilde Bélisle, autrefois de Granby, demeurant au 4220 Henri-Julien. Elle laisse dans le deuil ses neveux; le Colonel Gérald Roberson, de Santa Barbara, Cal., Jacques Bélisle, Ernest Beauchemin C. R. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 avril. Le convoi funèbre partira du Salon Georges Godin Enrg. No 528 rue Rachel est à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de Manieville lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invisition. lieu vendredi le 2 avril. Le con-

tes à l'ambassade des Etats-Unis à Freetown. Il a d'autre part annoncé la création d'une milice populaire au Sierra Leo-

De son côté, M. Jusu Sheriff, chef de l'opposition, a condamné sans réserve "l'assassinat et la violence", et s'est déclaré contre l'alliance militaire passée avec la Gui-

Le parlement était fortement gardé à l'occasion de cette session par des détachements de soldats nationaux et guinéens.

# ARCHAMBAULT



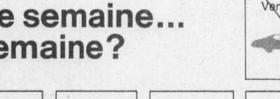
à l'âge de 73 ans est décédé Monsieur Azarie Archambault Retraité de la Commission des Transports de Montréal, il de-meurait au 5057 De Lanaudière à Montréal. Il laisse dans le deuil son épouse, née Bernadette Beivin, et sa fille Micheline, an-nonceur à Radio-Canada à

Lui survivent également ses soeurs et beaux-frères: Florida et Joseph Lavigne, Jeanne Char-trand et Cécile et Édouard Tessier. Aussi les belles-soeurs et beaux-frères Aurore Gauvreau Blanche Mercier, Alice Boivin Irène Lamarche, René et Léonne Boivin, Édouard et Annette Boivin, François et Fernande

Monsieur Archambault est exposé à la Société Coopérative des Frais Funéraires, 4848 Papineau. Le convoi quittera le salon samedi matin à 10.45 hres pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le vice aura lieu à 11 hres. L'in-humation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

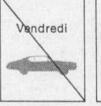
# Deux fins de semaine... dans une semaine?

Mardi



Jeudi

Mercredi

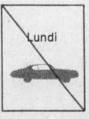




Samedi



Dimanche



Lundi



La semaine de 10 jours à \$99



Une entreprise de chez nous qui fait tout ce qu'elle peut pour vous!

Pour réservations au Canada ou à l'étranger, composez 842.9445

# informations

# internationales

Transportant leurs rares effets personnels dans des cantines, des familles fuient Dacca, la capitale du Pakistan Oriental, dont de nombreux secteurs ont été démolis par l'armée fédérale. Cette photo, prise lundi, a été reçue hier à Londres

## En territoire laotien

# Saïgon lance une opération de commando

Une nouvelle offensive sud-vietnamienne a été lancée hier matin contre la base nord-vietnamienne "611", située en territoire laotien, à quelque soixante-dix km de la frontière sud-vietnamienne.

Cette opération, au cours de laquelle environ 300 "rangers" sud-vietnamiens ont été déposés autour de la base par 80 hélicoptères américains "Iroquois", avait déjà été tentée, sans succès, lundi dernier. Les hélicoptères de combat lanceroquettes "Cobras" qui précédaient les "Iroquois" avaient été obligés de rebrousser chemin devant l'intensité du feu adverse. Depuis, l'aviation américaine avait bombardé la région pratiquement sans arrêt, afin de préparer l'offensive de mercredi matin.

Cette offensive fait partie de l'opération "Lam Son 719" qui continue, a précisé le président sud-vietnamien Nguyen Van Thieu, au cours d'une conférence de presse tenue hier matin sur le front nord des opérations, à une vingtaine de km

de la zone démilitarisée. A cette occasion, le président Thieu a dressé un bilan très positif de l'opération "Lam Son 719", en dépit du retrait précipité des forces sud-vietnamiennes, qui, a-t-il expliqué, a été décidé "parce que nous avions atteint nos objectifs

Résumant la situation, le président Thieu a même estimé que les Sud-Vietnamiens avaient infligé aux communistes "un Dien Bien Phu moral, politique et psychologique", mais les observateurs n'ont pas manqué de souligner qu'il s'était bien garde de prolonger son allusion au plan strictement militaire des



# Aucun débat ne semble marquer le 24ème congrès du PCUS

formation par le canal de la télévision, qui diffusa en direct le rapport de six heures de M. Leonid Brejnev, le huis clos est tombé hier en même temps qu'une partie de l'intérêt, sur la première seance de travail du 24ème congrès du PC de l'URSS.

A en juger par les courts résumés fournis par l'information officielle, les ofateurs soviétiques et étrangers qui se sont succédés pendant toute la journée à la tribune ont, pour les pre-

MOSCOU (AFP) - Après une premiè- miers (dont le plus important fut Piotr membre du politburo), glorifié le rapport de M. Brejnev, en ascension visible, et pour les seconds, exalté l'ami-

tié avec le parti soviétique et l'URSS. Trois grands ténors au pouvoir, dont un "inconnu", M. Edward Gierek de Pologne, ont développé ce thème dans l'optique de leurs problèmes nationaux, sans qu'on ait pu déceler, à travers leurs courtes interventions, le germe d'un quelconque "débat" interne, anti-chinois

M. Le Duan de Hanoi, très ovationet a pronostiqué la défaite américaine en Indochine. M. Walter Ulbright (RDA) a affirmé que la ratification par Bonn de ses traités avec Moscou et Varsovie "était la tâche primordiale pour la sécurité européenne". M. Gierek, qui remplaçait pour la première fois l'ex-leader Vladislav Gomulka dans une grande manifestation communiste, a dit que "les difficultés de ces derniers temps en Pologne seraient surmontées'

# La RAU convoque un sommet arabe pour régler la situation en Jordanie

République Arabe Unie a lancé hier un appel en faveur de la convocation d'un sommeti des rois et chefs d'Etat arabes pour examiner la situation en Jordanie.

Dans cet appel, communiqué hier matin aux chefs des missions diplomatiques ara bes accrédités au Caire, la République Arabe Unie se déclare prête à accueillir les dirigeants arabes dans la capitale égyptienne, mais précise que ce sommet, "d'une extrême urgence pourrait se te-nir dans n'importe quelle capitale arabe.

(A Amman, le roi Hussein devait, quelques heures plus tard, faire une proposition dans le même sens. Il a demandé aux rois et chefs d'Etat ara-bes de se réunir le plus tôt possible, en Jordanie ou ailleurs, pour "examiner sé-rieusement la situation, dresser le bilan de la politique arabe et définir les responsabilités", à un moment où 'la question palestinienne traverse une phase dangereuse mettant en cause le destin de

toute la nation arabe".) L'appel de la République Arabe Unie souligne que l'initiative égyptienne fait écho à un appel lancé par l'Organisation de libération de la Palestine et par plusieurs patriotes arabes qui la soutiennent.

Au Caire, la première im-pression des observateurs est que la République Arabe Unie reprend la politique pan-arabe dont le président Nasser avait fait son cheval de bataille pendant ses 18 ans de pouvoir. Ce n'est sans doute pas de gaité de coeur que les successeurs de Nasser abandonnent après quelques mois d'expérience la politique spécifique-ment "égyptienne" qu'ils es-timaient préférable pour leur pays. Mais sans doute ont-ils estimé que la situation au Proche-Orient étant redevenue ce qu'elle est, ils n'ont plus le

En effet, une politique plus "nationale" aux objectifs plus limités, les distances plus grandes prises à l'égard du monde arabe, tout cela était un bon objectif si les efforts diplomatiques déployés par chaient sur la paix. Car le prix d'une telle politique eut été évidemment un relatif isolement de l'Egypte au sein du monde arabe

Le refus d'Israël de se re-tirer des territoires occupés, les palinodies américaines à l'égard de la République Arabe Unie bouchent ces joursci les perspectives diplomatiques et les dirigeants du Caire

pour sortir de l'impasse et tenter de récupérer le Sinaï perdu. Sans parler encore de nouvelles hostilités, il leur faut bien envisager le durcissement de leur attitude avec

ne pas être seuls et pouvoir compter sur la solidarité arabe au cas où des jours sombres reviendraient à nouveau pour l'Egypte.

La convocation du sommet pour étudier la situation en tous les risques que cela Jordanie a en outre l'avantage comporte. Mais encore faut-il de permettre à la République

nouveau en champion du droit des Palestiniens. Il y a trois jours, les autorités égyptiennes autorisaient l'organisation de résistance palestinienne "Al Fatah" à reprendre ses émissions sur les antennes de la radio du Caire.

## Avec une célérité inattendue

# Pékin restitue l'avion et ses passagers, même américains

philippin détourné mardi sur Canton est revenu hier a Manille. A son bord se trouvaient les 19 passagers et cinq membres d'équipage qui avaient participé, bien involontairement, au premier détournement vers la Chine populaire. Vingt autres passagers avaient pu quitter mardi l'avion à Hong Kong, avant qu'il ne s'en-vole vers Canton.

Devant une foule de journalistes, l'équipage et les pas-sagers ont raconté leur odyssée inattendue. Le commandant de bord a précisé qu'il y avait six pirates de l'air, tous jeunes. Le détournement, a-t-il raconté, s'est passé sans incidents: "ils sont entrés dans la cabine de pilotage et ont braqué un pistolet contre moi. Je me suis contenté de leur demander ou

ils voulaient aller. Mercredi, au moment du départ de Canton, a ajouté le commandant, les autorités chinoises lui ont demandé s'il voulait que les pirates de l'air lui soient confiés pour être ra-menés à Manille. "J'ai refusé catégoriquement, car j'estimais que mes passagers avaient le droit de voyager en paix, sans autres incidents". Quant aux voyageurs, ils ne

semblent pas avoir beaucoup souffert de leur aventure. Ce qui les a frappés, à Canton c'est que "tout était propre et les gens très polis". A leur arrivée, ils ont été amenés à un restaurant, où on leur a donné à choisir entre deux menus, un chinois et un occidental. On leur a ensuite fait si-

gner une reconnaissance de dette. Avant de quitter Canton, ils se sont procurés des livres chinois à la librairie de l'aéroport, dont livre rouge" du président Mao Tsé-toung. Certains d'entre eux se sont faits photographier sous un immense portrait du président chinois. L'un des quatre ressortissants américains se trouvaient dans l'avion a

MANILLE (AFP) - L'avion raconté que les autorités de l'aéroport lui ont fait remarquer: "bien que les impérialistes américains soient des ennemis de notre république populaire, nous

laissons les Américains re-partir pour Manille". Avant de quitter l'aéroport de Manille, tous les passagers ont été interrogés par

# LE SEXE ET LA VIE FAMILIALE

Cours d'eté Du 5 juillet au 13 août



Programme intensif d'études à l'intention des éducateurs, des travailleurs sociaux, des infirmières, des membres du clergé ou de toute autre personne intéressée

DU 5 AU 23 JUILLET: Au campus de l'Université d'Ottawa

> La vie et la sexualité : évolution des attitudes et des valeurs

> 2. Processus de maturation : psychophysiologie et biogénétique chez l'enfant; la moralité, la culture ainsi que le développement psychosexuel chez l'adolescent

DU 26 JUILLET AU 13 AOÛT : Au camp d'été de l'Université (près de Gracefield, Qué.)

> 1. La vie familiale: le choix de l'époux, le décès, le divorce

2. Le monde de la drogue : problèmes psychosociologiques et psychopharmacologiques, la droque devant la loi, à l'école

UNIVERSITÉ DIOTTAWA



Institut estival d'éducation familiale Service de l'extension de l'enseig Université d'Ottawa Ottawa, Ontario K1N 6N5

ce confort là ....celui de la Renault 16 automatique

Quand la route est encombrée, quand la circulation est dense, le confort, c'est une transmission automatique, de type nordaméricain, 3 vitesses, d'une douceur incomparable; c'est la nervosité du moteur, sa puissance, ses reprises.

Quand la route est difficile, agressive, défoncée, le confort, c'est la suspension indépendante à barres de torsion.

Quand la route est sinueuse, quand les virages se multiplient, le confort, c'est la tenue de route exemplaire d'une traction avant.

Quand la route est dangereuse, quand le mauvais temps est de la partie, le confort, c'est la visibilité, le dégivrage électrique de la glace arrière, les freins à disque, les pneus àcarcasse radiale.

Quand la route est longue, le confort, c'est celui des sièges inclinables à volonté, l'aménagement intérieur luxueux, la ventilation à niveaux différés; c'est la commodité d'une cinquième porte et beaucoup d'espace pour les

bagages; c'est aussi de savoir que cette voiture est fabriquée au Québec et qu'il y a en Amérique du Nord plus de 600 installations Renault à votre service.

Quand la route fait partie de votre vie, le confort automobile n'a pas de prix. Mais il a un nom: Renault 16.

La raison du confort est toujours la meilleure.

Automatique ou manuelle



# Carrières et Professions

Voir autres carrières en Page 9

L'Association Québécoise des Techniques de l'Eau recherche

JEUNE INGÉNIEUR SANITAIRE

Salaire jusqu'à \$13,000.

6065 ouest, rue Sherbrooke, suite 4 Montréal 261

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE TROIS-RIVIÈRES

OFFRE D'EMPLOI

# ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES PEDAGOGIQUES

Sous la responsabilité immédiate du directeur des services pédagogiques, le titulaire de ce poste s'occupera principalement de la pédagogie des cours par télévision en circuit fermé et sur rubans magnétiques. Il accomplira également toute autre tâche administrative que pourra lui confier le directeur des services pédagogiques.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- 1- diplôme universitaire dans l'une des disciplines enseignées au Collège ou l'équivalent;
- 2- expérience dans l'enseignement au niveau collégial et, si possible, dans l'administration scolaire;
- 3- expérience pertinente à la fonction susmentionnée. TRAITEMENT

Selon les normes du Ministère de l'Éducation

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

1er juin 1971

Adresser demande et curriculum vitae avant le 15 avril 1971 à 17 heures au bureau du:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. Collège de Trois-Rivières, 3500 de Courval, Trois-Rivières.

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL RÉGIONAL DE LA CÔTE NORD

recherche les services d'un

# DIRECTEUR GENERAL

FONCTIONS:

le Directeur Général est le principal administrateur du Collège

Il "veille à l'exécution des décisions du Conseil et du Comité exécutif" (Loi des G.E.G.E.P., art. 20)

Conformément aux règlements établis par le Conseil, il délègue certaines de ses responsabilités ainsi que l'autorité correspondante a ses directeurs de campus et de services.

Il veille à l'élaboration des plans de développement à court et à long terme qu'il doit soumettre au Comité Exécutif et au Conseil.

Il assure la participation et la communication constante à tous les

Il assure la préparation du budget, du contrôle budgétaire, des états financiers et des statistiques.

QUALIFICATIONS:

Degré universitaire reconnu, 18 ans de scolarité

Avoir une expérience reconnue dans l'administration et l'enseignement au niveau collégial au supérieur.

TRAITEMENT:

A discuter au moment de l'entrevue.

DÉTAILS PARTICULIERS:

Le candidat devra être bilingue et connaître le milieu. Il sera appelé à voyager fréquemment entre Baie-Comeau-Hauterive et Sept-lles. Lieu du siège social: Baie-Comeau.

Documents remis pour l'étude du dossier: • demande écrite • curriculum vitae • attestation officielle de la scolarité et de l'expérience.

DATE LIMITE: 15 avril, 1971.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande à

Monsieur Horacio E. Cormier. Président du CEGEP régional de la Côte Nord, Casier Postal 213, Havre St-Pierre, P.Q.

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL RÉGIONAL DE LA CÔTE NORD

recherche les services de deux

# DIRECTEURS DE CAMPUS

1- Pour le campus de Manicouagan situé à Hauterive 1- Pour le campus de Mingan situé à Sept-lles

Le Directeur de Campus assume la responsabilité générale du campus sous l'autorité du Directeur Général. Il délègue certaines de ses res-ponsabilités ainsi que l'autorité correspondante à ses adjoints.

En particulier, il assume les responsabilités suivantes:

-la préparation des plans de développement du campus à court

la coordination de tous les services du campus, l'unification des efforts et la communication constante à tous les paliers du personnel à l'intérieur du campus;

la préparation du budget du campus, l'approbation des dépen ses autorisées, les statistiques relatives au campus;

c'est lui qui doit les présenter au Directeur général. - à l'intérieur des politiques établies de l'administration;

les relations internes et externes dd campus; le recrutement des membres du personnel nécessaires au foncl'exécution de toutes les tâches que le Directeur général peut lui

QUALIFICATIONS: Degré universitaire. Avoir une expérience pertinente et reconnue à la

TRAITEMENT:

À discuter au moment de l'entrevue.

DÉTAILS PARTICULIERS:

Le candidat devra être bilingue et connaître le milieu. Documents remis pour l'étude du dossier: ● demande écrite ● curriculum vitae ● attestation officielle de la scolarité et de l'expérience.

DATE LIMITE: 23 avril, 1971. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande à:

Monsieur Horacio E. Cormier, Président du CEGEP régional de la Côte Nord, Casier Postal 213, Havre St-Pierre, P.Q.

## DIVISION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE # 4 OFFRES D'EMPLOIS PROFESSEURS BILINGUES POUR LES COURS D'ARTS MENAGERS

dans une école secondaire de St-Boniface, Manitoba.

Cuisine - en fonction pour septembre, 1971

Couture - en fonction immédiatement Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en insistant sur leur compétence et leur expérience. Interview sera nécessaire pour

Les intéressés doivent adresser leur demande au:

Bureau du Surintendant, Case Postale 99, St-Boniface 6, Manitoba.



SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Professeurs demandés à temps partiel

FRANÇAIS

(langue seconde)

QUALIFICATIONS EXIGEES:

Bonne culture générale

Excellente connaissance du français

Formation dans une méthode d'enseignement du francais, de préférence L.F.I.

Expérience de l'enseignement

Téléphonez à 525-6311 poste 559 pour obtenir une formule de demande d'emploi.

## Compagnie des Jeunes Canadiens

## ANALYSTE DE LA GESTION

DESCRIPTION EN ABRÉGÉ

Sous la direction et la supervision générale du directeur des finances et des services administratifs, vérifier les méthodes de gestion, mettre au point des systèmes et méthodes, agir à titre de conseiller en ce qui a trait à la législation ouvrière, aux autres exigences statutaires et à la classification des employés.

QUALITÉS REQUISES

Diplôme universitaire, de préférence en administration ou en comptabilité et environ trois années d'expérience à titre de vérificateur ou analyste de la gestion.

CLASSIFICATION ET ÉCHELLE DE SALAIRE

Catégorie I (CJC) - \$10,500 - \$11,931 (Classification équivalente à celle d'un agent des services administratifs - niveau 4 - dans la Fonction publique)

Faire parvenir demande et curriculum vitae avant le 12 avril

**Mme Theresa Watters** Service du Personnel Compagnie des Jeunes Canadiens 323, rue Chapel Ottawa 2, Ontario. **KIN 7Z2** 



# Collège d'enseignement général et professionnel MONTMORENCY **PROFESSEURS**

LE CEGEP MONTMORENCY, DANS LE CADRE D'UN PROJET EXPÉRIMENTAL D'INDIVIDUALI-SATION DE L'ENSEIGNEMENT, REQUIERT LES SERVICES DE PROFESSEURS À PLEIN TEMPS POUR REMPLIE LES TACHES SUIVANTES, AVANT L'OUVERTURE OFFICIELLE DU COLLÈGE:

micro-graduer l'enseignement de leur disci-

 préparer les guides pédagogiques détaillés des étudiants (plans d'études);

 participer à la production audio-visuelle. On demande un professeur (1) dans chacune

des disciplines suivantes: Techniques de génie chimique Physique et Géologie Sciences graphiques

Électrotechnique Techniques de l'alimentation et conception des laboratoires Techniques de l'aménagement (tech. urbano-industrielles) Bibliotechnique

Techniques administratives Informatique (enseignement) Psychologie Arts plastiques Français (linguistique) Anglais (langue seconde)

Langues vivantes Techniques des gaz Techniques de laboratoires (sc. naturelles) Arts appliqués (Photo-graphisme) Techniques de la mécanique

Techniques infirmières QUALIFICATIONS DES CANDIDATS SCOLARITÉ: Premier degré universitaire ou l'équivalent. EXPÉRIENCE: Un an d'enseignement dans un cegep dans la dis-

cipline choisie. INTÉRÉT: Pour l'individualisation de l'enseignement ENTRÉE EN FONCTION

L'entrée en fonction pourra se faire à deux dates différentes: - soit le 15 mai 1971 soit le 1er août 1971

N.B.: Nous prions ceux dont nous avons déja les dossiers, de ne pas renouveler l'envoi de ceux-ci. Les nouveaux candidats sont priés d'envoyer leur curricu-lum vitae, avant le 9 avril 1971, au:

Secrétaire général **CEGEP Montmorency** 3719, Boulevard Lévesque Chomedey, Laval.

Hôpital de la région métropolitaine recherche

# DIRECTEUR MÉDICAL

Éventuellement le candidat peut avoir la possibilité d'accéder au poste de directeur général. Les candidats feront parvenir leur curriculum vitae mentionnant âge, formation et expérience à:

Case 1464, Le Devoir

BUREAU D'INITIATION À LA GÉRANCE

Programme en cinq étapes dont le but est de former des gérants de langue française.

LE CANDIDAT:

Canadien français bilingue Gradué universitaire depuis au moins 2 ans

Agé entre 24 et 30 ans Résident à Montréal depuis au moins 5 ans

Les deux candidats choisis recevront un excellent salaire

en plus de tous les autres bénéfices. S'adresser à:

Bureau d'Initiation à la Gérance La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers 1140 ouest, boul. de Maisonneuve, ch. 903 Montréal 110, Qué. Tél.: 288-7172 poste 42

## LE C.E.G.E.P. DE LA POCATIÈRE

recherche les services de professeurs dans les matières suivantes pour l'année académique 1971-72

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES Qualifications: Baccalaureat en Sciences administratives

TECHNIQUES INFIRMIÈRES Qualifications: Baccalauréat en Sciences infirmières

- TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Qualifications: Baccalauréat en Sciences de l'éducation (orthopédagogie ou psychopédagogie). PSYCHOLOGIE

Qualifications: Baccalaureat en Psychologie. EDUCATION PHYSIQUE

Qualifications: Baccalaureat en Éducation physique. - ARTS PLASTIQUES

Qualifications: Diplôme des Beaux-Arts (sculpture). Les personnes intéressées devront adresser leur candidature d'ici la

> M. Pierre Bilodeau, d.s.p. **CEGEP** de La Pocatière La Pocatière, Qué. Tél.: 856-1525



# CENTRE DE MÉCANOGRAPHIE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Centre de Mécanographie participe au développement d'un système intégré d'informatique de gestion; son champ d'action comprend l'analyse organique, la programmation et l'exploitation de systèmes élaborés par le Centre d'Informatique de Gestion.

Postes à pourvoir:

# 1) CHEF DES OPÉRATIONS:

FONCTIONS:

Gérer les activités d'enregistrement (Key Tape), de contrôle qualité et d'opérations; diriger un personnel de quinze (15) employés; planifier avec les usagers le cheminement d'exécution du travail; contrôler en élaborant et en utilisant des procédures normalisées de documentation.

QUALIFICATIONS:

Plusieurs années d'éxpérience en informatique de gestion et en gestion de personnel; expérience administrative requise; aptitude à bien rédiger en langue française.

# 2) RESPONSABLE DE PROGRAMMATION:

Contrôler les activités de programmation avec attention particulière à l'évaluation temps et coût, à l'utilisation de standards de programmation, à l'optimisation de programmes et aux procèdures de "test" QUALIFICATIONS:

Connaissance pratique de plusieurs langages de programmation: expérience Cobol ANSI; 3 ou 4 ans d'expérience à titre de programmeur senior; expérience souhaitable dans un contexte de programmation pour "Data Base" et/ou communications.

3) RESPONSABLE DU "SOFTWARE":

FONCTIONS: Étudier le "Software" du manufacturier, recommander le "Software" à utiliser, assurer l'implantation et le bon fonctionnement de ce "Software" en l'adaptant aux besoins du Centre; recommander aux divers secteurs du Centre les techniques à utilise pour améliorer le rendement du coupe "Hardware-Saftware" élaborer et implanter, selon les besoins, des programmes spécialisés; assurer la documentation de ces activités.

QUALIFICATIONS:

Plusieurs années d'expérience dans la programmation dont un minimum de deux (2) ans au sein d'une équipe d'entretien et de développement de "Software" sur ordinateur utilisant "Remote "Time Sharing", et/ou "Data Base Subsystem"

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet en spécifiant

SERVICE DU PERSONNEL,

Université de Montréal, Case postale 6128. Montréal, Québec.

# PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE DYNAMIQUES

La Commission Scolaire de Salaberry-de-Valleyfield a besoin de vas services pour l'année académique 1971-72.

POSTES: I educateur physique pour l'enfance exceptionnelle

1 éducateur(trice) physique pour les classes régulières

QUALIFICATIONS: - Formation reconnue en éducation physique

Diplôme d'enseignement ou permis officiel est un avantage

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au: SERVICE DU PERSONNEL. C.P. 2000,

VALLEYFIELD. TÉL.: 514-371-2000.

PRÉPOSÉ aux MARGES

(MARGIN CLERK)

Une grande firme nationale de Courtiers en valeurs mobilières recherche les services d'un Préposé aux Marges expérimenté pour son bureau de Montréal. Le candidat choisi devra connaître les systèmes et méthodes se rapportant aux transactions sur marge aussi bien que les lois et réglements qui s'y rattachent et tels que dictés par les différentes entités régulatrices. De plus, une connais-

sance des pratiques boursières est absolument nécessaire. La personne choisie devra faire preuve d'initiative et de jugement, et être capable d'appliquer avantageusement ses connaissances et son expérience antérieure dans ce domaine.

Une connaissance de l'anglais est indispensable La compagnie offre de bonnes chances d'avancement ainsi que des avantages marginaux plus qu'intéressants. Le salaire s'accordera aux connaissances et a l'expérience antérieures.

Si vous possedez les qualifications mentionnées ci-haut, veuillez nous faire parvenir votre Curriculum Vitae, qui sera traite confidentiellement. CASE 1463, LE DEVOIR

LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA

Ottawa 4, Ontario M. H. N. O'Connor

330, rue Gilmour

Les professeurs qui détiennent un brevet d'enseignement pour le secondaire en Ontario ou une lettre de compétence (Letter of Standing) sont priés de faire leurs demandes pour les postes suivants commençant le 1er septembre

Surintendant du personnel

ÉCOLE SECONDAIRE ANDRÉ-LAURENDEAU M. Rhéo Scantland, directeur

235, chemin McArthur Ottawa 7, Ontario 746-8113 Sciences générales (2) Physique (1) Sciences domestiques (1)

Machines de bureau et mathématiques (1)

Education physique filles (2) **ÉCOLE SECONDAIRE CANTERBURY** 

> M. Raymond Sauvé, directeur 900, avenue Canterbury Ottawa 8, Ontario 731-7398

Physique (1) Chimie (1) Arts plastiques (1) Sténographie et routine de bureau (1) Dessin industriel (1) Menuiserie (1) Sciences familiales (1)

Éducation physique garçons (1)

Informatique (1)

Art dramatique (1)

Musique vocale (1)

Arts plastiques (1)

Mécanique d'automobile (1)

Sciences domestiques (1)

ÉCOLE SECONDAIRE CHAMPLAIN

M. Omer Deslauriers, directeur Rue Lanark Ottawa 3, Ontario 725-1039

Commerce (2) Éducation physique garçons (1) Éducation physique filles (1) ÉCOLE SECONDAIRE DE-LASALLE

M. Maurice Lapointe, directeur

Rue St-Patrick

Ottawa 2, Ontario Sciences domestiques (2) Mécanique d'automobile (1) Électricité, électronique (1) Usinage (1) Construction (1) Dessin architectural (1) Éducation physique filles (1) Commerce (1)

Dessin mécanique (1) **ÉCOLE SECONDAIRE NOTRE-DAME DE LOURDES** 

M. Alwyn Mousseau, directeur 675, rue Church Ottawa 7, Ontario 745-0041

Sciences générales (4) Chimie (1) Biologie (1) Musique - instruments à vent (1) Sciences domestiques (2) Commerce (1) Éducation physique garçons (1) Éducation physique filles (2)

IV

Orientation (1) Les professeurs doivent faire leurs demandes directement au

directeur de l'école. **ÉVENTAIL DES SALAIRES** 1970-71

> (Les négociations de salaire pour 1971-72 se poursuivent.) Max. Catégorie Min. \$7000. \$12000. 12800. 11 7300. III 8200. 14400.

Les professeurs embauchés pour septembre 1971 seront placés dans une catégorie selon l'évaluation de I'O.S.S.T.F. ou l'A.E.F.O.

15300.

Les employés jouissent d'excellents bénéfices.

8700.

# Panama

# Les limites de la 'révolution' des colonels

par PATRICK BOUCHER

Dans la nuit du 11 au 12 octobre 1968, les troupes de la garde nationale, forte d'environ 6,000 hommes. prenaient position aux points stra-tégiques de la capitale. Un très bref engagement avait lieu au palais présidentiel et un groupe de jeunes, partisans du président Arnulfo Arias, dressaient des barricades dans certains quartiers de la ville. Mais tout rentrait rapidement dans l'ordre: le président déchu se réfugiait chez les Américains de la zone du canal, tandis que les colonels s'installaient la présidence. Lassée par les querelles stériles que se livraient depuis plusieurs mois les représentants des "grandes familles" la majorité de la population devait assister dans la plus complète indifférence à cette rentrée en force de la garde nationale. De leur côté, soulignant que ce "pronunciamien-to" avait été provoqué par les "me-sures arbitraires" prises par le nouveau chef d'Etat contre certains officiers supérieurs, les plus politisés des Panaméens se disaient alors persuadés qu'une fois leur mauvaise humeur passée, les militaires s'empresseraient de rendre le pouvoir aux civils. Mais, contre toute attente, les colonels manifestaient rapidement leur volonté de prendre réellement les choses en main. Se qualifiant eux-mêmes de "révolutionnaires", ils donnent aujourd'hui à entendre que tout ce qui a été réalisé au cours de ces deux dernières années n'est qu'"un début" et que "la lutte continue". Mais la garde nationale n'est en fait que l'un des piliers du système socio-politique et, respectueuse des structures existantes, sa "révolution" ne peut dépasser certaines limites.

Conçue à l'origine comme un instrument de défense des idées libérales qui commençaient à se faire jour dans le pays, la garde nationale connaît des 1945, trois ans après sa création, une première transfor-mation. C'est l'époque où les Etats-Unis commencent à se préoccuper de la "montée du communisme" en Amérique latine et la eune force de police, bénéficiant de 'assistance technique des Américains, se convertit peu à peu en une véritable armée spécialisée dans la lutte contre la "subversion interne".

En 1947, les étudiants opposés à la signature du nouvel accord sur le point d'être conclu entre Washington et Panama, descendent dans la rue et, pour la première fois, la garde nationale affronte les manifestants. Douze ans plus tard, une petite "révolte paysanne" éclate ans l'intérieur du pays. Une colonne militaire placée sous le commandement du capitaine Omar Torrijos est dépêchée sur les lieux et l'"ordre" est très vite rétabli.

Prenant de plus en plus de force, la garde nationale s'affirme bientôt comme la seule institution parfaite-ment structurée du pays. Elle est ainsi progressivement amenée à jouer un rôle de premier plan dans la vie nationale. Il ne s'agit plus seulement de réprimer, il faut également veiller au respect des institutions. Et pendant vingt ans elle va s'en acquitter avec le plus grand zè-

Ressentant les premiers effets de la dépression économique d'aprèsguerre, le Panama connaît, en 1948, une grande instabilité politique et les militaires s'imposent, jusqu'en 1952, comme arbitres entre les diverses factions se disputant le pouvoir. Absorbés dans des luttes partisanes, les politiciens sont incapables de surmonter cette crise et ils font appel au commandant en chef de la garde nationale. Appuyé par tous les partis politiques, à l'excep-tion des libéraux, le colonel Remon est élu à la présidence, en 1952. Quatre ans plus tard, un civil accède à nouveau à la magistrature suprême mais il se réclame d'une formation politique fondée par son prédécesseur. Cependant, les colonels panaméens ne semblent guère possé-dés par cette soif du pouvoir pour le pouvoir et c'est le candidat de l'opposition qui triomphe aux élections présidentielles de 1960 En 1968, une nouvelle crise politi-

que éclate au Panama. Accusé de 'violation de la constitution' et soupçonné de vouloir "favoriser l'élection" de son candidat aux élec-tions de mai 1968, le président Marco Aurelio Robles est destitué par l'Assemblée nationale en mars 1968. Désigné par les parlementaires comme seul président légal, M. Max Delvalle tente de réunir la Chambre afin de procéder à la révision de la loi électorale. Il en est empêché par la garde nationale dont les trou-pes encerclent le Parlement. Cette attitude est aussitôt interprétée comme une prise de position des militaires en faveur du président Robles. Mais il semble qu'ils aient seulement voulu assumer, une fois de plus, leur rôle d'arbitre entre les groupes politiques rivaux. D'ailleurs, malgré leur sympathie pour le président sortant, ils ne font rien pour "influencer" les résultats du scrutin et c'est en définitive le candidat de l'opposition

M. Arnulfo Arias avait déclaré au cours de la campagne électorale qu'il demanderait le renoncement mandant en chef de la garde nationale, à qui il reprochait d'avoir man-

qué d'impartialité. Elu président, il met sa menace à exécution: le cel Vallerino est envoyé à Washington comme représentant du Panama devant la junte inter-américaine de défense; d'autres officiers sont dé-placés ou exilés. L'affaire devait encore se compliquer à la suite de l'intention manifestée par le chef de l'Etat de nommer le nouveau commandant de la garde nationale sans respecter le principe sacro-saint de l'ordre hiérarchique. C'était dépasser la mesure et, onze jours après son accession à la présidence, M. Arias était chassé par les colonels en

Une fois au pouvoir, les militaires vont entreprendre de gouverner la nation. Seuls, ils en sont incapables et ils doivent faire appel pour occuper les postes clés de la nouvelle administration à ceux des politiciens qu'ils considérent comme les plus honnêtes. Paralysé par son manque d'unité, ce premier gouvernement est un échec et en décembre 1968, la junte décide de mettre sur pied un cabinet de techniciens. Véritable cerveau de l'équipe au pouvoir, le cel Martinez commence alors a donner une teinte franchement réformiste au régime. En février 1969, il se prononce en faveur d'une réforme agraire intégrale et fait publiquement allusion à de "possibles expropriations de terres" aussitôt évincé par le cel Omar Torrijos qui s'impose en leader incontesté de la "révolution" pana-

méenne. Réformiste modéré, le cel Torrijos semble essentiellement vouloir canaliser les changements qu'il sait urgents et indispensables. Partisan d'un pouvoir centralisé fort, il essaie de réorganiser le système politique. Mais sa marge de manoeu-

vre reste très étroite. "Créée en 1903, grâce à une intervention diplomatique et militaire des Etats-Unis, qui souhaitaient reprendre le percement du canal de l'Atlantique au Pacifique - abandonnée par les Français - cette petite république, est d'une importance vitale pour la stratégie américaine. Tout ce qui se passe à Panama est suivi de très près (1) par le géant du nord et l'on peut compter sur lui pour qu'aucun "excès" susceptible de troubler l'ordre établi, n'y soit commis.

(1) Concédée à perpétuité, depuis 1903, au gouvernement de Washington, la zone du canal s'étend de chaque côté du canal sur une largeur de 8 kilomètres. Enclave américaine en terre panaméenne, ce territoire de 1432 km2 abrite 60,000 citoyens des Etats-Unis – dont près de Command'', quartier général des forces

L'affaire Borghese

# Une insurrection imaginaire

par ROLANDE A. LACERTE

Une menace d'insurrection armée visant à renverser le gouvernement italien aurait eu lieu en décembre dernier. Quand la nouvelle a été publiée dans les journaux, les Italiens ont d'abord été sceptiques. Un complot fasciste, allons donc, c'était de l'opéra bouffe! Puis la presse de gauche a abondamment exploité l'événement, parlant d'un complot réactionnaire à l'échelle nationale. La gauche aurait vu là l'occasion rêvée de faire partie intégran-te du pouvoir même si le président du conseil M. Colombo avait déclaré, à la veille de son voyage aux Etats-Unis, que l'Italie n'avait pas l'intention d'assaisonner ses macaronis à la sauce chilienne.

Complot il y aurait eu, des arrestations ont été effectuées et des mandats d'arrêt contre présumés conspirateurs dont l'un, le plus célèbre, M Junio Valerio Borghese, est en fuite. Mais le public reste sceptique quant à l'ampleur de la menace conjurée et c'est en vain que l'on évoque devant lui, croyant le faire frémir, les mots Grèce des colonels, nouvel Ankara et menace de guerre civile. A force d'entendre crier que le pays est au bord de l'abime, à la fin on s'y habitue.

Après de vastes perquisitions policieres, on a finalement trouvé un butin plutôt maigre. Ce qui a cependant contribué au côté opéra de toute cette affaire est le ton que lui a donné la presse. Le principal présumé conspirateur a été surnommé le Prince noir. En Italie on a une propension à nommer dramatiquement ceux qui font les manchettes. Quand il y a procès, les journaux évoquent la Lolita de Varèse, un bandit à moustache est baptisé Genghis Khan, une épouse meurtriè re est appelée la veuve noire et le reste est à l'avenant. Même en politique le jeu conti-nue, le ministre du travail est qualifié de "brillante sou brette" par des adversaires et le président du conseil M. Colombo surnommé (mais par l'Express cette fois) le cardinal laique. D'un côté donc le Prince noir aux noirs desseins, de l'autre le cardinal laique. A chacun sa parti-tion! En avant la musique. Comme dans Cadet Rousselle cependant c'est parfois gauche

droite tire a cote Le. Prince noir, Junio Valerio Borghese (La Notte fait des gorges chaudes sur le prénom du présume conspi-rateur: "La révolution de-vait-elle avoir lieu en décem-bre ou en **Junio**?") est en fuite à l'étranger, les uns le disent en Espagne, les autres en Grèce. Né à Rome en 1906, il appartient à l'une des plus illustres familles de Sienne. Selon l'agence de presse AFP, il a été accusé en 1946 d'atrocités et de déportations de résis-tants italiens et aussi d'actions de guerre contre les troupes anglo-américaines, il avait été condamné à douze ans de prison et amnistié en 1949. Il a récemment fait parvenir, via son avocat, une lettre dont on ignore le lieu de provenance dans laquelle il rétute l'accusation d'activités séditieuses portée contre lui, prétendant qu'il s'agit là d'une machination de l'Etat, d'un complot politico-policier ridicule.

Personne ne songe à nier toutefois que divers mouvements d'extrême-droite nais-

# automobiles

Les ventes de véhicules au-tomobiles neufs ont contribué a baisser en janvier pour tomber à 41.603 unités, soit 15.9% de moins qu'en janvier 1970 (49,465) et 20.87 de moins qu'en janvier 1969 (62.469). Il a eu diminution des ventes de voitures particulières aussi bien que de véhicules utilitai-En décembre 1970, les rafres: le nombre de voitures fineries canadiennes ont pro-duit 42.675.076 barils de proparticulières vendues a dimi-nué de 14.4% et s'est établi à 34.629, et le nombre de véhiduits pétroliers raffinés, soit une augmentation de 7.1% par cules utilitaires a fléchi de 22.77 pour tomber à 6.974

les murs d'un lycée des affiches dénonçant le complot neo-fasciste se sont battus à coups de poing et à coups de pied avec des partisans de tandances opposées. On ne sousestime certes pas les mouvements de révolte qui ont secoué pendant plusieurs mois Reggio de Calabre et l'Aquila. Ces révoltes sont attribuées à l'extrême-droite et selon des "documents compromettants" saisis avec des kilos de dynamite au siège ou au domicile des membres des mouvements d'extrême-droite lors des perquisitions policières, on aurait appris qu'il était question de contaminer le nord en étendant la révolte à Milan. De là à un renversement par la force du gouvernement il y a plusieurs pas à franchir!

sent ici et là. A Palerme, des

jeunes gens qui posaient sur

'Impossible de revenir en arrière, vers un passé réactionnaire et odieux" a déclaré le

président Saragat au cours d'une allocution prononcée à Rome au lendemain de cette affaire tandis que le Corriere della Sera ironise: "Nous ne sommes pas une république de bananes'. La Notte parle des nombreux aspects obscurs du coup d'Etat avorté et en éditorial écrit: "Pourquoi tous les grands pays démocratiques élisent-ils directement le président de la République et nous pas? Pourquoi tous les grands pays democratiques ont-ils deux ou au maximum trois partis tandis que nous, nous en avons neuf? Pourquoi? Pourquoi? Pourquoi?. Cela est le coup d'Etat qui en Italie ne se fera jamais: c'est-à-dire que nous n'arriverons jamais à modifier démocratiquement, tranquillement, sereinement la Constitution.

L'Italie rêve-t-elle secrètement d'une dictature? Les Italiens veulent-ils vraiment un homme fort? Cette question plusieurs se la posent réguliè-

récemment par Jacques No-bécourt du journal Le Monde dans un livre intitulé "L'I-talie à vif": "A vrai dire, talie à vif': "A vrai dire, l'homme de la rue, en Italie, possède une conscience aiguë de la distinction entre le réel et l'utopie. Le réel, c'est le régime républicain. Les consultations législatives depuis 1946 montrent qu'il est unanimement admis: le taux de participation tourne autour de 90%". Faisant état de sondages réalisés par l'institut D.-O.X.A. le journaliste ajoute: L'image globale demeure celle d'un peuple tout à fait contraire aux grands chambardements, sceptique sur les chances d'une dictature, souhaitant du travail, du pain et de l'ordre. En somme, conservateur de gauche. Toutes les consultations électorales con-firment d'ailleurs que la maiorité de centre gauche répond bien aux voeux de l'électorat. Seul son axe varie.



# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

# FACULTE DE DROIT

SECTION DE DROIT CIVIL

Date limite des demandes d'admission: le 1er juin

La Section de droit civil de la faculté de droit d'Ottawa est une institution reconnue par le Barreau et la Chambre des notaires du Québec, tout comme les autres facultés de droit du Québec. Les candidats détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) sont admissibles au même titre que les candidats détenteurs d'un Baccalauréat ès arts. Les étudiants québécois qui s'y inscrivent sont éligibles aux bourses d'études offertes par le ministère de l'Éducation du Québec. L'enseignement est dispensé en français.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

Madame Agathe Mayrand Adjointe aux affaires scolaires Section de droit civil Université d'Ottawa OTTAWA 2, Ontario

# Le rappel des Pinto, un tribut à la vigilance de Nader

veuille ou non, le rappel pour défaut de construction de 204,000 unites du dernier modèle Ford, la Pinto s'ajoute indirectement au tableau de chasse de Ralph Nader, l'homme dont le seul nom est devenu synonyme, au fil des années, dela cause du petit consommateur amé-

Le rappel de toutes les Pinto produites depuis le lancement de cette petite voiture en août dernier jusqu'au 19 mars de l'année en cours, a été annoncé lundi. Le deuxième constructeur automobile



américain s'engage à modifier gratuite-ment, en une demi-heure, le dispositif anti-polluant placé sur le carburateur de ce modèle. Le défaut en question expose en effet le conducteur au danger d'une explosion sous le capot. Il en a déjà été rapporté une centaine, dont dix ou douze jugées graves, encore qu'aucune n'ait fait de blessés.

Ralph Nader a alerté l'administration fédérale de la sécurité routière au sujet de ce problème dans une lettre en date du 23 mars. Pure coincidence, déclare la direction de Ford, car les Pinto sorties de ses chaînes dès le 19 étaient déjà modifiées. Mais alors, pourquoi avoir attendu jusqu'au 29 pour rappeler les unités défectueuses?

Aujourd'hui, l'équipe rassemblée autour de Ralph Nader analyse aussi bien la composition d'une boîte de poisson en conserve que les critères de sécu-rité dans l'industrie du bâtiment et un groupe de sociologues travaillant sous sa direction va jusqu'à s'intéresser au rôle des personnes âgées dans la société dite post-industrielle.

Mais la première cible de cet homme jadis considéré comme le Don Quichotte de la société de consommation avait été Détroit, capitale de la construction au-

La publication de son livre "Unsafe at Any Speed", en 1965, avait été suivie de la promulgation, l'année d'après, d'une loi de la sécurité automobile. De-puis, plus de 15 millions et demi de voi-tures ont été rappelées temporairement par l'un ou l'autre des grands constructeurs automobiles américain. Le "rafistolage" le plus spectaculaire qui ait été opéré à l'occasion de l'un de ces rappels remonte à 1969 quand la General Motors a été contrainte de modifier non

moins de 5 millions d'unités. Ralph Nader, lui, ne possède pas d'au-tomobile. Cet avocat agé de 37 ans à peine, a encore l'allure d'un étudiant. Îl a enseigné pourtant à l'université de Hartford, dans le Connecticut où il habite, et à celle de Princeton. Le mouvement dont il est l'infatigable animateur l'a investi d'une telle autorité que tous ceux qui s'estiment lésés par la grande industrie, la puissance des con-glomérats ou la pollution s'adressent lui plutôt qu'aux organismes officiels de protection des consommateurs, jugés inefficaces.

Dans un pays où l'on ne croit pas beaucoup à l'intervention de l'Etat, Ralph Nader est devenu une sorte de champion de l'initiative privée, encore qu'il soit l'exact opposé du "self-made man" traditionnel. Malgré les coups qu'il ne cesse de décocher aux businessmen, la Chambre de commerce junior des Etats-Unis l'a proclamé, en 1967, l'un des "dix jeunes gens les plus remarquables de l'année"

Produits pétroliers

rapport à décembre 1969.

(Donnée du BFS)

# Ventes de véhicules

Données du BFS)

# Carrières et Professions

# Traitement jusqu'à \$22,000

Venez faire partie d'une équipe de spécialistes de la haute direction de la gestion.

Le gouvernement du Canada a besoin d'un expert pour l'élaboration de politiques et l'évaluation des programmes du domaine des pensions applicables à la Fonction publique du Canada et aux sociétés de la couronne.

Si vous gagnez actuellement \$15,000 par année ou plus et si vous possédez:

- 1. Un diplôme d'université: 2. Une connaissance de l'actuariat;
- 3. 5 ans d'expérience au moins dans le domaine des

**OTTAWA** 

CHEF

PENSIONS

SECRÉTARIAT

DU CONSEIL

DU TRÉSOR



Fonction publique Écrivez à:

MONSIEUR R.J. ALLEN PIÈCE 182 ÉDIFICE DE LA CONFÉDÉRATION OTTAWA 4 (ONTARIO).

Veuillez mentionner la référence No 71-430-9.

# Ayez des idées claires à votre

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. À nous d'en faire un succès . . . et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des congrès du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

# pour aller au centre ville...



prenez la vie du bon côté, prenez le métro et l'autobus!



Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal

L'état libre à Noé

# Réservoir de secours intellectuel!

y a melé certaines vues politiques et ils sont devenus des fous libéraux-radicaux. Finalement, à cause du manque d'étiquettes sociales, on leur a attribué le qualificatif ultime: "Hippies", le dit mot précédé d'adjectifs habituellement peu louangeurs. L'état libre à Noé est en effet formé de jeunes et de moins jeunes "Hippies" qui se lancent dans une entreprise que le communiqué ma nifeste que nous publions in-extenso précise assez bien.

Oui, nous sommes dange-

Parce que nous sommes des rêveurs, des philosophes qui ont découvert que le tandem Travail/Intelligence égalait la réalisation des rêves les plus 'au boutte''. Et cette philosophie nous l'appliquons à tout ce que nous avons, à tout ce que nous sommes. Il y en a même parmi nous qui n'ont pas les cheveux longs, ni la barge, ni de language Hip, ni de colliers, ni de cloches, ni de fleurs et de drogue. Nous sommes engagés, et

ce d'une façon profondément spirituelle dans l'intérêt des Sans pour êtres humains.

autant être religieux. Nous sommes inquiets pour notre monde en état de désastre continuel, du problème écologique et de relations humaines: pourtant nous demeurons non-politisés. Bref nous sommes socialement inaptes et politiquement sans maturité. Mais nous sommes à votre service, parce que nous croyons dans l'ultime bonté de la création, et dans la beauté et la valeur intrinsèque du processus créatif.

Nous sommes aussi pratiques, nous savons que la source d'énergie se situe dans les sous-cultures de la jeunesse actuelle et peut-être même dans l'artère de la jeune pensée.

Les gens qui détiennent le pouvoir des affaires mondiales ont oublié la leçon enseignée plusieurs fois avant le feu et la roue. "La jeunesse de maintenant est le monde demain". Plusieurs fois à travers l'histoire, les jeunes gens ont dit "NON" aux supérieurs plus agés, de toutes sortes de façons, que même un résumé de celles-ci prendraient tout l'espace réservé à ce manifeste.

Dans le passé, comme le processus de maturité changeait les perspectives et les buts. l'idéalisme a cédé la à l'accommodation.. Aujourd'hui le climat est apparemment celui d'une poursuite continuelle vers des solutions idéalistes, non seulement comme moralement impératives mais en les seules qui soient

Parce que notre jeunesse s'est dirigée vers une pensée

Le tigre aventures - Américain

CBMTO

9.00 Bonjour Françoise 9.40 Quebec School Telecast

10.00 Canadian school Telecasts 10.30 Friendly Giant 10.45 Chez Helene

12.00 Elwood Glover's Luncheon Date 1.00 Dream of Jeannie 1.30 55 North Mapie

10.30 Le 10 vous informe

12.35 Derniere edition

8.03 Standby Six.

11.00 Sesame Street

2.00 Double Exposure

3.00 Take thirty 2.30 Coronation Stree

6.31 Hourglass

7.30 The Odd Couples 8.00 The interns

Program X.

Edge of Night.

4.00 The Galloping Gourmet 4.20 The Banana Splits. 5.00 Hi Diddle Day. 6.00 Reach for the top

9.45 Pataflac

11.00 La couleur du temps.

ce soit pour couler le bateau. Et maintenant toutes ces "maudites" affaires viennent nous entourer et nous sommes tous attrapés au milieu du filet, bon gré, mal gré. Nous, les plus vieux, fûmes philosophique très claire sur 'état et l'art de vivre et a été

surprise par la découver-

te de l'hypocrisie de l'exis-

tence. Les trois dernières gé-

nérations, ont détruit ce mer-

veilleux voyage! Il est dé-

truit pour toujours, mais n'a

avons combattu dans la der-

nière guerre, avons tellement

désiré de choses pour nos en-

fants, avec tant de passion

issue de nos déboires et cons-

truit dans un monde qui s'ef-

frite nous avons dit à notre

jeunesse des stupiditées, et

nous avons rêvé, travaillé,

désiré et idéalisé; puis promp-

tement oublié les rêves et les

morts, pour le travail et les

affaires comme c'est l'habi-tude, faisant la "Piastre" et

suivant le cours de la vie, heu-

reux d'être vivants et cher-

tion de nos "c..." de sacri-

Malheureusement, cette épo-

que où nous parlions fut mé-

ticuleusement enregistrée, nos

rèves projetés sur le grand

écran de la vie, en couleurs, et

cette période d'expansion éco-

nomique nous a permis de pla-

cer nos fils et nos filles dans

les institutions les plus renom-

mées et nanties du plus haut

Mais à la même époque le

'Fantastique' fit son appari-

tion, mais au-delà de la ri-

vière ou des grottes, au-delà

de l'espace et de la pensée, la révolution transcendantale

à la Kant et autres peuples ou

autres pensées. Le Zen et

l'Hindouisme survinrent et

'fruits de nos entrailles'

découvrent la pensée comme

jamais personne auparavant. dans l'histoire de tous les

Ils furent meilleurs que

nous. Nous avions désiré qu'ils

soient "plus fins et meilleurs"

que nous qui leur avions donné

la vie, mais la pensée profon-

de nous doutions que jamais

une génération de super-hu-

mains la posséderait plus que

nous. N'avions-nous pas dé-

couvert l'énergie atomique,

l'espace, les "computers", et

les moyens les plus efficaces de contrôle des masses. N'a-

vions nous pas pousse les

communications aux paroxisme du développement, au

moins en Occident n'avions

nous pas réussi à hausser le

standard de vie au mieux dans

toute l'histoire de l'humani-

Pourquoi diable cette révol-

te? Que veulent donc de plus ces enfants? Nous leur avons

tout donné tout sauf nous et la

Pour l'amour de l'homme.

"brisés"

simple vérité...

considérablement

miracle des miracles,

temps.

Nous les plus vieux, qui

pas encore coulé.

abandonnés par notre seul espoir, l'avenir, nos enfants. Ils rient de nous, de nos positions et de nos arguments économiques, pourtant ce que nous nommons nécessaire. Et, pour la première fois dans l'histoire, ils ont choisi la disgrace, l'emprisonnement et le retour à la vie naturelle plutôt que le support archaique et hypocrite des conventions par lesquelles ils seraient véritablement déshonérés.

Ils écoutent leurs propres chefs et en groupes, les prophètes et les ménestrels de leur musique. Pourquoi? Parce qu'ils cherchent l'expression de leur exaspération dans les personnes raisonnaseules bles immunisées contre les attaques d'une société de peur : les "Super-Heavy-Rock"! Et pourquoi sont-ils immunisés? chant le confort en compensa- Parce qu'ils ont assez d'argent, et que l'argent est le pouvoir et l'énergie et que c'est le seul langage que nosociété super-matérialiste peut comprendre.

> Le pouvoir de la musique de scène, de la prophétie, de la transcendance et le nouveau style de vie sont une grande partie de la réalité énergique des jeunes d'aujourd'hui.

> L'état Libre à Noé a été soigneusement "désigné" par des gens qui s'occupent des problèmes essentiels de l'heure. Des gens qui veulent bâtir des ponts pour relier les générations, provoquer la compréhension nécessaire entre les cultures, et des gens qui, avant tout, réalisent leur propres rêves humanitaires mal-

> Leurs intérêts se manifestent surtout pour la musique, les spectacles "sons et lumières, le théâtre, le film, la photographie, les communications, les médias, l'arl'artisanat culturel tisanat. et l'information sur tous les sujets.

> Mais ils se spécialisent sur-tout dans le développement "tripes" et assez

Entremont à l'OSM

# Un public envoûté et magnétisé

par Jacques Thériault

Une semaine après Vladimir Ashkenasy, c'est le pianiste français Philippe Entremont que nous entendions en compagnie de l'Orchestre Symphonique de Montréal, cette semaine à la salle Wilfrid-Pelletier. Et le succès qu'il a remporté n'a pas été moindre que celui de son collègue soviétique.

Racé, d'une élégance courtoise et d'une sensibilité pro-Entremont avait digieuse. choisi de jouer le concerto pour piano le plus connu de Saint-Saens, c'est-à-dire quatrième en do mineur. Dans la veine de la fameuse "Symphonie avec orgue" (vous savez, cette oeuvre qui servait de thème à l'émission télévisée d'Henri Guillemin), ce concerto de Saint-Saens est d'une construction solide, très riche en coloris subtils et infiniment expressifs, mais il exige aussi beaucoup de présence, d'abandon et de virtuosité de la part d'un in-

échos

BALLET: Alicia Alonso,

dernier monstre sacré de la

danse sur pointe, avec Mar-

go Fonteyn, et le Ballet Na-

tional de Cuba seront à Mont-

réal du 16 au 23 juin à la Sal-

le Wilfrid Pelletier de la Place

des Arts. La Compagnie donne-

ra "Le lac des Cygnes" (deuxième acte), "Carmen", "Pas de quatre", "La dame aux ca-mélias", "Conjugaison", "Bach

terprète. Entremont a répondu à toutes ces exigences en faisant toujours une part à la délicatesse digitale, en faisant toujours le poids nécessaire pour conserver un équilibre entre le piano et l'orchestre, en ne trichant jamais sur le dosage rythmique ou tout simplement ornemen-

Un titan du piano? Je l'ai déjà dit à la suite de l'un de ses passages avec l'OSM, et je le répète aujourd'hui en ajoutant que sa puissance extraordinaire n'est pas seulement physique: elle peut également être perçue sous son aspect spirituel, comme si l'instrument sur lequel il joue était doté d'un appareil capable de subjuguer toute une salle, de transmettre aux auditeurs des ondes un peu magiques.

Malheureusement, il a fallu que cette page, que cette exécution transcendante soit suivie du troisième volet d'un tryptique sur Rome écrit par Ottorino Respighi: "Les fê-tes romaines". Bien que cette page soit admirablement bien orchestrée et concue pour faire briller un orchestre, en admettant même que les mu-siciens de l'OSM aient ef-fectivement brillé, on regrettait que ces fanfares (parfois un peu bulgaires malgré quelques traits cocasses qui ont

Luis Bunuel

Exterminateur

L'Ange

déridé le public) viennent briser cette sorte d'envoûtement qu'avait réussi à faire naître Philippe Entremont.

Mais, dans cette oeuvre comme dans la "Symphonie no. 1 op. 38" de Schumann qui ouvrait cette soirée en musique l'OSM a donné le meilleur de lui-même sous la direction de Franz-Paul Decker. Et je m'en voudrais de ne pas souligner spécialement l'exécution de la symphonie de Schu-mann, dite "Le printemps", qui n'est pas du tout du genre tape-à-l'oeil comme "Les fêtes romaines" et dans laquelle le chef s'est attaché avec beaucoup de conviction à lui donner de la force, du relief et une véritable cohésion.

Mardi midi, le pianiste Philippe Entremont répétait à la salle Wilfrid-Pelletier le concerto qu'il devait jouer le soir en compagnie de l'OSM A cette séance un peu spéciale, on avait invité les personnes qui avaient contribué à la campagne de souscription de l'Orchestre. Mais seulement celles-là. A cet égard, je dois dire que le fait d'ouvrir-les répétitions au public est une

# télévision

## CBFT 2

- 9.25 Aujourd hui a CBFT
- Television scolaire
- 10.30 En mouvement
- Les Barbares (drame Hongrois

- 3,00 Femme d'aujourd'hui
- 4.00 Bobino. Le major Plum Pouding
- 5.00 Au pays des geants 6.00 Les 2 D
- 6.30 Telejournal 6.40 24 Heures 6.55 Nouvelles du sport 7.00 Format 30
- 7.30 Smash.
- Americain 1955)
- Atome et Galaxies.

cinémas

EQUIN: Cindy et Donna 2.45 - 6 9.20 et Garde bebe pour papa 1.20

4.40 - 9.05 ART: "La voie lactée" 1.15 - 3.15 - 5.15

7.15 - 9.15
ATWATER: (cinema 1) "There's a girl in my soup 1.00 - 9.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
ATWATER: (cinema 2) "The owl and the boussycat 5.20 - 7.25 - 9.25
BERRI: "L'hatoire d'une femme" 2.55 - 46.25 - 9.55 et "Sierra Torride" 1.00 - 4.30 - 8.06

BONAVENTURE: What next 1.45 - 3.40

5.35 7.30 - 9.30 CANADIEN: Ton mari cet inconnu 12.20 3.25 - 6.40 10.15 et Les matins

clairs 1.35 5.00 8.30 CAPITOL: On acheve les chevaux 1.05 3.55 6.35 9.15 et The Fight 12.35 3.20 6.00 8.40

5.20 - 6.00 - 8.40 CHAMPLAIN: Explosion 12.10 - 3.30 6.50 10.05 et C.I.A. mene la danse 1.45

5.05 - 8.25 CHATEAU: Rose écorchée 2.30 - 5.50 9.10 et "Un ange pour Satan" 12.45 - 4.06

CINEMA CINQ: What's Good For The Goo-

CINEMA CINY: What's Good For the Goose's sent, 730 - 930
CINEMA-COTE-DES-NEIGES: (cinema 1)
Pursuit of happiness 1.10 - 3.10 - 5.10
7.10 9.10
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (cinema 2):
I never sang for my father 1.25 - 3.25
5.25 7.25 9.25
CINEMA DE PARIS: La faute de l'abbéMouret 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
COMEDIE-CANADIENNE: Rosemary's Baby Roman Polanski 7.30 - 9.30
CREMAZIE: Mash 7.30 - 9.30

THEATRE CENTAUR: The death of Be

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI:

REVUE THEATRE: Trois pieces en un ac-

THE ATRE STIPLE BROWN MAN: Awake and Sing Horaire irregulier to verifier.

THEATRE DE QUAT SOUS: Que ce que ça veut dire Boubou." Du mardi au dimanche a 20h 30.

RIDEAU VERT: Black Comedy. Du mardi au samedi a 20h 30. Dimanche à 19h 30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: relache

En vedette:

de España

Danse continuelle

Du 8 mars au 3 avril

Réservations: 861-3511

Du lundi au vendredi,

aucun frais de couvert.

Los Trovadores

THEATRE SAYDIE BRONFMAN:

Smith et The Electronic Niger u au 3 avril, Mardi Dim. 8.30, Same

théâtres

ALOUETTE: 'Autant en emporte le vent' DAUPHIN: Salle Renoir: 'Enquête sui un eitos en au-dessus de tout soupçon 7.30

- 10.00 Pour yous mesdames
- re Mexicain

- Les commentaires de Me Marcei Faribault.
- 7.30 Le ranch à Willie.
- - 11.22 Viewpoint.
    - Night report Cine-Six:
      Two on a guillotine (horreur

# 1.15 Final report and weather

- CFCF®

- MONKLAND: Odd couple 2.50 6.25 10.1° et Barefoot in the park 1.00 OUTREMONT: Pour une poignée de dollars (Sergio Leone) En français: 7.30 — En an PALACE: "Cold Turkey" 12.40 - 2.45
- A 55 7.05 9.00

  PAPINEAU: Philosophie dans le boudoir et La bande à Bonnot 6.00

  PARISEN: Pile ou Face 10.30 12.30
  2.30 4.40 6.50 9.05

  PICALIE: Voir Michigani PIGALLE: Voir Midi-Minuit PLACE DU CANADA: "Husbands" 7.00
- 9.30
  PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinema)
  Joe 12.40 2.40 4.40 6.40 8.40
  PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinema)
  The Priest's wife 1.15 3.20 5.20
   7.25 9.25

4.20 7.40
SAINT-DENIS: Les Mâles 12.29 2.44
4.59 -7.14 9.29
SEVILLE: Gimme Shelter 1.30 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30
SNOWDON: Bang Bang Gang 1.25 - 3.25
-5.25 - 7.25 9.25
VAN HORNE: Mash 1.00 - 3.00 - 5.05 7.10 - 9.15 VENDOME: "Laveu" 1.45 - 2.10 - 4.30 7:00 - 9:30
VERDI: Le voyage du silence (C. de Chalonge) 7:30 - 9:30
VILLERAY: Les rebelles enragés 6:30 - 9:30 et Les anges du diable 8:00
WESTMOUNT: Ryan's Daughter 2:00 - 8:00 8.00 WESTMOUNT SQUARE: "Love Story" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 YORK: "My fair Lady" 1.45 - 4.55 - 8.05

# 7.30 University of the air. 8.00 Miss Helen. 8.15 The Sandbox. 9.30 Magic Tom.

- 11.00 John Manolesco... 11.30 McGowan and Co. 12.00 The Flinstones.
- 12.30 Matines with Joe Van: Famous jury trials. 3.00 Another world
- 3.30 Trouble with Tracy Puppy Sitter
- Family Affair
- 7.30 The Engelbert Humperdinck Here come the seventies
- 11.00 The CTV National News. 11.18 Pulse.
- 11.45 Thursday night feature movie Female on the beach drame
- Américain 1955)

  1.45 University of the air

  2.15 Montreal bulletin board

# À l'affiche à 7:30 et 9:30 Tous 80n humour féroce a valu 7:30 - 9:30

Le Grand Prix International du Festival **CANNES 1970** CREMAZIE

théátre du

MARCO PICO, LUDMILA MIKAEL UN FILM SURPRISE! UN EN FRANÇAIS (O SALTO) et portugais avec s.-t. angla's au CINÉMA VERDI 5380 St-Laurent 277-4145 Sam., Dim. à 2 heures: "Le Mépris n'aura qu'un temps".

après 553 jours en forêt sans femmes 18 ans SEMAINE sont en ville ...

II' (ces deux derniers spectacles étant des créations récentes) "El Guije" et "Plas-CINEMA: Le Conservatoire

d'art cinématographique de

l'Université Sir George Wil-

liams présentera ce soir seu-

par Louis XIV" de Roberto Rossellini (à 7h.) et, à 9h. "Burn" de Gillo Pontecorvo

mettant en vedette Marlon

"La prise du pouvoir'

du fait intellectuel créatif et heureux pour les gens qui ont des de curiosité intellectuelle pour se joindre à eux.

2e SEMAINE

\*\*Un petit chef-d'oeuvre.

elysee SALLE EISENSTEIN POUR -PARIS-MATCH Que voila donc un film que j'aime! -LA CROIX 10° SEMAINE FRANÇOIS TRUFFAUT DOMICILE CONJUGAL



Air climatisé

Nouveau menu

A L'AMPHITRYON NOTRE-DAME LE PLUS PETIT DES GRANDS RESTAURANTS

> Votre Hôte: Charles Tonneau, prop Fermé le lundi et le dimanche

346 est, rue Notre-Dame

Vieux-Montréal



Tél.: 861-0876

# DE HAMBOURG

. orchestre de premier ordre" DIMANCHE - 4 AVRIL - 16h.30 - Billets: Adultes \$5 Etudiants \$2

DIMANCHE - 25 AVRIL - 16h.30 PRO MUSICA - 1270 O. Sherbrooke - 845-0532

THÉÁTRE PORT-ROYAL PLACE DES:ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Le dernier et le plus beau film de Polanski PRIEZ POUR LE BÉBÉ DE ROSEMARIE Mia Farrow

# ORCHESTRE DE CHAMBRE la musique incarnée' Copenhague

QUATUOR JUILLIARD et LEONID HAMBRO

A l'affiche!

excellente initiative, mais il faudrait que ceux qui n'ont pas les moyens de donner de l'argent à l'OSM aient aussi la possibilité de voir comment on prépare l'exécution d'une **2GRANDS CLASSIQUES** 14 ans **2 GRANDS REALISATEURS** Fritz Lang

FESTIVAL 1206,E.STE-CATHERINE 525-8600





dès demain! **LES WESTERNS** PREMIÈRE PARTIE

RÉTROSPECTIVE des films de

Lastwood

14 ans

DEUXIÈME PROGRAMME: avec Clint Eastwood, Lee Van Cleef et Gian Maria Volonté POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS

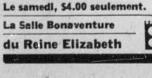
EN FRANÇAIS tous les soirs à 7:00 Dimanche à 2:00 et 7:00 EN ANGLAIS tous les soirs à 9:30 Sam. et Dim. 4:30 et 9:30

**VOUS VIENDREZ LES VOIR TOUS!** bientôt: "LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND"

EN ANGLAIS A 9:30

prochainement: "IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST" à venir: près de 30 films (nouveautés, découvertes, surprises!) 1248 BERNARD (INFORMATIONS: 277-3233

DERNIER SOIR "POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS" EN FRANÇAIS À 7:30



Nick Martin et son orchestre

"Le songe d'une nuit d'été (bal-CFTM 10

7.20 Mire-Musique 7.30 Les P'tits Bonshommes 7.45 Mini-annonces 8.00 36-24-36. 9,00 Madame est servie.

Votre fover mesdames Quend la Masabunta gronde (dra-

'Mourir à l'aube' (drame de guer-Le cirque du capitaine

(étude du milieu - Italien 1959), c

citoyen au dessus de tout soupcon 7.3 9.30 Salle McLaren Macadam Cowboy FESTIVAL: "M. le Maudit" 7.30 et "Exter-minating Angel" 9.35 IMPERIAL: "Le cercle rouge 1.00 – 3.40

6.20 - 9.05

JEAN-TALON: Les orgies du comte Porno 6.30 - 9.50 et Sept jours de sursis
8.00

LOEWS: Little big man 10.40 - 1.15 - 3.45 - 6.20 - 8.55 KENT: Patton 12.10 - 3.00 - 6.00 - 8.55 LUCEHNE: Sun flower et People next

MERCIER: Les rebelles enragés 6.30 9.30 et Les anges du diable 8.00 MIDI-MINUIT: Jeunes 610

7.25 - 9.25
PLAZA: Voir Canadien
PUSSY CAT: Mondo Topless
11.45 - 2.25 - 5.10 - 7.50 - 10.30 et "Sex
15... the game people play 1.05 - 3.45
6.30 - 9.15
RIVOLI: "Cindy et Donna" 2.40 - 6.00
9.10 et "Garde bebe pour papa" 1.20 - 4.20 - 7.40

CINEMATHEQUE CANADIENNE:



L'OEUVRE MAÎTRESSE DE LUIS BUNUEL

2e SEMAINE DE SUCCÉS











MONIQUE MILLER JEAN BESRÉ

MARTHE CHOQUETTE

4664 TUE ST-DENIS

Réservation: 844-1793

DONALD PILON RENÉ BLOUIN ANDRÉE PELLETIER GUY L'ÉCUYER KATERINE MOUSSEAU JLEO GAGNON JOËL DENIS SAINT-DENIS TOUS LES SOIRS

# Les Îlots Saint-Martin

# Où on se serre la ceinture pour être bien logé

sent jamais au budget.

sur trois vit en dessous du

minimum vital et 3 ménages

sur 4 vivent en dessous du

seuil de la pauvreté tel que

défini par le Conseil écono-

mique du Canada (i.e. ménage

dépensant 70% et plus de son

revenu en nourriture, vêtement

moyen aux ISM est de \$54.64

par mois alors que près du

tiers des résidents ont un

revenu brut de moins de \$2,000

par an et au moins 70% un

revenu inférieur à \$4,000

Moins du tiers des résidents

ont un travail régulier tandis

que 36% vivent d'allocations

Si on endosse les objectifs

le

et logement).

Actuellement.

du bien-être social.

La majorité des résidents des Ilots Saint-Martin sont dans une situation économique qu'on peut qualifier de critique, principalement à cause des déficiences de l'échelle de loyer actuellement en vigueur. Qu'adviendra-t-il d'eux si la nouvelle échelle préparée par la Société d'habitation du Québec ne connaît pas d'amendement avant son application le 1er mai prochain? Telle est la principale

conclusion d'une consultation populaire dirigée par Marcel Simard au nom du Conseil de developpement social du Montréal métropolitain.

L'étude a permis de confirmer l'existence de nombreuses lacunes au niveau des services et surtout de faire ressortir les difficultés sociales du milieu et de l'environnement. Car si les résidents sont satisfaits du confort et du bien-être que leur procure un logement moderne, il reste que la caractéristique dominante de cette population est sa difficulté chronique et généralisée à joindre les deux

Aux Ilots Saint-Martin. premier projet de logements publics subventionnés dans le cadre de la loi de la Société d'habitation du Québec, on aime son logement, on en est fier, on le trouve beau, moderne et commode. Malheureusement, on manque d'argent pour l'équiper à son goût, et il faut souvent se contenter de vieux meubles dans de belles maisons neuves.

En même temps, on se sent souvent à l'étroit. Il y a 53 ménages qui ont plus de cinq enfants aux ISM et on y compte seulement 13 unités de cinq chambres. On se demande franchement si le projet a été conçu pour les familles nom-

On ne se plaint pas trop de l'échelle actuelle des loyers (on expliquera demain le mécontentement des résidents quant à une nouvelle échelle qui sera en application le 1er mai) mais on s'aperçoit qu'après avoir payé le loyer qui représente en moyenne 24.8% du revenu brut, il reste bien peu pour la nourriture, les vêtements. les soins person-

Le camp de vacances

Grâce à la génorisité du public et à l'appel spécial lan-

Une somme de \$62,786 a été ramassée a déclaré le pré-

cé par Madame Pierre Laporte demandant que les dons, en

témoignage de sympathie, soient versés au Camp Françoise

Cabrini, cette colonie de vacances spécialisée dans l'accueil

sident du conseil d'administration de cette société, M. Geor-

ges Assal, et cela permettra la construction de deux nouveaux

bâtiments. Le premier abritera des locaux adminitratifs,

une salle de réunion et un atelier d'artisanat. Le second en

trera directement dans ce nouveau concept de vacances que

la corporation du Camp Cabrini veut introduire au Québec

à savoir les vacances familiales d'une part, et d'autre part

l'extension des activités du Camp aux douze mois de l'an-née. Le pavillon réservé aux familles des campeurs sera

construit sur le type motel avec une grande unité pouvant

du Camp remercient le public qui a contribué au succès de

Dans un communiqué remis à la presse, les autorités

aux enfants d'immigrants, s'agrandira considérablement.

Cabrini s'agrandit

du logement public à loyer modique, dit le rapport, on devrait s'attendre à voir ceux qui paient le minimum en loyer, profiter au maximum de cette situation. Or, c'est tout le contraire qui se produit: 42% de ceux qui paient le minimum (i.e. \$40 par mois) n'atteignent même pas le minimum vital et 88% vi-vent en dessous du seuil de la

Quatre faits selon l'enquête sont à l'origine d'une telle situation:

• l'existence d'un loyer minimum qui affecte le pourcentage moyen qui va au loyer (pour ceux qui vivent d'une pension de vieillesse par exemple, le loyer minimum de \$40 représente 36% de leur unique revenu: leur pension)

 le calcul du coût du lover en fonction du revenu brut plutôt que du revenu net. • la faible allocation ac-

cordée aux personnes à charge (on calcule \$2, par enfant seulement)

o un taux maximum audessus du taux que tous les

experts considèrent comme loyer modique à réfléchir à nels, les utilités et équipe-ments ménagers. Quant aux valable, soit 20% du revenu net consacré au loyer. La majorité paie 24.8% aux ISM loisirs et vacances, ce sont des chapitres qui n'apparaisce qui est comparable à la movenne montréalaise mais En fait, une étude approfonqui est au-dessus de la moyendie de 199 ménages vivant aux ne canadienne qui se situe ISM démontre qu'un ménage aux alentours de 19%.

> Mais les problèmes économiques ne sont pas les seuls qu'aient à subir les résidents des ISM. On retrouve sur un territoire assez restreint une concentration de familles à faible revenu, une sur-représentation des moins de vingt ans qui forment plus de la moitié de la population, un pourcentage assez élevé de gens de couleur et environ un tiers d'anglophones. Plusieurs résidents croient qu'à plus ou moins longue échéance, les ISM seront identifiés comme 'ghetto des pauvres'

> La situation actuelle aux Saint-Martin devrait amener toutes les personnes qui se préoccupent d'une politique de logement public à

certaines améliorations simples susceptibles d'accroître la satisfaction des résidents. De tels projets d'habitation devraient être dotés au départ de services communautaires. tels que garderies, clinique médicale et centre de loisirs. On devrait également prévoir le transport des écoliers, l'implantation dans les environs d'une épicerie et d'une pharmacie et s'assurer que l'équipement ménager de base (laveuses et sécheuses) réponde aux besoins des gens.

Mais la grande priorité est sûrement l'échelle de loyer qui doit être repensée de facon à tenir mieux compte de la situation économique réelle des résidents Cette échelle dit le rapport, devrait être établie de telle sorte que les ménages puissent s'assurer un minimum vital décent. Les résidents ont aussi exprimé le désir de participer plus activement aux décisions qui les



# Une délégation se rend aujourd'hui à Québec dénoncer la situation des garderies

par Renée Rowan

La situation des garderies au Québec a été maintes et maintes fois dénoncée dans des colloques, des études, des enquêtes, des mémoires et, plus récemment, dans le rapport de la commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Il est devenu plus urgent

que jamais pour le gouverne-ment du Québec de passer à l'action par la mise en train et la surveillance de programmes de garderies. Cette année, a Montréal, plusieurs nouveaux projets de type communautaire ont surgi ici et là (Way Ahead, la garderie de Parc Extension, celle du bas-Westmount, la garderie Luso de la Junior League, Sainte-Elizabeth, etc). Aucun programme uniforme n'est prévu; néanmoins, les garderies ont besoin de quelqu'un pour les aider à mieux s'organiser, à prévoir un véritable programme éducatif pour les enfants qu'elles accueillent. D'autre part, il existe peu ou pas de contrôle des conditions dans un trop grand nombre d'établissements pré-scolaires à

tion des services de iour et de pré-maternelle de Montréal comité institué à l'intérieur

l'Association Nursery School Teachers of Greater Montreal - se rend aujourd'hui à Québec pour y rencontrer des membres du comité interministériel chargé d'étudier les besoins de la famille et de l'enfant.

Ce dernier comité qui siège depuis le 8 mars dernier et qui est composé de représentants des ministères des affaires sociales, de l'éducation, du travail, de l'immigration et du revenu doit présenter au conseil des ministres, des le mois de juin prochain, un premier rapport sur la législation concernant les garderles

Il est donc extrêmement important, à ce moment-ci, a dit, hier, au cours d'une conférence de presse, Mlle Louise Delorme, travailleuse sociale au Conseil de développement social du Montréal métropolitain et qui sera à Québec aujourd'hui, que les éducateurs fassent connaître leur point de vue et présentent des recommandations. Le comité d'organisation

qui est formé de représentants de diverses agences communautaires et de diverses professions, d'expression francaise et d'expression anglaise, en profitera pour remettre au comité interministériel un

mémoire préparé en 1969 mais dont le contenu reste toujours aussi actuel. Ce mémoire, à l'époque, avait été envoyé au premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, au ministre de la santé, du bien-être et de la famille, au ministre de l'éducation et à tous les membres de l'Assemblée nationale. Il était resté sans réponse, sauf un accusé de réception.

'Si nous revenons aujourdd'hui à la charge, c'est que nous croyons essentiel nous faire entendre", a dit Mlle Smith, présidente du comité d'organisation et directrice de la West-End Co-operative Nursery School.

Le comité rencontrera ce matin deux représentants du comité interministériel et cet apres-midi il a rendez-vous avec M. Raymond M. Lefrancois, directeur adjoint du service des programmes à la direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire ainsi que M. Gérard Lapointe, de la direction générale de la planification.

Le comité d'organisation compte mettre l'accent sur la nécessité d'instaurer de véritables centres de jour éducatifs pour les enfants en bas de

5 ans. On réalise de plus en plus l'importance des premières années dans le développement des enfants. D'où le besoin d'instaurer des centres où ils ne sont pas simplement "gardés", mais peuvent se développer harmonieusement dans une atmosphere saine. Il faudra y mettre le prix, a dit

tir des standards adéquats pour les garderies, les pré-maternelles et les maternelles privées, recommande le mémoire. Cette législation devrait inclure les standards relatifs à un personnel qualifié et aux regles d'hygiene et des reglements relatifs aux locaux et aux installations. La responsabilité de la programmation éducative dans les garderies de jour devrait incomber au ministère de l'éducation.

Le mémoire recommande que le directeur ou propriétaire-directeur d'une garderie, pré-maternelle ou maternelle privée ait un baccalauréat en éducation de la première enfance ou en travail social avec une spécialisation en développement psycho-moteur. Tout cela ne pourra se faire du jour au lendemain et il faudra prévoir un délai de cinq ans pour ac-

FAISCA

D .... (

quérir les qualifications nécessaires.

Pour les personnes déjà en place depuis 3, 10 ou 15 ans, faudra sans aucun doute tenir compte de l'expérience déja acquise, a souligné Mlle Smith, mais ces personnes devront être soumises à des

Dans une étude faite en 1969 par le service de recherche du Montreal Council of Social Agencies, on avait relevé à ce moment-là que moins de 50% des directeurs de garderies de jour à Montréal avaient une formation collégiale ou universitaire; 5% avaient seulement complété leur cours primaire. Dix-sept pourcent des directeur n'avaient aucune expérience d'enseignement 10% une expérience de deux ans ou moins. Ces chiffres ont de quoi inquiéter.

du Pertugal...

deux grands vins pour votre table

le même prestigieux viticulteur

# Hôpital Notre-Dame

loger une famille de 5 à 6 personnes.

cette campagne de souscription

# Services d'urgence surchargés

L'hôpital Notre-Dame jouit d'une trop bonne réputation services d'urgence n'arrivent plus à répondre à la demande du public. Une étude entreprise il y a seize mois, a dit le président de la Corporation de l'hôpital, Me Henri-Paul Lemay, a révélé que 73.2% des patients reçus à l'urgence n'appartiennent pas aux zones générales et psychiatriques qui lui sont assont occupés dans une propor-tion de 85 à 90% de façon permanente.

Faisant allusion aux conséquences de l'implantation du régime d'assurance-maladie, Me Lemay a dit au cours de la 90e assemblée annuelle des gouverneurs de l'hôpital, que le nombre de patients s'est déjà atteint le seuil de satu- aux problèmes des urgences.

signées. Quant aux lits, ils ration, les services de l'hôpital répondent difficilement sont en droit de formuler.

> prochainement entre les responsables de différents hopitaux du centre-ville et les représentants de la communauté

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel)

Écrire pour rendez-vous à:

Case 36 Le Devoir

**OPÉRATRICES** 

De machine à coudre pour che

hommes. Un peu d'expérience

S'adresser seulement en personne à:

CHEMISES NAPOLÉON INC.,

1255 Université,

Jeunes avocats durs, impatients

et exigeants, cherchent RECEP-TIONISTE. Heures longues. Per-

sonne dépourvue de débrouillar-

dise ou cherchait shield tenir Ecrire Case 37 Le Devoir. 5-4-71

HYPOTHEQUES

**ARGENT DISPONIBLE** 

Notaires: 381-8631

SIEURS DEMANDES INTERES-

HOMMES DEMANDES

SANTES. 1 era et 2e hypothèque.

Chambre 103. 3.4.7

nécessaire.

L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

aux demandes que les patients Des rencontres auront lieu

paine de Montréal, afin d'éaccru considérablement. Ayant tablir un plan commun face

Une délégation du comité

Mlle Delorme.

Il appartient au gouvernement du Québec de décréter une mesure destinée à garan-



# APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT: 809 Bloomfield près Van Horne, luxueux 4½ aussi 3½ meublé, sundeck, ascenseur. garage, Tel: 270-1701 ou 271-3519

BOUL. ST-JOSEPH EST: 31/2 \$75, 3½ - \$90, chauffés, eau chaude, service de concierge, occupation immédiate. Tél.: 484-7575. Immeubles Rhéal. 12-4-71

EDOUARD-MONTPETIT: 31/2 \$115. chauffé, eau chaude, taxes d'eau payée, service concierge Tel: 485-7575 ou 733-2673 Immeu bles Rheal. EDOUARD-MONTPETIT 2930: près université de Montréal, 3½,

censeur, lavoir, garage. Apparte-ments de haute classe, occupation immédiate ou ler mai. Invitation AVENUE DU PARC. 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont. 3½ = \$78. 4½ = \$88. Façades rues.

3 fenêtres \$92. Taxes eau. chauf-

4½ pièces, à l'épreuve du feu, as

fage, eau chaude payés. Vacances OUTREMONT: Bernard-Wiseman résidentiel, 4 pièces chauffées, confortables select, près transports, commerces, parcs, services concierge, poèle-réfrigérateur \$120. taxes payées. Idéal célibataire ou

CHRISTOPHE-COLOMB près métro Jean-Talon, 11/2 - 21/2 chauffés, meublés, spacieux, incinerateur, chambre-lavage, piscine intérieure Sundeck, \$100 à \$120 tout compris. Tél.: 277-1469, 274-

couple. Tel.: 273-2323 après mi-

LONGUEUIL: 31/2, 41/2, 51/2, de \$97 à \$130. Propriété neuve. Tous services inclus (eau chaude, chauffage, taxes, électricité). Près école, CTM, centre d'achats. Faut voir. Tél.: 679-0770.

SHERBROOKE près St-Laurent, 11/2, meublé, à sous-louer, maiseptembre \$130. septembre gratuit. Piscine, sauna, 21e étage, vue: Mont-Royal, centre-ville Tél.: Mont-Royal, centre-ville 844-4157 après 8 p.m.

### ANTIQUITES CANADIENNES A VENDRE

PARTICULIER: Doit vendre plusieurs meubles canadiens, armoires, tables, chaises, coffres, commodes, banc-lit, etc. tous plus de 100 ans. Prix raisonnable. Tel.: 671-0558

Mobilier salle à manger, chêne solide sculpté, 9 morceaux, par-fait état. Prix demandé: \$1,200 discutable. Particulier. Tél.: 845-8792.

lingerie, vaisselle,

DÉMÉNAGEMENT

Indiquez-nous votre nouvelle adresse dès que vous la connaissez!

Ainsi, vous serez assuré d'un meilleur service!



**Bell Canada** 

27-3-7

### A VENDRE **ENTRETIENS, REPARATIONS**

Brique, tirage de joint, foyer, che minée, pierre, plastrage, ciment, 3-4-71 **DUPLEX A LOUER** 

SOISSONS: près. Université Montréal, luxueux haut-duplex, meublé, chauffé, 6½ grandes pièces, 3 tensiles. Libre milieu avril. Références exigées. Tél.: 737-4425 737-8803 2-4-71

Vous déménagez?

Inscrivez-la sur la carte que nous vous envoyons avec votre compte



# VENDEUR DEMANDE

Avec expérience dans la vente. Doit être bilingue. Pour représenter un manufacturier-distributeur bien établi, dans la vente de matériaux d'isolation électrique, pour la région de

Salaire de base intéressant ave bénéfices marginaux. Pour entrevue appelez:

486-5640

## HOMMES DEMANDES REPRÉSENTANT DES VENTES

menuiserie, porte, chassis, re-dresser plancher, creuser cave, enrayer eau, mur brique, toit, as-**Dominion Simplicity Patterns** Limited recherche un repréentant des ventes à temps plein surance, service 24 h. Tel.: pour voyager dans le Québec et es Maritimes. Doit être complètement bilingue. Posséder expérien-FRANCHISE A VENDRE ce dans les textiles ou la mercerie erait un atout. Excellent salaire **20 FRANCHISES** benefices marginaux, voiture fournie, dépenses payées. Ce n'est Disponibles - Québec. pas un simple travail mais une ital requis. Assumons formation, eq. carrière d'avenir pour le candidat ideal que nous cherchons.

Case 35, Le Devoir. FEMMES DEMANDEES

> HOMMES ET FEMMES DEMANDES

Faire parvenir curriculum vitae

complet en mentionnant experien-

NOUVELLE CARRIÈRE DANS LA PUBLICITÉ

Audio-visuel-maison Pour rendez-vous téléphonez:

679-8314 (10 a.m.-4 p.m.)

## **AVONS BESOIN** 10 PROFESSEURS

 Hommes ou femmes
 Temps partiel
 Cours de créativité
 \$30. à \$50. par cours. Pour rendex-vous signalez, 679-8314 (10 a.m.-4 p.m.)

LOGEMENTS A LOUER LONGUEUIL: haut-duplex. pièces, près autobus, écoles, égli se. Entrée laveuse-sécheuse, grande terrasse, jardin. Tél.: 679-6609 (midi ou après 5 p.m.).

OUTREMONT: Bernard & Wiseman, 4 pièces chauffées, men fait, tél.: 276-3883 ou 521-4341.

COTE DES NEIGES: Decelles près Université, haut-duplex, en-soleillé, chauffé, 4½, poèle, réfrigérateur fournis, balco bre 1er mai. Tél.: 738-0167. balcons. li-

OUTREMONT: haut-duplex. pièces chauffées, eau chaude garage chauffé, inclus. \$225.00. Quartier résidentiel, calme. 909 rue Wilder, Tél : 271-2241.

### OUTREMONT: chemin Ste-Cathe rine, 2 étages, 8 pièces chauffées. 2 chambres de bains, cuisine mo derne, garage chauffé, libre ler mai. \$335. Tel.: 273-8981.

54-71

MAISON A LOUER AHUNTSIC: cottage semi-détaché, 6 pièces. bail 2 ans. \$200. -Libre 1er mai. S'adresser 10 385

PROPRIETES A VENDRE OUTREMONT: près Université. semi-détachée, 8 pièces, soussol fini plus salle froide, 1½ salle de bains, étage: 4 chambres à

coucher. Garage chautte. Tel.: 735-0211. 6-4-71 PROPRIETES A VENDRE DES ECORES: duplex avec 2 logements sous-sol à \$65. haut \$110. bas - \$120. chauffés, très propre, bon quartier, près métro. Prix à discuter. Pas d'agent. Tél.:

## OUTREMONT Maison ensoleillée, située sur

725-6638.

5 chambres a coucher, grand salon avec fayer, cuisine moderne, ous-sol agréablement aménagé Prix demandé: \$48,500. - con ditions de paiement faciles.

JEAN-GUY DÉCARIE & ASS. INC. 273-1509

Rens: Daniel Howard

# N.D.G.

Pas d'agent, face parc, maison semi-détachée avec cachet et ambiance REZ-DE-CHAUSSEE: salan, salle a ma

armaire cedre, garage, jordi Prix: \$32.500. Tél.: 488-9936 5-4-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudet-te, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. ès Lettres. Tél.: 288-2332. J.N.O.

NE restez pas seul (e). Célibataires, veuf (ves), séparés (es). Pour information: 384-7605 ou 527-

# LA COUTURE CHEZ-SOI



Un modèle qui vous habillera

de trois façons magnifiques

robe soleil.

une robe d'après-midi, un en-

semble de sport et une petite

Patron no: 9418

Le patron imprimé no 9418 est af-fert pour les tailles 8 - 16 (nou-

Ce patron est en vente au prix de

\$1.00 au service des patrons, Le

Devoir, 434 est, rue Notre-Dame,

Montréal. Les commandes doivent

être faites par écrit, très lisiblement

avec tailles et numéros exacts, en

avant soin d'inclure un bon de poste.

e patron commandé vous parviendra

dans une quinzaine de jours environ.

Les instructions sur le patron sont en

Un petit lexique comparatif, en lanque française, accompagne les ins-

angue anglaise seulement.

Horizontalement

1-Engagement, service des volontaires dans une armée 2-Projet qui paraît irréalisa-ble. - Toute chose écrite. 3-Ch.-L. d'arr. du Morbihan.

- Céréale. 4-Se dit des éléments chimiques de numéro atomique ranium. 5-Vase d'ornement. - Qui

contient de l'iode. -Interjection. – Faire cuire à la broche ou au four. -Souverain.

7—Aff. de l'Oubangui. — Fa-buliste grec. 8-Un nombre. - Trois. - Université Laval. 9-De la Crète.

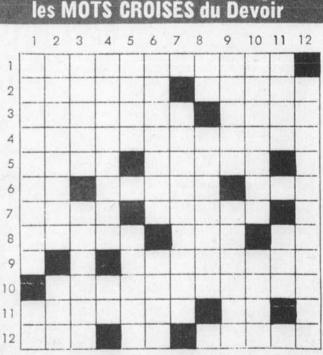
10-Faire ou écouter des pro-positions pour la reddi-

tion d'une place, la con-clusion d'un armistice, etc. Plante commune dans les champs, au bord des chemins. - Numéro. 12-Colère. - Tellure. - Jour

## de la semaine. Verticalement

1-Rouge et gonflée, en parlant de la face. - Bismuth. 2-Ecoulement de l'oreille. -

Sans mélange.
3-Long Range Aid to Navi-gation. — Moellon dont on



## se sert pour les fondations d'un mur 4 - Donnerez votre avis sur un

Route rurale.

— Dis qu'une chose n'est pas Fragment d'un obiet brisé. Etat d'une chose ténue.

Courroie fixée au mors du cheval. 7— Qui occupe le rang mar-qué par le nombre trois.

sujet en délibération.

8 - Ile de l'océan Atlantique. Oui a de la dextérité. 9 - Image de la Madone. - Sur

veillante (arg. scol.). Partie postérieure. - Aussi 11-Axe d'une plante qui porte

les feuilles. - Utilise. 12-Ferai souffrir. Solution d'hier



# l'actualité

Le rappel des Pinto

# Nader inscrit à son tableau de chasse une victoire éclatante sur Ford

par Marc Hutten de l'AFP

WASHINGTON - Qu'on le veuille ou non, le rappel pour défaut de construction de 204,000 unités du dernier modèle Ford, la Pinto, s'ajoute indirectement au tableau de chasse de Ralph Nader. L'homme dont le seul nom est devenu synonyme au fil des années, de la cause du petit consomma-

Le rappel de toutes les Pinto produites depuis le lancement de cette petite voiture en août dernier jusqu'au 19 mars de l'année en cours, a été annoncé lundi. Le deuxième constructeur automobile américain s'engage à modifier gratuitement, en une demi-heure, le dispositif antipolluant placé sur le carburateur de ce modèle. Le défaut en question expose en effet le conducteur au danger d'une explosion sous le capot. Il en a déjà été rapporté une centaine, dont 10 ou 12 jugées graves, encore qu'aucune n'ait fait de blessés.

Ralph Nader a alerté l'administration fédérale de la sécurité routière au sujet de ce problème dans une lettre en date du 23 mars. Pure coincidence, déclare la direction de Ford, car les Pinto sorties de ses chaînes des le 18 étaient déjà modifiées. Mais alors, pourquoi avoir attendu jusqu'au

29 pour rappeler les unités défectueuses?.

Aujourd'hui, l'équipe rassemblée autour de Ralph Nader analyse aussi bien la composition d'une boîte de poisson en conserve que les critères de sécurité dans l'industrie du bâtiment et un groupe de sociologues travaillant sous sa direction va jusqu'à s'intéresser au rôle des personnes âgées

dans la société post-industrielle. Mais la première cible de cet homme jadis célèbre com-

Le tristar

Un accord

de principe

est atteint

WASHINGTON (AFP)

Un accord de principe a été

atteint mardi entre la so-

Corp" et le gouvernement

britannique en vue de la

continuation de la fabrica-

tion des moteurs Rolls-Roy-

ce RB-211 pour les "Air Bus" Tristar, construits

Bus" Tristar, construits par Lockheed. Ses détails

L'accord de principe se-

ra soumis aux compagnies

de transports aériens qui

ont commandé des appa-

reils "Tristar" et aux ban-

les compagnies d'aviation.

hier en fin d'après-midi;

ques finançant Lockheed et

Voici le texte complet

de la déclaration écrite faite

à ce sujet par Lockheed,

n'ont pas été révélés

"Lockheed Aircraft

me le Don Quichotte de la Société de consommation avait été Detroit, capitale de la construction automobile.

La publication de son livre "Unsafe At Any Speed", en 1965, avait été suivie de la promulgation, l'année d'après, d'une Loi de la sécurité automobile Auto Safety Act. Depuis, plus de 15 millions et demi de voitures ont été rappelées temporairement par l'un ou l'autre des grands constructeurs automobiles américains. Le "rafistolage" le plus spectaculaire qui ait été opéré à l'occasion de ces rappels remonte à 1969, quand la General Motors a été contrainte à modifier non moins de cinq millions d'unités.

Ralph Nader, lui, ne possède pas d'automobile. Cet avocat âgé de 37 ans à peine, a encore l'allure d'un étudiant. Il a enseigné pourtant à l'Université de Hartford, dans le Connecticut où il habite, et à celle de Princeton. Le mouvement dont il est l'infatigable animateur, l'a investi d'une telle autorité que tous ceux qui s'estiment lésés par la grande industrie, la puissance des conglomérats ou la pollution s'adressent à lui plutôt qu'aux organismes officiels de protection des consommateurs, jugés importants.

Dans un pays où l'on ne croit pas beaucoup à l'intervention de l'Etat, Ralph Nader est devenu une sorte de champion de l'initiative privée, encore qu'il soit l'exact opposé du "self-made man" traditionnel. Malgré les coups qu'il ne cesse de décrocher aux hommes d'affaires, la Chambre de commerce junior, des Etats-Unis l'a proclamé, en 1967, l'un des 'dix jeunes gens les plus remarquables de l'année'

Le pétrole

# Les prix suivront l'évolution de la demande mondiale

Les dépenses énormes, face à la demande croissante de pétrole dans le monde, se refléteront inévitablement dans les prix des produits, déclare le président du conseil de l'Imperial Oil, M. W.O. Twaits, dans le rapport annuel de l'entreprise, publié hier.

"Alors que les actes des gouvernements poussent déjà les prix à la hausse," précise-"la demande mondiale de pétrole s'accroît de façon stupéfiante." On estime que la consommation de pétrole du monde libre atteindra 72 millions de barils par jour en 1980, en regard de 40 millions en 1970.

Au témoignage de M. Twaits, pendant plus d'un quart de siècle, le Canada a eu l'avantage d'obtenir à bas prix son énergie pétrolière mais, depuis quelques années, les chefs de file du monde pétrolier du Canada ont déclaré à plusieurs reprises que leur industrie en arrive au point où les innovations techniques ne pourraient plus compenser la hausse des coûts. Elle a maintenant atteint la phase où ses prix devront non seulement refléter beaucoup plus les augmentations de coûts, mais se situer à un niveau propre à stimuler les investissements massifs qui s'imposent pour satisfaire les besoins énergétiques croissants du Canada.

"Dans la décennie actuelle," dit-il, "l'in-'Les négociations ont dustrie pétrolière canadienne aura besoin de atteint le stade ou il est néessaire pour Lockheed d'a-\$25 milliards de capitaux, soit \$7 milliards voir des discussions avec de plus que dans les 20 années antérieures ses clients de Tristar et Ces fonds serviront à explorer et à mettre ses banques. en valeur les régions-frontières et autres, à créer les movens de transport connexes à Le but de ces réunions est d'explorer l'acceptabilicette mise en valeur et à assurer les installations de raffinage et de commercialisation té de positions qui ont fait pour répondre à la demande grandissante, l'objet d'accord sous cette condition par Lockheed et le ainsi que les moyens antipollution et les augouvernement britannique tres mesures nécessaires de protection du

La nouvelle a déjà été publiée que les bé-néfices de \$105 millions de l'Imperial Oil ont repris en 1970 la courbe ascendante interrompue à l'exercice précédent. De \$100 millions en 1968, ils étaient tombés à \$94 millions en 1969.

L'amélioration de 1970 tient à la solution des graves problèmes de fonctionnement d'importantes unités nouvelles de raffinage et de production chimique, à l'accroissement des exportations de pétrole brut et des ventes de produits, et au fait que la hausse des coûts s'est reflétée en partie dans les prix des pro-

Au sujet des bénéfices, déclare M. Twaits, il convient de signaler que, en raison des im-mobilisations massives des dernières années, le rendement de l'avoir des actionnaires ne regagne qu'à l'heure actuelle son niveau des années 1965 à 1968. Les bénéfices devront poursuivre leur montée pour assurer un rendement satisfaisant des lourdes immobilisations qui seront encore requises dans les années à venir

## Commerce de détail

Les ventes au détail en ianvier dernier ont baissé de 2.6% par rapport à janvier 1970 et Les diminutions les plus sensibles ont eu lieu chez les marchands de véhicules automobiles (-16.0%) suivis des magasins de chaussures (-9.0%). Toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick qui a connu une augmentation de 2.8%, ont enregistré des diminutions des ventes variant de -5.7% (Terre-Neuve) à -2.0% (Ontario). Les ventes n'ont augmenté que dans les stations-service et les garages (+3.3%); dans les grands magasins (+2.7%); dans les magasins de téléviseurs, radios, appareils et meubles (+2.3%); et chez les marchands de combustible

+2.2%). (Données du BFS)

soumettre un projet de res-

valeur au pair de \$10 chacune.

Ces actions privilégiées n'au-

raient pas droit de vote. La

compagnie demandera aussi

aux actionnaires d'approuver

le fractionnement des actions

ordinaires de la compagnies

dans une proportion de cinq

nouvelles actions ordinaires

pour une ancienne. La direc-

tion du Canadien Pacifique

espère ainsi accroître la par-

ticipation canadienne au capi-

tal-actions de la compagnie.

Actuellement, celle-ci est de

65% pour les actions ordinai-

Dix sociétés pétrolières

viennent de mettre sur pied

le consortium Magnorth Pe-

troleums afin de procéder à

l'exploration du sous-sol arc-

tique. D'une durée limitée,

'engagement qui lie les com-

pagnies permettra des dépen-

ses de \$1 million en 1971.

Les compagnies qui se sont

associées pour former Ma-

gnorth sont: Supertest Invest-ments and Petroleum Ltd.,

Sabre Petroleum Ltd., Mikas Oil Co., Houston Oils Ltd.,

The Paddon Hugues Develop-

ment Co., Pennzoil United

Inc., Ashland Oil Canada Ltd.,

United Bata Resources Cana-

da Ltd., Redstone Mines Ltd.,

**Bombardier Ltée** 

Fort Reliance Minerals

Magnorth Petroleums

CP Rail

du déficit au compte des "invisibles" durant la prochaine décennie, tel est le pronostic établi par la Banque de Montréal dans sa Revue des Affaires de mars, qui vient de pa-

économique

Selon la Banque de Montréal

Dans cette publication, la banque considere l'évolution des "invisibles" entre 1960 et 1970 et constate le changement de nature que leur déficit a connu au cours de

ces années. Ce déficit, "tra-

ditionnellement élevé", s'est

élargi à peu près au même

rythme que la croissance de

'économie canadienne au cours

des années 1960. Chacun des postes du compte des "invisibles" était déficitaire en 1960, mais en 1970 treis d'entre eux - transports des marchandises, transfers privés, et revenus divers avaient atteint une position excédentaire. En 1970, les éléments les plus fortement déficitaires étaient les dividendes et les intérêts (revenu des placements à long terme), et

les services commerciaux.

L'amélioration constatée pour les transports de marchandises est probablement un reflet du développement de la flotte marchande canadienne, dont le tonnage s'est accru de 50 pour cent entre 1960 et 1969, et de l'accroissement du fret

continuera à croître modérément

Le déficit au compte des "invisibles"

La B. de M. laisse entendre que l'excédent au compte des transferts privés, qui se maintient depuis 1966, est attribuable à trois facteurs principaux. L'immigration au Canada a repris en 1967, après son record de baisse d'après-guerre en 1961, et elle est restée élevée. Les immigrants ont apporté avec eux des ressources plus considérables que leurs prédécesseurs du début de l'après-guerre. Et l'émigration du Canada aux Etats-Unis a diminué sensiblement durant la dernière partie de la décennie

Les transferts officiels surtout des dons aux pays sous-développés - ont quadruplé durant les années 1960.

Les recettes et les paiements de revenus divers ont beaucoup augmenté en 1968, 1969 et 1970, surtout à cause de la hausse considérable des taux d'intérêt à court terme, en particulier ceux des eurodollars. Un déficit de \$136 millions en 1968 avait fait place à un excédent de \$27 millions en 1970, sous l'effet, de la grande poussée d'activité des Canadiens sur les mar-

chés financiers internationaux. Dans le champ des investissements à long terme, au début des années 1960, le déficit des dividendes était presque deux fois aussi élevé que celui des intérêts. Mais en 1970, les deux déficits étaient devenus presque égaux, ce qui tient pour beaucoup au rapide accroissement des pale-ments d'intérêts. La hausse considérable des taux d'intérêt durant la seconde moitié de la décennie a aussi été un facteur.

Le déficit imputable aux services commerciaux et autres opérations est passé de \$171 millions en 1960 à \$461 millions en 1970. "Il semble y avoir lieu de supposer, dit la Banque de Montréal, que

ce sont surtout les droits de réontillage versés par les constructeurs d'automobiles canadiens à leurs sociétés-mè-res aux Etats-Unis qui ont déterminé l'augmentation du déficit.

Les recettes et les paie-ments du Canada au compte du tourisme ont continué de s'accroître rapidement aux années 1960. Ils se sont accrus à peu près du même pas pendant la période de 1963-68, en partie à cause de la grande affluence de touristes américains au Canada. Cependant les dépenses des touristes ca-nadiens à l'étranger ont augmenté considérablement en 1969 et 1970 et les statistiques les plus récentes révèlent de nouveau un déficit grandissant.

En ce qui concerne la répartition géographique de nos opérations invisibles en 1960 et 1968, la banque fait remarquer qu'elles restent fortement orientées vers les Etats-Unis. L'Europe continentale de l'Ouest a gardé son importance relative, mais celle du Royaume-Uni a fléchi. Le poids des "autres pays" a

Dans un regard sur les an-nées 1970, la B de M dit que l'excellent potentiel de croissance du Canada et ses belles possibilités d'investissements devraient encore lui assurer des entrées nettes de capitaux considérables et, en conséquence, une augmentation des paiements nets d'intérêt et de dividendes. L'opulence des Canadiens allant toujours croissant, le déficit du tourisme devrait probablement s'accroître. L'aide à l'étranger et ainsi les transferts officiels

vont continuer d'augmenter. D'un autre côté, pour les services commerciaux, il se peut fort bien que les accroissements de leur déficit d'année en année soient désormais plus modérés... grâce à la disparition graduelle des effets du pacte canado-américain de l'automobile."

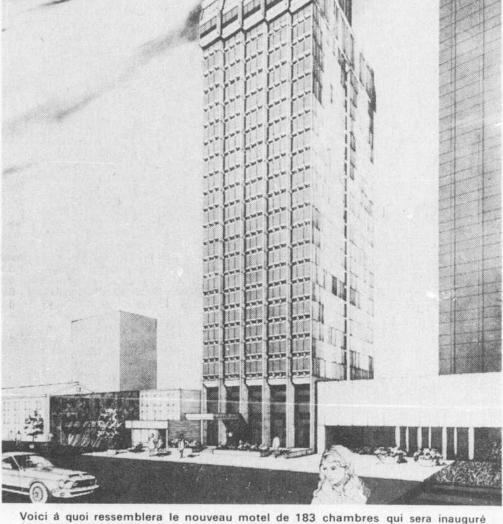
Et la Banque de Montréal conclut: "Les échanges invisibles vont continuer de déterminer une grande demande nette de devises étrangères au cours des années à venir. mais il ne semble y avoir aucune perspective d'accroissement soudain ou spectaculaire du déficit.

'Je suis bonne Calculatri-

ce - c'est facile avec la

TECHNIQUE

TEKNIKA



d'ici la fin juin dans le centre-ville de Montréal par Quality Motels of Canada Ltd., filiale d'une compagnie américaine. L'édifice de vingt-quatre étages sera doté d'un terrain de stationnement souterrain, d'un restaurant pouvant accueillir cent persones et d'une salle pouvant recevoir 450 personnes. Le nouvel immeuble est pratiquement achevé et la compagnie Quality Motel espère pouvoir l'exploiter au cours de la prochaine saison estivale.

## La bourse

# Nouveau sommet des industrielles

Une hausse marquée s'est manifestée hier à la Bourse de Montréal au cours de transactions actives. Les banques, les industriels et les papiers ont tous affiché une hausse de plus d'un point, battant ainsi la marche.

CPR s'est hissé de 3-8 à \$65 1-2 malgré l'annonce par la Fraternité des mécaniciens de locomotives, hier, qu'ils déclencheront la grève contre le CPR et le CNR le 5 avril. Financial Collections Agencies Ltd., de

Montréal, s'est hissé de 1-8 après avoir annoncé l'acquisition de Buffalo Adjustment Bureau Inc., une agence de recouvrement fonctionnant à Buffalo, N.Y. La somme en cause n'a pas été révélée.

Les banques se sont hissées de 1.76 à 196.-98, soit un nouveau sommet en 1971 dans ce compartiment. National Trust a grimpé de \$1 1-4 à \$27 1-2, Royal Trust de 5-8 à \$34 1-2, Banque de Commerce 3-8 à \$22 3-8, Banque de Montréal 3-8 à \$14 1-8 et Toronto Dominion 1-4 à \$23 7-8.

Par ailleurs, la Banque de Nouvelle-Ecosse a fléchi de 1-8 à \$24 7-8 et la Banque Canadienne Nationale 1-8 à \$127-8.

Chez les mines et les pétroles, Falconbrida grimpé de \$2 à \$146 1-2, International Nickel s'est hissé de 3-8 à \$44 7-8, Noranda de 3-8 à \$35 7-8 et Gulf Canada de 1-4 à \$22

Chez les industriels, Famous Players a grimpé de \$1 à \$11, MacMillan-Bloedel s'est hissé de 3-4 à \$36 5-8 ainsi que Woodward Stores, tandis que Southam Press a fléchi de 1-2 à \$38 1-2, Distillers-Seagram de 1-2 à \$53 1-2 et Logistec Corp., de 1-2 à \$7.

Au total, 1.57 million d'actions ont changé de main mercredi. Les gains ont dépassé les pertes par 134 contre 95, tandis que 92 titres sont demeurés

## Toronto

La Bourse de Toronto, a enregistré un gain marqué, hier.

L'indice des industrielles a atteint son meilleur niveau depuis le 6 avril 1970 et celui des aurifères un sommet depuis le 9 octobre. Au total, 2.85 millions d'actions ont chan-

gé de mains, au regard de 3.13 millions mar-di. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 338 à 187, avec 150 titres inchangés. C'était troisième avance consécutive observée à la Bourse de Toronto.

Great Canadian Oil Sands a avancé de 10 cents à \$7.10, les pertes nettes de l'entre-prise ayant passé de \$5.20 millions en 1970 à \$1.90 million en 1971.

Falconbridge a monté de \$2 1-2 à \$147 1-3. Great West Life de \$2 1-8 à \$46, Texas Gulf Sulphur de \$1 1-6 à \$22, Electrohome de \$1 à \$33, Inco de 1-44 à \$44 3-4, Phillips Cables de 3-4 à \$10 3-4, Imperial Oil de 3-4 à \$21 1-8, Alcan de 1-2 à \$24 1-2 et Walker-Gooderham de 1-2 à \$37 1-4.

CPR a avancé de 1-2 à \$65 1-2, Hudson's Bay Oil and Gas de 1-8 à \$46 1-2, Labrador Mining de \$1 1-4 à \$39 1-4, Denison de 1-2 à \$29 1-4, Northgate de 45 cents à \$9.70, Craigmont de 40 cents à \$9.65, Placer de 3-8 à \$34, Kerr-Aidison de 35 cents à \$9.75. Sullivan de 35 cents à \$4.25 et Pan Ocean de 1-2 à \$15 1-2.

Seagrams a reculé de 7-8 à \$53 1-8. International Utilities de 1-8 à \$42 3-6, Canadian Superior Oil de 1-2 à \$28 3-4 et Syracuse de cinq cents à \$2.98.

La bourse partie 3

La tendance a été irrégulière avec prédominance de hausses à Wall Street hier. Le marché a fait preuve de dispositions modestement soutenues pendant la majeure partie de la séance, les investisseurs ayant été quelque peu encouragés par l'augmentation des commandes reçues par l'industrie de transformation en février. La crainte de bénéfices moins encourageants que prévu pendant le premier trimestre a cependant pesé sur la tendance en fin de séance et la cote a perdu la majeure partie de ses modestes gains. Les affaires ont été nettement plus actives qu'au cours des deux séances précédentes.

L'indice des industrielles a avancé de 0-98 à 204.37, après avoir gagné plus de 2 1-2 points pendant la journée

Au total, 17.61 millions d'actions ont changé de mains, au regard de 15.75 millions

Parmi les valeurs canadiennes échangées New York, Dome Mines a reculé de \$1 14 \$68 et Canadian Pacific a perdu 1-4 à \$65. Hudson Bay Mining et International Nickel ont perdu 3-8 à \$3 3-4 et \$44 3-8 respectivement. Massey-Ferguton a avancé de 1-4 à \$11

A la bourse américaine, Brascan Ltd. et Canadian Marconi ont régressé de 1-4 à \$17 1-8 et \$3.75 respectivement. Jupiter Corp., Molybdenite Canada et Preston ont tous per-

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 772 à 626, avec 276 titres inchangés.

## Véhicules étrangers entrés au Canada

En janvier dernier, 584,768 véhicules immatriculés à l'étranger sont entrés au Canada. soit 1.6% de moins qu'en janvier 1970 (594,543). Le nombre de véhicules restant une nuit ou plus a cependant augmenté de 1.0% pour atteindre 90,964 contre 90,067 un an plus tôt. (Données du BFS)

l'Ouest des Etats-Unis en une seule et unique compagnie Le Canadien Pacifique réuqui agira sous la raison socianira le 5 mai prochain ses Bombardier West Inc., a actionnaires en assemblée été annoncé hier par cette extraordinaire afin de leur compagnie de Valcourt au Québec. La distribution des tructuration du capital-actions motoneiges et accessoires de la compagnie ainsi que la Ski-Doo ainsi que le matériel création de 25 millions d'acindustriel était jusqu'à présent tions privilégiées à dividende cumulatif et rachetables d'une assurée dans l'Ouest américain par une compagnie indé-

> IBM Canada Ltée, vient d'annoncer une réduction de 25 à 40% du prix d'achat des unités centrales de traitement des sous-modèles 1 à 4 du système 360 modèles 20 et 44, de l'unité de mémoire 2361 et de l'unité de mémoire à accès sélectif 2314 modèle Ces diminutions sont rétroactives aux achats effectués depuis le 1er février dernier. IBM Canada a également annoncé une augmentation des frais mensuels de location et d'entretien de la plupart des

## Oshawa Whol.

Dans le cadre d'une réorgagnie, Oshawa Wholesale Ltd. a annoncé que Shop & Save (1957) Ltd., fournisseur des magasins IGA dans la région de Montréal et de Québec, reprendrait bientôt son nom original de Hudon et Orsali. De plus, les galeries Galeries Towers dans la région de programme destiné à rétablir caractère français des filiales de la compagnie au

## Chargex

Un regroupement des distributeurs Bombardier pour

mes et les Provinces des Prairies le seront d'ici la fin pendante et par trois filiales.

## **IBM** Canada

des compagnies...en bref

machines à carte perforée.

nisation au sein de la compa Montréal, prendront désor-mais le nom de Bonimart. Ces changements font partie d'un Québec.

Le système de crédit Chargex qui compte actuellement 3.1 millions de détenteurs de cartes qui sont honorées par 41,000 établissements commerciaux, sera sous étendu à tout le Canada. tuellement, le Québec, l'Ontario, et la Colombie-Britannique sont desservies par le systeme Chargex, les Mariti-

## Le cuivre

Noranda Mines et l'Interna tional Nickel of Canada (INCO) ont annoncé hier une hausse de leur prix de vente du cuivre. Ce dernier passera de 50 cents et 3% à 52 cents et 34. C'est la première hausse annoncée depuis longtemps et elle semble refléter un raffermissement de la demande de cuivre. Les hausses enregistrées hier à la Bourse par les actions des compagnies canadiennes productrices du cuivre proviennent de cette annonce des deux grands producteurs dont la politique de prix trace habituellement la voie aux autres compagnies.

## cours du dollar

MONTREAL - Le dollar américain, par rapport aux devises canadiennes, a fléchi de 1-32 à \$1.00 3-4. La Livre Sterling a également fléchi de 14 à \$2.39

NEW YORK - Le dollar canadien a avancé de 1-16 et cotait à 99 17-64 en devises américaines. Il était à 99 9-33 il y a une semaine

La livre sterling a fléchi de 3-28 et cotait à \$2.41 47-64.

## AVIS D'ASSEMBLÉE L'IMPRIMERIE POPULAIRE

LIMITEE

des actionnaires de l'Imprimerie opulaire Limitée aura lieu en la salle de la Caisse Populaire St Louis de France, 745 est, rue Roy Montréal, le vendredi 16 avri 1971 à 11 heures de l'avant midi, pour recevoir le rappor annuel du Conseil d'administra tion, élire les membres du Conse pour l'exercice 1971 et voir gé reralement aux autres affaires de la compagnie Montreal, le 30 mars 197.1

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE

Paul Sauriol,

1200 — La calculatric électrique la plus perfectionnée. Registre-mémoire accumulateur et

Deux registres à douze chiffres. Miniaturisation à l'aide de circuits intégrés MOS, MSI et bipolaires. Un indicateur spécial du dépassement de capacité prévient le

MAAG & CO. LTD., 4434 Ste Catherine Ouest, Montréal 215, Qué. Tel. (514) 937-2307

Le SAUNA ROYAL vous

# HOMMES D'AFFAIRES ... ... DÉTENDEZ-VOUS!

UN SAUNA CHEZ-VOUS?

POURQUOI PAS!

Pourquoi attendre, nous pouvons l'installer chez vous aujourd'hui même. N'attendez pas! Ne demande aucune canalisation de plomberie. Approuvé par la C.S.A

y aidera.

Plan budaétaire

Je désire de la littérature

4925, Boul, des Lau

622-0880 866-1561

HUDON ET ORSALI LIMITÉE

Guy Hudon

M. Ray D. Wolfe, président d'Oshawa Wholesale Limited, annonce la nomination de M.

Guy Hudon au poste de président et directeur général de Hudon et Orsali Limitée, autrefois Shop & Save (1957) Ltd. M. Hudon succède à M. Frank

M. Hudon succède à M. Frank
A. Juno, fondateur de Shop &
Save qui a pris sa retraite. M.
Hudon fréquenta la faculté de
commerce de l'Université de
Montréal et s'est joint à la compagnie en 1953 comme gérant

de la commercialisation. Il a occupé plusieurs postes admi-nistratifs y compris ceux de vice-

# montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

## Bourse de Montréal

FONDS	OFF.	DEM.	Jamaica
Acro	1.21		Labatt Labatt pr
Adanac A.G.F. Special	2.16	2.36	Laura Sec
All Cdn Com	2.80 8.04	8.79	Lob Co A Lob Co B
All Cdn Div All Cdn Ven	9.16	8.79 10.01	Loeb M
All Cdn Ven	3.01	3.94	Lob Go B Loeb M Logistec C Mactarn MB Ltd Martim E Maritime Markboro Mass Fer Melichers
American Growth Associate Investors	5.61 5.25	5.30	Maclam
Canada Growth	5.92	6.45	Martim F
Canagex	9.78	10.57 15.55 5.00	Maritime
Cdn Gas Energy Cdn Invest Fd	14.15	15.55	Markboro
Cdn Scudder Fd	4.56	19.26	Mass Fer Meichers
Cdn Scudder Fd Cdn Sec Growth Cdn Trusteed	4.69	5.15	Micrayst
Cdn Trusteed	4.82	5.29	Micrsyst Moison A Moison B
Champion Mutual Canafund	7.63 61.59	8.34	Moison B
Capital Growth	8.93	9.70	Monenco
Collective Mutual	6.47	7.11	Monenco Moore Morse A Mrphy pr Nat Trust
Commonwealth Intl	12.95	14.14	Mrphy pr
Commonwith Inti Leverage Corporate Investors	5.52	6.04	Nat Trust
Corporate Investors Corporate Investors Corporate Investors Dominion Compound Entarea Investment	4.99	5.45	Mrphy pr Nat Trust Noranda Nor Cti G N W Sp
Dominion Compound	5.07	5.51	N W Sp
Entarea Investment Exec Fd Cda	6.19	6.76	NS LP Oshawa A
Fonds Collectif A	6.21	6.78	Nor Cti G N W Sp NS LP Oshawa A Pac Pete Peopl St Pet mina
Fonds Collectif B	5.55	5.72	Peopl St
Fonds Collectif C Fonds Desjardins A			
Fonds Designations B	3.95 4.36		Placer Popular
Fonds Desigrains B Fonds P.E.P.	3.40	3.70	Pow Corp
Gis Compound Gis Income	9.17	10.08	Popular Pow Corp Pow C 5 p Price Com Price 4pr Provigo OSP Ltd Que T rts Rapid D R Dat Pr Rio Algom
Growth Equity	6.97	3.78 6.80	Price Com
Harvard	6.80	7.45	Provigo
IOS Inti	5.67	6.17	QSP Ltd
IOS Venture	3.86	4.23	Que T rts
Industrial Growth International Growth	5.81	6.35	Rapid D
Investors Growth		12.15	Rio Algom
Investors Intl Mutual Investors Mutual Keystone Cda	7.51	8.21	Rolland
Keystone Crta	5:38	5.88	Rolland B
Mutual Accumulating	5.38	5.92	Roy Bk Royal Trst St L Cem
Mutual Bond	9.81	10.27	St L Cem
Mutual Growth Mutual Income	5.40	5.94 5.65	Shell Can
Natrusco	13.06	13.67	Shell Inv p
Pension Mutual	7.59	13.67 8.32 7.35	Simpsons
Provident Mutual Prov Stock Fd	6.72 5.63	7.35	Southam
Planned Resources	4.95	6.15 5.44	Steel Can Steinbg A
Principal Growth	4.27	4.68	Sup Elec
Radisson	2.44		
Regent Fd Royfund	8.97 5.59	9.78	Tor Dm B
Say Inv Pret st Rev	6.43	7.06	Traders A
Sav Inv Pret st Rev Sav Inv am Pret	9.62	10.58 10.56 5.30 3.23	Tor Dm Bi Tot Pet A Traders A Tr Can PL
Spec	9.66	10.56	Trans Mt
United Horizon	4.82 2.94	3.30	Trizec Crp - Trizec w
United American	2.34	2.57	UAP In A
United Accumulative United Horizon United American United Venture	4.09	4.49	Veicro
Universal Savings Equity	7.28	8.00	Walk GW

24 % 24 % - % 32 % 32 % 19 % 19 % + % 21 % 21 % + % 16 16 + %

# toronto

CANADIENNE

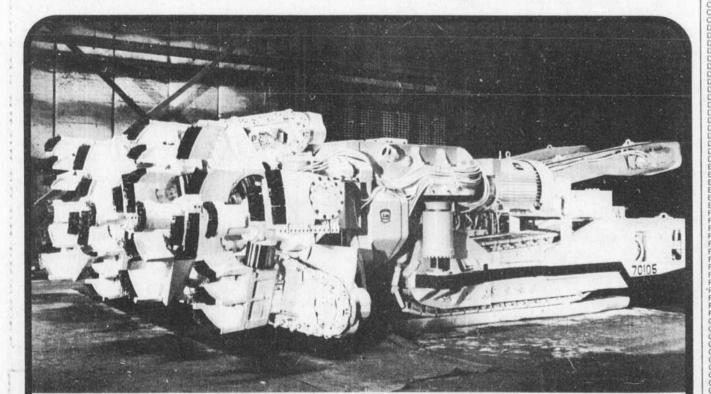
ourse canadienne	Cours fournis par la PR
Ventes Haut Bas Ferm. Ch. Industrielles	ventes Haut Bas Fern
ed Music 625 255 265 265 +15 ance B 300 410 405 410 +10 g 5td 160 \$343 343 343 44 54 ncam 20500 390 375 385 -5	Industrielles
ance B 300 410 405 410 +10	Abitbi 7 20 100 \$50 50 50
g Std 160 \$34 % 34 % 34 % + 1 % ncam 20500 390 375 385 -5 secur A 200 175 170 170 -5	Acklands 930 \$6 6 6
ncam 20500 390 375 385 -5 Secur A 200 175 170 170 -5	
n Hold 800 225 225 225	Acres A pr 381 \$37 % 37 % 37 %
modor 200 \$514 514 514	Acres A pr 381 \$37 \ 37 \ 37 \ 37 \ Acres wt 217 235 235 235 Agra Ind 1100 \$8 \ 2 8 \ 2 8 \ 2
wid Al 200 235 235 235 -5	
om Die 5400 65 63 64 bb Dyr 279 \$30 28 30 +5 Atlas 500 21 21 21	
Im Die 5400 65 63 64 bb byr 279 \$30 28 30 + 5 hb byr 279 \$30 28 30 + 5 ht byr 279 \$30 28 30 + 5 ht byr 279 \$30 28 30 + 5 ht by byr 279 \$30 28 30 + 5 ht by byr 279 \$30 28 30 + 5 ht by byr 279 \$30 28 30 + 5 ht byr 279 \$30 40 40 40 40 5 ht byr 279 \$40 40 40 5 ht byr 279 \$40 40 40 40 5 ht byr 279 \$40 40 40 40 5 ht byr 279 \$40 50 \$40 40 40 5 ht byr 279 \$40 50	
Found 75 \$41 1/2 41 1/2 41 1/2	Gaspe QM 17500 74 71 74
ec A 200 \$612 617 617 + 14	Gr W Min 4000 30 30 30
dlex 37100 295 275 285 ±20	Guardo 46500 38 37 38
dco 10500 65 57 65 +2	Hust Oil 14000 295 285 285
ort Dv 1750 210 190 210 +10	Int Norval 3349 12 11 12 11 12
ect Fin 200 \$519 514 519 + 14	Israel Cnt 107000 99 95 98
perpok 370 \$9 h 9 h + h	James By 2500 21 20 20 2
can Sec 500 270 270 270	Kai Res 1500 80 78 80
a Beila 1700 150 130 145 +40	Kontiki 2000 4 4 4
ICO Steak 100 335 335 +10	Ladubor 1600 80 80 80
iterock 150 400 400 400 + 398	Lithium 1000 8 8 8
Mines et pétroles	MacLan 1600 100 95 100
tib Asb 650 440 1440 440	Mrshi Bn 2000 46 46 46
nil 1td 726 84 84 84 1	Massval 1000 912 912 912
icana 10000 37 36 2 37 + 12	Mila Mines 7500 44 42 43
x Min 27000 4412 40 40 -5	Mistango 5000 1512 1512 1512
ed Inv 300 420 405 420 -5	Monteagle 9000 34 32 33
ag BB 2000 615 615 615	Mt Laur U 4600 107 105 107
eran 76300 24 21 24 +2	More Mines 1000 29 9 29 9 29 Mt Jamie 8500 28 28 28 28 M Pleas 800 35 35 35 Notaria 1000 5 5 5 5 Nw Hosco 11300 125 120 121 NW Unisp 1000 35 35 35 Nocana 2000 5 5 5
Ni 1000 44 44 44 inc Res 2300 360 300 360 +60 ker Tic 3000 44 43 43	M Pleas 800 35 35 36
ser Tic 3000 44 43 43	Native M 1500 4 4 4
ewtr 900 72 72 72	Nw Hosco 11300 126 120 121
falo Gas 1800 750 720 750 -5	NW Unisp 1000 35 35 36
nt Hill 1000 21 21 21 -2	Nocana 2000 5 5 5
iner 13200 280 270 278 13	Nrthn QE 5000 82 80 82 Nouvelle 7650 65 62 64 Pac Ni M 3000 20 20 20
nadex 2000 16 16 16 - 19	Par Ni M 3000 20 20 20
Keeley 6500 4 4 4	Pat Silv 6000 13 13 13
n Mag 1000 33 33 33 -4	Pat Silv 6000 13 13 13 Phoenix 1417 845 825 835
10C M 1000 30 30 30	NW Unisp 1000 35 35 35 Nocana 2000 5 5 5 5 Nrthn QE 5000 82 80 82 Nouvelle 7650 65 62 64 Pac Ni M 3000 20 20 20 Pat Silv 6000 13 13 13 Phoenix 1417 845 825 835 Probe Mn 12500 19 18 1 19 19 19 19 19 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
ici Res 2300 360 300 360 +60 keer Tic 3000 44 43 43 43 ewit 900 72 72 72 72 falc Sas 1800 750 720 750 -5 frit Hill 1000 21 21 21 -2 gillac Ex 1700 310 305 305 -5 per 1300 280 270 278 +3 nadex 2000 16 16 16 -12 nadex 2000 16 16 16 -12 nadex 2000 33 33 33 -4 nuc M 1000 30 30 30 per 3000 24 23 23 per 3000 24 23 23 per 300 456 435 435 45 bar 1 00 435 435 435 45 5	Pringhorn 3000 75 75 75 Prov Ex 7000 64 50 64
ibar I 100 435 435 435 +5	Queenstn 11000 17 17 17
pri 3000 24 23 23 25 25 26 27 26 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27	Rncheria 3000 12 12 12
b Cop 4000 29 28 29 +1 pman 10643 88 80 88 mp Min 4500 6 6 6 6 + ½ 1s Imp 750 19 19 19 1 Man 6000 17 ½ 17 ½ 17 ½ + ½ 1 Prop 4000 11 11 11 1 Virginia 100 240 240 240 +5 100 240 33 33 -1	RR Uran 1000 22 22 22 Roy Agas 58550 45 41 45 StL Col 1000 240 235 235 St Lucie 8000 35 30 3332 Safari 7500 88 86 88
mp Min 4500 6 6 6 + 12	Roy Agas 58550 45 41 45 Stl. Col 1000 240 235 235
is Imp 750 19 19 19	StL Col 1000 240 235 235 St Lucie 8000 35 30 333 Safari 7500 88 86 88
Man 6000 17 2 17 2 17 2 + 12	Safari 7500 88 86 88
Virginia 100 240 240 240 15	Scimnx 3000 43 42 42 Sil Stack 8200 110 100 110
ge 6000 34 33 33 -1	Silv Sum 1000 5 5 5
ridg Cp 500 3 3 3 -1	Sullivan 100 420 420 420
isade 1700 100 99 100 +7	Surluga 2000 9 9 9
1 Prop 4000 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	Tagami 3200 14 14 14 Talismn 1000 33 33 33 Torcan 3666 20 20 20
mont 78100 102 98 99 -1	Talismn 1000 33 33 33 Torcan 3666 20 20 20
Hills El 500 12 12 12 12 mont 78100 102 98 99 -1 n Mn 1700 23 23 23 23 gle Min 6950 345 340 345 +10 15 Sull 200 400 400 400 400 45 p Mn 200 80 8 8 9 8 9 1	Talismn 1000 33 33 33 33 Torcan 3666 20 20 20 Toronad 136500 47 36 47 Tower Res 500 30 30 30 30
gle Min 6950 345 340 345 +10	Tower Res 500 30 30 30
14 2000 00 400 400 440	Transtere 111200 22 2 19 2 20 U Asbes 300 500 500 500
oo Iron 2500 89 87 89 +4	Witch But 8000 171 17 17
p Min 2000 8 2 - 8 2 8 2 + 1 10 Iron 2500 89 87 89 + 4 10 Met 500 4 2 4 2 4 2 - 12	W O Mn 8000 19 19 19
o Met 500 4½ 4½ 4½ ½ to Min 25000 12½ 12 12½ - ½ elity 1500 13 13 13	Wiscon 4500 17 15 16 Zinat Mines 1000 12 12 12
emy 1500 15 15 15	Zinat Mines 1000 12 12 12

# les indices

MONTREAL	65		13		7	8	85
	Industr.	Serv	publ.	Bar	nques	Papiers	
Changement	+1.06		0.12		.76	+1.35	+ 0.94
Clôture	185.99		5.14	77.07	5.98	87.44	181.77
Semaine dern	184.23	15	5.15	193	3.06	180.15	88.57
Mois dernier	178.39	15	3.50	189	9.03	175.30	90.31
1971 haut	185.82	15	6.36	195	5.22	181.58	95.75
1971 bas	176.23	14	19.59	173	2.04	171.78	85.91
TORONTO							
	Inc	lustr.	Aurife	res	Mét	aux P	étroles
Changement	+1.3	3	+1.08	5		1.23	+0.37
Clôture	185.	31	192.		9	8.81	208.28
Semaine den			194.	3H2H		6.17	206.59
Mois dern	177.	7.5	185.	10.00		1.36	207.77
1971 haut	184.	3.5	194.	217	100	7.53	212.00
1971 bas	173.	31	161.	82	9	0.71	193.18
DOW JONES							
	0	uv.	Haut		Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	9	03.60	910.98		98.33	904.37	+0.98
Transport	2	00.03	201.4		98.68	200.00	+0.25
Services pub	lics 1	23.34	123.9	5 1	22.32	122.83	-0.73
Ensemble	2	96.89	299.0	7 2	294.96	296.82	-0.01

# "Primeur" mondiale à la Sylvitemine de potasse en Saskatchewan

# L'avaleuse de rocs à quatre têtes



Surnommée la "grosse Mariette", cette machine géante de 250 tonnes est la première du genre au monde. Avec ses quatre têtes, elle peut percer un tunnel de 8 pieds de haut et de 26 pieds de large au rythme de 1 pied à la minute; chaque minute, elle

extrait 111/2 tonnes de minerai. Deux de ces machines, chacune rejetant le minerai sur sa propre courroie convoyeuse extensible (maximum de 2,000 pieds), contribuent à l'efficacité

d'un système d'extraction souterraine continue à la

division Sylvite d'Hudson Bay Mining. La concurrence est acérée dans l'industrie minière. Il faut suivre les progrès de son temps, mais chez Hudson Bay Mining, nous nous efforçons de

Le Canada compte sur l'industrie minière - vous pouvez compter sur nous.



















Division Cuivre, zinc, or, argent, cadium, sélénium, et concentrés de plomp . Exploration et mise en valeur . Alliages au zinc coulés sous pression . Pétrole brut et gaz nature . Potasse . Oxyde et poudre de zinc Métaux et produits chimiques de qualité, par un grand producteur minier.



74 +1 30 +5 38 -2 28 -2 285 +5 111 + 1 98 +1 20 +2 -1 +2 7 -2 80 -4 4 80 -4 170 -10 100 +5 66 -2 9 +2 -1 +2 34 43	Aimco In Alta Gas Alta Gas Alta Ga Alta Nat Alcan pr Algong Algong Allarco I Allance Anglo-cn Ang CT Ang CT Aquitaine Argus B
74 +1 30 +5 38 -2 285 -5 11 12 +1 98 +1 20 12 -1 12 7 -2 80 -4 4 80 8 +1 170 -10 100 +5 46 -2 9 12 -1 12 34 43	Alta Gas Alta Gas Alta GD Alta Nat Alcan pr Algo Cen Algoma S Algoma S Allarco I Allarco I Ang CT Ang CT Ang CT Aquitaine Argus B
74 +1 30 +5 38 -2 285 -5 11 12 +1 98 +1 20 12 -1 12 7 -2 80 -4 4 80 8 +1 170 -10 100 +5 46 -2 9 12 -1 12 34 43	Alcan pr Algo Cen Algoma S Algong p Allarco I Allance Angio-cn Ang CT Ang CT Ang CT Aquitaine Argus B
74 +1 30 +5 38 -2 285 -5 11 12 +1 98 +1 20 12 -1 12 7 -2 80 -4 4 80 8 +1 170 -10 100 +5 46 -2 9 12 -1 12 34 43	Alcan pr Algo Cen Algoma S Algong p Allarco I Allance Angio-cn Ang CT Ang CT Ang CT Aquitaine Argus B
74 +1 30 +5 38 -2 285 -5 11 12 +1 98 +1 20 12 -1 12 7 -2 80 -4 4 80 8 +1 170 -10 100 +5 46 -2 9 12 -1 12 34 43	Alcan pr Algo Cen Algoma S Algong p Allarco I Allance Angio-cn Ang CT Ang CT Ang CT Aquitaine Argus B
74 +1 30 +5 38 -2 285 +5 1112 +1 98 +1 2012 -12 7 -2 80 -4 80 -4 80 -4 80 -4 46 -2 912 -112 34 43	Aligong p Alliance Anglo-cn Ang CT Ang CT Ang CT 3 Aquitaine Argus B
74 +1 30 +5 38 -2 285 +5 1112 +1 98 +1 2012 -12 7 -2 80 -4 80 -4 80 -4 80 -4 46 -2 912 -112 34 43	Aligong p Alliance Anglo-cn Ang CT Ang CT Ang CT 3 Aquitaine Argus B
74 +1 30 +5 38 -2 28 -2 285 +5 1112 +1 98 +1 2012 -112 7 -2 80 -4 4 80 -8 8 +1 170 -10 100 +5 66 -2 912 -112 34 43	Alliance Angio-cn Ang CT Ang CT Ang CT Ang CT Ang CT Argus Argus B
30 +5 38 -2 28 -2 285 +5 11 +2 +1 98 +1 20 +2 -1 +2 7 -2 80 -4 4 80 -4 170 -10 100 +5 66 -2 9 +2 -1 +2 34 43	Ang CT Ang CT Ang CT 3 Aquitaine Argus Argus B
11 1/2 + 1 98 + 1 20 1/2 - 1 1/2 7 - 2 80 - 4 4 80 8 + 1 170 - 10 100 + 5 46 - 2 9 1/2 - 1 1/2 34 43	Argus B
11 1/2 + 1 98 + 1 20 1/2 - 1 1/2 7 - 2 80 - 4 4 80 8 + 1 170 - 10 100 + 5 46 - 2 9 1/2 - 1 1/2 34 43	Argus B
11 1/2 + 1 98 + 1 20 1/2 - 1 1/2 7 - 2 80 - 4 4 80 8 + 1 170 - 10 100 + 5 46 - 2 9 1/2 - 1 1/2 34 43	Argus B
20 12 - 1 12 7 - 2 80 - 4 4 80 - 8 170 - 10 100 + 5 46 - 2 912 - 1 12 34	ATEUS D
80 -4 80 8 +1 170 -10 100 +5 46 -2 9 2 -1 2 34 43	Asbestos Atco Ind
80 -4 80 8 +1 170 -10 100 +5 46 -2 9 12 -1 12 34 43	Atco Ind
80 8 +1 170 -10 100 +5 46 -2 9 \( 2 -1 \) \( 2 \) 34 43	
8 +1 170 -10 100 +5 46 -2 912 -112 34 43	Atl Suga
100 +5 46 -2 9 2 -1 2 34 43	Atl Sug
46 -2 9 2 -1 2 34 43	Auto Ha
34 43	Bah CD
43	Bank N
1012 + 12	B Cdn Na BCdn Na
15 12 + 12 33 + 1 12	Bartaco
2912 - 12	Beaver E
107 29 12 - 12 28	Becker E
4 -1	Belding v
121 -9	Bell A p
35 +2	Block Br
82 +2	
64 +1	Bow Val Bowater
13 +1	
835 +10	Bramale Bramal Brascan
75	Brdg Ta
17 +1	BC Fore
12	Brdg Ta BC Fore BC Pack BC Suga BC Suga BC Phon BCPhon BCPhon
45 +2	BC Suga BC Phon
235	BCPh 6
88 -1	BCDh E
42 -1 110 +7	BCPh 6
5 + 12	Bruck B
9 +1	Budd Au
14 -3	Burrard
20 +2	Cad Dev
47 +11	CAE Ind
200	Calgary Calgry F
500 -5	Calgy 54
	CD Sug
	Can Cen
	Can Ma
	Can Mai
	C Packs
	C Perm CSL
	Cdn Bre
	C Brew
	Cdn Can
	Cdn Eq
rs Comb.	CG Inve
+0.94	C Hydro
	133 +1 835 +10 19 75 +10 17 +1 12 245 +2 235 33 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> +3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> 45 +2 236 -1 42 -1 110 +7 5 + 7 420 +40 14 -3 33 +3 320 +2 420 +1 150 +7 5 + 7 17 18 +1 19 +1 10 +7 5 + 7 10 +7 5 + 7 10 +7 11 +1 12 +1 13 -1 14 +1 15 +1 16 +1 17 +1 18

MONTREAL	65		13		7	8	85
	Industr.		publ.	Bar	ques	Papiers	
Changement	+1.06				.76	+1.35	+0.94
Clôture	185.99	15	55.14	75.00	.98	87.44	181.77
Semaine dern	184.23	15	55.15	193	.06	180.15	88.57
Mois dernier	178.39	15	53.50	189	.03	175.30	90.31
1971 haut	185.82	15	66.36	195	.22	181.58	95.75
1971 bas	176.23	14	19.59	172	.04	171.78	85.91
TORONTO							
	Inc	ustr.	Aurifer	res	Mét	aux P	étroles
Changement	+1.33	3	+1.05		+	1.23	+0.37
Clôture	185.	31	192.2	0:0	9	8.81	208.28
Semaine den	n 183.	30	194.7	4	9	6.17	206.59
Mois dern	177.		185.5	-	9	1.36	207.77
1971 haut	184.	7.7	194.7			7.53	212.00
1971 bas	173.	31	161.8	2	9	0.71	193.18
DOW JONES							
	0	uv.	Haut		Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	9	03.60	910.98	8	98.33	904.37	+0.98
Transport	2	00.03	201.45	1	98.68	200.00	+0.25
Services pub	lics 1	23.34	123.95	1	22.32	122.83	-0.73
Encomble	0	00 20	200 07	0	04.00	000 00	0.01

# flashes

SUR LA BOURSE

Les transactions sur les actions de Triton Explorations pourront de nouveau avoir lieu sur la Bourse Canadienne à compter d'aujourd'hui.

La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne seront fermées le 9 avril, jour du

Les souscriptions à l'of-fre de droits de Québec Tel. devront être déposées au bu-reau du Trust General du Canada sur la rue St-Jacques.

Les actions de Maclean Hunter et de Penmans Ltd se transigeront ex-dividen-

La Banque Provinciale, un dividende de 14 cents l'ac-tion ordinaire, le 3 mai, ins-cription le 2 avril.

U.A.P. Inc, un dividende de 15 cents l'action de classe A, augmentation d'un cent, le 15 juin, inscription le 28 mai.

> président administratif et de directeur général. Une filiale d'Oshawa, Hudon et Orsali est un fournisseur des marchés IGA dans la région de Montréal et de la ville de Québec au Québec.

# **CHICAGO PAR AIR** FRANCE!

Profitez de votre prochain voyage à au confort de notre B747. Air France, la seule ligne B747 Montréal-Chicago Correspondances faciles vers toutes les grandes villes de l'ouest américain et du Middle West Los Angeles, San Francisco, Kansas City, Minneapolis, Milwaukee, St. Louis Las Vegas, Dallas

vers Chicago tous les jours Départs: Vers Chicago: 13h30 Vers Montréal: 16h20





et Denver.

Le B747 d'Air France

CLARENCE CAMPBELL ..

regard est percant!

lorsqu'il parle hockey, le

Les EU seront-

ils relégués

au groupe B?

GENEVE (PC et AFP)

les deux pays depuis 43 ans.

domination de 26 victoires,

hier et c'était au compte de

lés à Otto Schneidberger et

à Gustav Hanig, en seconde

Par cette défaite, la Suède

est automatiquement éliminée

du championnat de ce tournoi

mondial. La Russie pourra

s'accaparer de ces honneurs

en évoluant contre la Tché-

Américains ont subi un hui-

tième échec consécutif, bais-

sant pavillon 7-3 devant la

Finlande. Cela les obligera

maintenant à gagner leur der-

nière rencontre contre l'Al-

lemagne par au moins cinq

buts afin de ne pas être rejetés

Aujourd'hui, l'URSS affron-

te la Tchécoslovaquie dans

té lui permettrait de décro

cher son 9ème championnat

mondial d'affilée. Une victoi-

re tchécoslovaque, par contre,

suivie d'une autre samedi

contre la Finlande, à la con-

dition que la Suède batte les

Russes ce jour-là, pourrait

encore donner le titre aux

LA CROIX-ROUGE

AGIT EN VOTRE NOM

Tchécoslovaques.

au groupe B l'an prochain.

Dans l'autre partie.

coslovaquie aujourd'hui.

7-2 sur les Etats-Unis.

# La très intéressante réplique d'un Me Clarence S. Campbell, c.r.

par MARC THIBEAULT

Parler de hockey avec Me Clarence Campbell, c.r., qui fut un des avocats au célèbre procès de Nuremberg, qui fut auparavant juge de lignes au hockey professionnel (dans le temps où celui-ci annonçait un hors-jeu à coups de cloche plutôt qu'avec un sifflet!), qui fut boursier Rhodes (université Oxford), qui lit couramment le français et le parle beaucoup mieux qu'on le croirait (il fit déjà toute une conférence en français à Valleyfield qui lui valut une ovation) est une belle expérience. Et nous le savions bien avant notre article d'hier matin pour avoir déjà écrit sa remarquable biographie en plus d'avoir discuté avec lui, à plusieurs reprises, depuis son élection à la présidence de la ligue de hockey Nationale en septembre 1946.

Sans crainte de se tromper, on peut dire que parlant hockey, Me Campbell est une encyclopédie... et un bien beau parleur. Pour le journaliste il est le parfait sujet à interviewer car il ne refuse jamais de répondre, devant un journaliste responsable, à n'importe quelle question. Pour ce faire, il a le petit truc de commencer une réponse de cette façon: "Comme président de la ligue Nationale je ne peux répondre à votre question... mais, personnellement, je dirais...". Et il ne vous reste plus qu'à l'écouter pour apprendre des choses bien intéressantes.

Nous savions que notre article d'hier matin, dans lequel nous accusions la ligue Nationale de peut-être manquer d'orientation sur certains sujets, ne serait pas sans nous valoir, grâce à lui, un conséquent reportage bien révélateur. Et, à l'avance, sans qu'il ait eu l'occasion, encore, de lire le dit papier, nous avions pris rendez-vous avec lui pour qu'il puisse nous donner la réplique, sachant fort bien qu'elle serait avantageuse pour nous comme pour nos lecteurs.

Et hier, Me Campbell nous parla sans arrêt comme président. Voici la très intéressante réplique aux opinions que nous

Vous nous avez reproché de présenter, en quarts de finale, des éliminatoires, des séries 4 parties en 5 soirs. Ce système n'est évidemment pas idéal mais il peut s'expliquer. En fait, nous présentons ce qu'on appellerait au baseball deux programmes doubles. D'autre part, ce ne sera certainement pas la première fois cet hiver que deux clubs doivent jouer 4 parties en 5 jours. Nous avons du le faire à pas moins de 37 reprises, entre diverses équipes, en cours de saison régulière. Par con-tre, nous sommes ici en présence de deux clubs qui, durant ces 5 jours, seront les mêmes. L'un n'est donc pas plus avantagé que l'autre. Enfin, les deux équipes ne feront qu'un voyage, plutôt court à part ça. L'idée est d'en arriver à nos séries demifinales et finales aussitôt que possible. Si toutes les séries ont jouées jusqu'à leur limite de 7 parties, nous terminerons le 18 mai. En allongeant les séries quarts de finale, nous terminerions, dans les mêmes circonstances, le 22 mai. Il n'y a que 4 jours de différence mais celle-ci compte'

Lorsque nous faisons remarquer à Me Campbell que le football professionnel traîne sa saison jusqu'à janvier sans que les amateurs ne se plaignent du conflit que cela représente avec le hockey ou le ballon-panier professionnels, il fait la moue et déclare simplement: "Oui, cela est vrai et peut-être changerons-nous un jour notre façon de présenter les éliminatoires. du moins en quarts de finale. Pour le moment et parce que deux mêmes clubs, situés à peu de distance, sont concernés, nous croyons néanmoins avoir raison.

## Le repêchage

"A l'instar de Punch Imlach, vous avez écrit que la ligue Nationale ne devrait pas permettre aux clubs de faire des transactions concernant de futurs choix au repêchage de joueurs amateurs. Je vous ferai remarquer que j'ai déja, moi-même, suggéré qu'on prohibe, justement, de tels échanges. Mais les nouveaux clubs, pas les anciens, ont protesté et comme la ligue Nationale favorise certainement l'entreprise libre nous n'avons pas insiste et nous avons admis que les clubs avaient le droit de diriger leurs affaires à leur guise et que nous ne pouvions les restreindre de façon dictatoriale. "Je vous dirai même que les vieux clubs, donc et y compris un Canadien qui va possiblement mettre la main sur un Guy Lafleur, étaient prêts à admettre ma première suggestion défendant de telles ententes. Et dans le cas de Lafleur, je vous ferai remarquer qu'on ne peut blâmer le nouveau propriétaire du club Californie puisque la transaction fut bâclée avant qu'il n'achète l'équipe. J'aimerais, personnellement, que la formule soit changée, dans le contexte que j'ai déjà suggéré des le début de l'expansion de la ligue, ce que nous ne pourrions pas faire avant et au moins 1973, toutefois, puisque des ententes ont déjà été conclues sur ce point jusqu'en 1972.

'Une autre solution serait qu'une équipe qui échange un choix au repêchage en reçoive nécessairement un autre en retour, ce qui créerait des transactions plus justes. Ainsi, si je vous échange mon premier choix pour votre premier choix, qui pourrait être le sixième, je puis savoir assez bien ce que je vais perdre tout en sachant tout aussi ce que je pourrai repêcher cinq tours plus tard. Mais n'oubliez pas que ce sont les clubs qui ont voulu le présent système. Je n'ai pas de joueurs à échanger, moi, d'accord? Nous faisons ce que nous pouvons. Ainsi, nous avons offert aux clubs Vancouver et Buffalo les deux premiers choix au dernier repêchage à la condition qu'ils gardent les joueurs repêchés dans leur alignement pour au moins 3 saisons. Heureusement, ils ont compris et n'ont pas exprimé l'intention de jouer mauvais jeu, c'està-dire bâcler des trasactions, en rejetant notre suggestion. Ce qui me déplaît le plus sont ces échanges par lesqueles une équipe cède, à l'aveuglette, un choix au repêchage deux années à l'avance. J'appelle cela jouer à la roulette russe.

"Le repêchage interclubs est juste par lui-même en ce sens qu'un joueur ainsi obtenu a une efficacité reconnue, établie. Il ne changera pas du tout au tout sa nouvelle équipe. Mais le choix au repêchage d'un bon joueur amateur peut le faire et le parfait exemple est bien celui de Gilbert Perreault qui, du coup, a assuré au club Buffalo une excellente première saison. C'est pourquoi je déteste cette politique par laquelle, à l'aveuglette je le répète, un club cède un futur choix deux ans à l'avance. Il court la chance de perdre une autre perle comme Perreault, ce qui n'aide surtout pas les clubs expansionnistes.

"Permettez-moi, un instant, de revenir sur la question des éliminatoires", poursuit un Me Campbell bien en verve. "J'ai déjà suggéré que le 1er club au classement d'une division rencontre le 4ème plutôt que le 3ème, l'équipe ayant fini en 2ème place jouant contre celle ayant terminé en 3ème place. En fin de compte, cela nous vaudrait, mieux que maintenant, d'avoir, probablement et en finale, les deux meilleurs clubs. J'ai fait la suggestion l'an dernier et on l'a rejetée. Mais je crois que je vais gagner mon point d'ici la prochaine saison.

## Pas de loterie

"Vous avez encore écrit que Punch Imlach avait peut-être raison de suggérer que le repêchage de joueurs amateurs ne soit pas déterminé comme il l'est maintenant, soit que le dernier club des deux sections ait le premier choix, le deuxième plus mauvais le deuxième choix et ainsi de suite.

M. Imlach suggère donc que, pour éviter la possibilité que certains clubs ne fournissent pas tout l'effort dont ils sont capables à un certain moment de la saison afin d'obtenir un meilleur choix au repêchage, nous placions dans un chapeau les noms des 6 clubs ne s'étant pas qualifiés pour les éliminatoires et qu'on tire leur nom, et leur tour de choisir, au hasard. Tout en admettant que notre système de repêchage de joueurs amateurs ne soit pas parfait, tout en admettant que je craigne encore plus que M. Imlach l'ombre au tableau qu'il faut sousentendre - même si je suis totalement et absolument convaincu de l'intégrité de nos 14 équipes – je ne trouve pas acceptable sa proposition. On ne règlera pas le petit ou le grand problème que ce repêchage représente en ayant recours à un systè me de loterie. N'est-il pas, d'autre part, très évidemment honnête et juste que le club le plus faible ait, le premier, l'occasion de se renvorcer? Aucun doute, n'est-ce pas?

'Ce qui n'efface pas le fait que nous nous devons d'essayer d'améliorer le dit système, d'autant plus que la récolte annuelle de bons joueurs amateurs est maintenant plus intéressante qu'elle ne l'a jamais été... pour plusieurs raisons. Ainsi, en mai 1967 et juste avant l'expansion, nous avons fait une nouvelle entente avec l'Association canadienne de hockey amateur, soit que les clubs de la ligue Nationale ne subventionneraient plus d'équipes membres de l'association en conservant choix prioritaire sur tous les joueurs des clubs ainsi subventionnés. Cela a apporté une immense amélioration dans la quantité et la qualité des joueurs amateurs disponibles en ce sens que ceux-ci jouent maintenant et vraiment pour s'assurer d'un bel avenir. Autrefois, l'ambition d'un joueur amateur pouvait être bien limitée puisqu'il n'avait, en principe, qu'une chance de jouer dans la ligue Nationale, soit avec l'équipe subventionnant la sienne. Il était prisonnier en quelque sorte et son avenir était plus ou moins décidé à l'avance ou... compromis. Il joue donc maintenant avec le droit personnel de se vendre au plus haut enchérisseur tout en étant assuré, surtout s'il est bon, de pouvoir percer et monter dans notre ligue. L'adoption par la Nationale d'une regle ne permettant pas à nos clubs d'engager un joueur avant qu'il n'ait 20 ans: la limite était autrefois de 18 ans, a aussi contribué à améliorer le calibre des joueurs amateurs. Ils ont plus de maturité lorsqu'ils arrivent devant le repêchage. Et, je le répète, ils sont totalement libres; ils n'ont plus d'attaches, d'obligations à remplir envers un club en particulier de notre

"L'expansion", ajoute Me Campbell, "a énormément contribué à remonter l'intérêt, le moral même, des joueurs amateurs. Ainsi, avant l'expansion, environ 15 joueurs amateurs, sur les quelque 250,000 que nous avons au pays, étaient repêchés par les 6 clubs de la ligue Nationale. Le désir de réussir était d'autant plus dilué, de toute évidence. Aujourd'hui, il y a ouverture dans notre ligue, chaque année, pour entre 80 à 100 nouveaux joueurs. Le pourcentage est encore petit mais il est certainement beaucoup plus intéressant qu'auparavant.

"Vous avez encore parlé de notre système de statistiques, qui vous semble mal organisé – et vous n'avez pas totalement tort - et vous nous reprochez aussi, sur le plan financier, de ne pas avoir adopté les systèmes que le baseball et le football

"A ces propos, j'aimerais..."

Me Clarence Sutherland Campbell, nous vous interrompons car tout journaliste qui se respecte aime toujours avoir de la réserve (à tous les points de vue... y compris l'espace!). Nous continuerons donc, demain, ce bien révélateur entretien.

Nos boxeurs amateurs en route vers Cali...

# Recherchent-ils trop le "k.o."?

Ils étaient là, cinq des plus brillants espoirs du Canada pour une médaille quelconque aux Jeux panaméricains de Cali (Colombie), en août prochain, et peut-être aux Jeux olympiques de Munich en 1972, tous des Montréalais, tous représentants du Québec aux récents Jeux d'hiver du Ca-

Ils étaient là, quatre porte-couleurs de la Palestre nationale, dont trois gagnants de médailles à Saskatoon, et un du club Olympique. Ils y étaient pour livrer des combats de boxe dont ils ont tant besoin, question de se bien préparer à la rude compétition qui les attend au cours des prochains

Ils étaient cinq, opposés à autant d'adversaires des Etats-Unis, tous membres du Boys Club de Buffalo, pas nécessairement des champions mais quand même des rivaux qui ne manquaient ni de courage ni d'une certaine connaissance de

Il fallait s'y attendre, les cinq Montréalais ont tous gagé leur duel, au grand plaisir quelque 1,000 amateurs. avant-hier soir, en la salle de curling du centre Paul-Sauvé. Mais ils n'ont pas tous gagné de la même façon et tous n'ont pas affiché une égale te-

## Désappointement?

José Martinez, médaille d'or chez les 132 livres et L'Allemagne de l'Ouest a causé l'une des plus grandes surchoisi le boxeur le plus reprises du présent tournoi marquable aux Jeux d'hiver hockey amateur mondial en défaisant, hier, la Suède fut appelé, comme il se deau compte de 2-1. C'était la vait, à faire les frais de la finale au programme. Son adversaire, un Noir du nom de 29ème confrontation entre Et la Suède affiche une nette John King, semblait une proie facile pour lui. Mais il ne faut deux défaites et une renconjamais se fier aux apparences.

tre nulle. Le seul revers de Dès les premières seconla Suède aux dépens des Al-lemands avant hier remondes du combat, Martinez fut surpris et ébranlé par un King agressif, ne souffrant d'aucun L'Allemagne ne comptait complexe devant le jeune dieu qu'une seule victoire avant montréalais. Ce dernier, piqué à vif. cherchait tout aussitôt le moyen expéditif par ex-Le but des perdants a été marqué par Bjorn Palmovist cellence pour mettre fin à son humiliation, la mise hors-deà la première période. Les buts des Allemands sont al-

Mal lui en prit cependant, car King, moins puissant, répliquait du tac au tac. Et de 'avis de plusieurs, il menait même aux points quand Martinez l'obtint, son "k.o.", moins d'une minute avant la fin du match de trois rondes.

"Si tu avais boxé de cette façon à Saskatoon", de lui dire après coup Claude Gagnon, le sympathique adjoint de l'ins-tructeur Lucien Hébert à la Palestre, "ce n'est pas une médaille d'or que tu aurais reçue mais bien une médaille de vi-

A la veille de la compétition des Gants dorés, qu'il se doit de gagner, entre autres compétitions, afin de se rendre à Cali, José, un jeune homme inla gloire est éphémère, qu'un champion, c'est plus une question d'entraînement continu et ardu que de réputation pour des faits d'armes passes!

C'est plus que probable! D'ailleurs, Hébert et Gagnon se chargeront de le lui rappeler de temps à autre.

# Belles victoires

Si Martinez a constitué un certain désappointement, il n'en fut pas de même de ses coéquipiers Denis Groleau (médaille d'argent à Saskatoon et, à 22 ans, l'aîné du club), Paul Collette (médaille de bronze) et Michel Brière.

Groleau. l'étudiant de Mc-Gill, représente le boxeur amateur idéal. Pour lui, la mise hors-de-combat est tout à fait accessoire, malgré les exigences de la foule. Il laisse ça

aux plus jeunes, à la condition évidemment qu'ils gardent toute leur lucidité en ce faisant.

Il ne s'est pas caché pour reprocher à Martinez, et même à Collette, d'avoir un peu "perdu la tête" dans un effort pour satisfaire cette soif effrénée de violence de la part de certains amateurs. D'ailleurs, entre membres de la grande famille que représentent les 60 boxeurs de la Palestre, on peut se dire de petites vérités, comme on s'entraide constamment à l'entrainement

Toujours est-il que Groleau y est allé méthodiquement durant trois rondes, accumulant les points devant un Ray Nelson courageux mais inexpérimenté vis-à-vis son rival, et décrocher une décision unani-

'J'aurais bien pu le descendre", de commenter Denis, 'Mais pourquoi m'exposer à des coups inutiles quand je savais, au départ, que je pou-vais le vaincre aux points?"

## Bataille de coqs

Collette et son adversaire, le Noir Danny Butler, finaliste aux Gants dorés de l'état de New York, se sont livres. chez les 119 livres, un duel qui laissait l'arbitre Sam Di-Biaso pantelant, tellement il düt les séparer et les avertir souvent de s'en tenir à la boxe



MARSHALL BUTLER ... un amateur aux allures profes-

Ce fut un véritable combat de coqs, où Collette, malgré sa victoire par "arrêt de l'arbitre" à mi-chemin au 3ème engagement, ne se fit pas tout à fait justice. Il était survolté et, partant, cherchait plutôt à punir son rival, en employant les mêmes tactiques que lui, que pratiquer l'art de la boxe comme il sait si bien le faire.

# Il était lui-même

Province de Ouébec

No 8251

of St-Hyacinthe

Cowansville.

Me. Louis Jolin, avocat,

PROVINCE DE QUEBEC

ne, Province d'Ontario.

DISTRICT DE MONTREAL

PROCUREUR DU DEMANDEUR

Michel Brière, 4ème tête d'affiche de la Palestre, fournit, et de loin, le meilleur combat de la soirée. Michel, qui ne put se faire justice à Saskatoon alors qu'il relevait à peine d'une délicate opération

Dans LA COUR PROVINCIALE

ROBERT COLE, farmer residing and domiciled at R. R. 3, Mansonville, County of Brome, District of Bedford

DAVID 4. GLENDINNING, residing at 409

rchared Ave., Otterburn Heights, district

Il est ordonné au Défendeur de comparaître

dans un mois à compter de la dernière pu-blication du présent ordre. Le défendeur est avisé qu'une copie du bref et de la déclara-tion a été laissée pour lui à la Cour de

**COUR SUPERIEURE** 

ALBERT ISENBERG, Marchand, de Cochra-

BERNARD MEDNICK, des Cité et District

de Montréal; ZION GARDENS CONVALES

CENT HOSPITAL CORP., corps politique et incorporé, dûment constitué ayant son

siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal; et

à un genou, a visiblement re-pris sa forme de l'an dernier.

Covo Megia, champion du Mexique chez les 139 livres, ne put rien faire devant une machine déchaînée et devait s'avouer vaincu, via un arrêt de l'arbitre, à mi-chemin à la

2ème ronde seulement Brière pourrait également se battre chez les 132 livres, mais il serait alors un concurrent de Martinez, privant peut-être son club, aux championnats du Canada à Halifax en juillet, d'une possibilité de deux titres. Mais il est à l'aise dans cette catégorie supérieure, et on lui prédit les plus grands succès cette année.

## La"panthère noire"

Marshall Butler, 5ème Montréalais de cette confrontation Etats-Unis-Canada, l'emportait, lui, par "APA" une minute avant la fin du second engagement. Peu s'en fallut que ce ne soit une vraie mise hors-decombat contre le Noir Tom Graves, inexpérimenté, pas peureux du tout.

Butler, tel Cassius Clay, veut apparemment hypnotiser son adversaire par un regard s'apparentant à celui de la panthère. Il le provoque en laissant tomber sa garde juste devant lui. Il offre un style plus professionnel qu'amateur. D'ailleurs, alors qu'on lui prédisait la victoire à Saskatoon, il fut éliminé dès son premier combat, par disqualification, après s'être mérité deux avertissements de l'arbitre.

Butler est ce même boxeur qui sert de partenaire d'entrainement à Donato Paduano, quand ce dernier s'apprête à livrer un match de champion-

• Plusieurs juges se par-tagèrent la tâche au cours de cette soirée de 11 combats. dont Joan Décary, la fille du président des Gants dorés du Québec, Al Décary, ainsi que notre confrère de la Gazette, Marvin Moss.

 La soirée, sanctionnée par la Fédération de boxe amateur du Québec était organisée par les clubs Palestre et Olympi que. La plupart des personnalités montréalaises de la boxe y étaient, dont le Dr Jean Laroche, président de la Commission athlétique, et Jerry Shears, président de la Fédération na tionale.

 Yvon Charbonneau, dont les services furent prêtés au centre Paul-Sauvé par le bureau de publicité de la piste Blue Bonnets, était fier, et avec raison, de son excellent travail. Il avait même promis de nettoyer lui-même la salle si la foule atteignait le mille, mais heureusement pour lui, l'assistance payante était de

# CHEMINS DE FER

NATIONAUX **DU CANADA** 

APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN TUNNEL CHEMIN GREENBANK MILLE 13.83 SUBDIVISION D'OTTAWA CANTON DE NEPEAN. ONTARIO

Les soumissions cachetées, adressées à M. R. J. Hansen, Ingénieur en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada dans l'enveloppe - réponse annexée, seront acceptées jusqu'à vendredi. 16 avril 1971 au plus tard à midi.

heure norma le de l'est. Les plans et devis, les direc-

tives aux soumissionnaires, les formules de contrat et de soumission seront fournis sur demande, moyennant dépôt d'un chèque visé de \$50.00. payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé des documents en bon état. On peut se procurer les plans soumissionnaires et les formules de contrat et de soumission à compter du 1er avril, 1971, au bureau de l'Adjoint particulier, 380, av. Terminal, Ottawa, On-tario, ou à la Salle des Plans - 14e étage, 935 ouest rue Lagauchetière, Montréal. La Compagnie se réserve le

SAUL MEDNICK, M.D. dentiste, de la Cité de New-York, Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique. droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle. Pour tous renseignements Le Défendeur SAUL MEDNICK, est requis

complémentaires, téléphoner à 514-877-8792.

Bureau de l'Ingénieur en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, Montréal, (Qué.)

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

ANNETTE BEAUDET, fille majeure résidant et domicilée au 2330 Ouest de la rue Sherbrooke, Montréal, district de Montréal demanderesse

DAVID RUSSELL, résidant et domicilié au - 114ième Rue, Milwaukee, Wiscon-

JONATHAN B. GERSHOM, résidant et domi-

PAR ORDRE DE LA COUR Les défendeurs DAVID RUSSELL et JONA-THAN B. GERSHOM, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de

Une copie du bref d'assignation et déclara-

P.C.S.M.

trat en date du 15 mars 1971 par leque Maurice Bourgeois Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futu-res à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Euregistrement de Napierville le 22ème jour de mars 1971 sous le numéro

tion a été laissée au greffe la Cour Supé rieure de Montréal à leur intention.

Mes Monette, Clerk, Michaud & Ass. avocats

MONTREAL, ce 31 mars 1971

# COMMUNAUTE URBAINE DE MONTRÉAL

ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera à l'Assemblée ationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir

1. Autoriser le comité exécutif à exercer les pouvoirs et devoirs de l'excorporation de Montréal Métropolitain et de l'ex-Commission Métropolitaine

2. Modifier les épaques des assemblées régulières du Conseil et le mode de signification des avis de convocation de ces assemblées;

3. Modifier la facon pour la Communauté d'actrayer ses contrats; 4. Déterminer la façon dont le commissaire à l'évaluation doit préparer

et déposer le rôle d'évaluation de la Communauté: 5. Permettre une répartition différente du coût des travoux intermunien rapport avec les auvrages de construction, d'agrandissement ou de modi fication d'usines de traitement d'eau, de réseaux d'égouts et d'aqueduc;

6. Transformer le budget de dépenses autorisées en matière de service de 7. Permettre à la Communauté d'imposer une taxe n'excédant pas \$0.40 par \$100.00 d'évaluation sur l'excédent d'évaluation des immeubles au dela

8. Permettre à la Communauté d'émettre des bons du trésor afin de se constituer un fonds de roulement et à certaines autres fins;

9. Modifier certains pouvoirs de la Commission de Transport de la Com nauté urbaine de Montréal: et à diverses autres fins.

Montréal, ce 16ième jour de mars 1971.

BEAUPRÉ, TRUDEAU, SYLVESTRE & TAILLEFER Procureurs de la Communauté Urbaine de Montréal.

JUDY BRAND INC

JUDY BRAND INC., compagnie constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, donne par les présentes avis qu'elle s'adressera au Ministre des Institt tions Financières, Compagnies et Coopéra-tives de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la loi des

Donné à Montréal.

Adessky Kingstone Zerbisias & Poulin Les procureurs de la compagnie. Adessky Kingstone Zerbisias & Poulin 1255 Rue University - suite 400

> MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD APPEL D'OFFRES

Construction d'un gymnase (rajout à l'école) avec commodités, Réserve Indienne de Manouane dans le District de Pointe Bleue (Québec).

tion de leur contenu, pourront être adressées à l'Administrateur des contrats, piè-ce 554, 400 ouest, avenue Laurier, KIA OH4, Ottawa 4 (Ontario), jusqu'à 15h. (heure avan-cée de l.est) le 4 mai 1971.

Toutes les soumissions devront être applicables à un ouvrage complet, comme il est indiqué aux documents pertinents

On peut obtenir ces documents: VEUR GENERAL DU CANADA, en s'adres sant aux personnes suivantes:

1 - Administrateur des contrats Direction des services techniques Ministère des Affaires indiennes et du 400 ouest, avenue Laurier, KIA OH4 Ottawa 4 (Ontario)

2 - Le Surveillant (Affaires indiennes et esquimaudes) District de Pointe-Bleue POINTE-BLEUE (Québec)

3 - L'Ingénieur régional ires indiennes et esquimaudes) 175, rue Saint-Jean QUEBEC 4 (Québec)

Le Surveillant (Affaires indiennes et esquimaudes) 10 Notre Dame est

Le dossier pourra être examiné dans les bu-reaux de l'Association de la Construction à Québec, Montréal, Chicoutimi, et Trois Rivières (Québec) et au bureau de Claude Bolduc, B. Architecte, 794 5e rue, piece 120.º Shawinigan, P. Q. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune de

Le Directeur Direction des services techniques G. J. Bowen

NORD CANADIEN APPEL D'OFFRES Contrat no 261-70

MINISTERE DES AFFAIRES

Travaux de réparations au bâtiment fédéral (y compris la remise à neuf du toit et des murs), à Frobisher Bay (T. N.-O.). Des soumissions cachetées, portant indication de leur contenu, ourront être adressées à l'Administrateur des contrats, pièce 554, 400 ouest, avenue Laurier, KIA OH4, Otta-wa (Ontario), jusqu'à 15 h. (HNE) le 21 avril

indiqué aux documents pertinents.

contre un dépôt de \$100, sous la forme d'un CHEQUE VISE, établi à l'ordre du RECE-VEUR GENERAL DU CANADA, en s'adres 1-Administrateur des contrats

Direction des services techniques Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien 400 ouest, avenue Laurier, KIA OH4

Montréal 127, Québec

Direction des services techniques

ROCHELLE, autrelois tous deux du 6394 DeLorimier, Montréal, district de Montréal 2-L'Ingénieur régional (Affaires indiennes et esquimaudes) 175, rue Saint-Jean QUEBEC 4 (Québec) 3-Le Surveillant (Affaires indiennes et esquimaudes) 10 Notre Dame est

Le dossier pourra être examiné dans le bu-reaux de l'Association de la Construction à Québec et Montréal, (Québec). Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plu

CANADA PROVINCE DE QUEREC COUR PROVINCIALE

JEAN BEAUDIN, étudiant, résidant et micilié au 5340 de la rue Duquette dans les cité et district de Montréal.

FRANCIS ANGUS, occupation inconnue, résidant et domicilié au 755 de la rue Boylston dans la cité de Boston, Etat du Massa chusetts, aux Etats-Unis,

IL EST ENJOINT a FRANCIS ANGUS à

-contre-

l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de Montréal, le 29 mars 1971 CLAUDE DUFOUR

GREFFIER-ADJOINT Mes Brissette, St-Jacques & Dureault, 3 ouest, rue St-Charles, LONGUEUIL, Qué. Avocats du demandeur

PROVINCE DE QUEBEC COURPROVINCIALE

poration légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de PIERRE LAROCHELLE et MARCEL LA-

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, cor-

IL EST ENJOINT à PIERRE LAROCHEL-LE et MARCEL LAROCHELLE à l'inten

CLAUDE DUFOUR Mes Laprade & Reinhardt, 500 Place d'Armes, Suite 810, MONTREAL, Qué.

Avis est par les présentes donné que la com-pagnie "Proops Press Inc.", constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la cité de Montréal, demanders au ministre des institutions finan dères, compagnies et coopératives de la province de Québec la permission d'abandon er sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies. Donné à Montréal,

ce 30ième jour de mars 1971 Les procureurs de la compagnie

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

TRANSMARES REAL ESTATE AND INVESTMENT LIMITED, corps politique dúment incorporé, avant son siège social et principal établissement à New Providence. Nassau, Bahamas,

ville et district de Montréal, et maintenan PRINCESS PROPERTIES INTERNATIONAL

LIMITED, corps politique dûment incor-poré, avant son siège social et principal

établissement à Freeport, Grand Bahama

FRANK E. HUSON, administrateur, an-

ciennement résidant et domicilié dans le

Le Défendeur FRANK E. HUSON que la Mise-en-cause PRINCESS PROP-ERTIES INTERNATIONAL LIMITED sont par ces présentes requis de comparai-tre dans un délai de trente (30) jours sui-vant la date de la dernière publication de

sées à leur intention au greffe de cette MONTREAL, ce 23ième jour de mars 1971.

Protonotaire de la Cour Supérieure -District de Montréal Mes Martineau Walker Allison Beaulieu

cet, avis, pour prendre connaissance du bref d'assignation et de la déclaration dans la présente action, dont des copies ont été laisde comparaître dans un délai de 30 jours. Une copie du Bref d'Assignation et de la Dé-

(S) JACQUES DIONNE Phelan et MacKell

(signé) Marius d'Amours notaire de la Cour Supérieure ORENSTEIN RUBY & MICHELIN 637 ouest, rue Craig. Montréal, Qué

# Boston met, facilement, le Canadien en bouteille 6-3

par MARC THIBEAULT

Le puissant jeu d'attaque du Boston, qui fracasse les records avec une facilité incroyable cette saison, consiste, entre autres, à embouteiller l'adversaire dans sa zone et d'ainsi l'obliger à commettre des erreurs leur permettant de se saisir du disque là où ça compte, soit dans le territoire défensif de l'ennemi. Et avec Bostos, ca compte en saperlipopette!

Si l'on en juge par l'avant-première que nous avons eue, hier soir au Forum, les Bruins de l'instructeur Tom Johnson pourraient bien ne faire qu'une bouchée des Canadiens lors des prochaines séries éliminatoires. Le compte de 6-3 en faveur du Boston n'indique pas la grande supériorité que les Bruins affichèrent contre des Canadiens à la fois intimidés, semblait-il, et ayant peine à sortir de leur zone. Les Bruins dominèrent même sur le chapitre de la vitesse, l'arme la plus précieuse de l'équipe montréalaise.

ce de 1-0 des la 1ère minute de jeu grâce à ce qui fut, hors de tout doute, la meilleure passe, parce que précise et synchronisée, de Terry Harper cette saison, sinon depuis cinq saisons! A la ligne rouge, il sut passer à Yvan Cournoyer juste comme celui-ci, en plein élan, croisait la ligne bleue adversaire, ce qui permit au rapide joueur d'attaque de facilement contourner le défenseur Rick Smith avant de passer à John Ferguson qui n'eut qu'à pousser le disque Cheevers alors derriere qu'Orr et Smith arrivaient trop tard pour le mettre en

Boston égala le compte à 1-1 grâce, moins de 4 minutes plus tard, à un avantage numérique de deux joueurs, Phil Esposito réussissant son 10eme but sur un lancer puissant et rapide de 30 pieds à la droite d'un Rogatien Vachon qui n'y vit que du feu.

Harper se signala ensuite en maîtrisant la rondelle pendant plusieurs secondes alors que le Tricolore était encore court d'un joueur. Puis, lors d'une pénalisation à Don Awrey, ce fut au tour de Bobby Orr de dominer, de la même façon, le jeu et de largement contribuer à empêcher Canadien de compter (un seul lancer, Cournoyer). Les Canadiens bourdonnaient (Cheeers perdit, un moment, son bâton avant quelques secondes après, de perdre un gant momentanément!) autour du but adversaire mais sans pi-

Ce fut la même chose et même pire lors d'une punition à Ted Green pour avoir accro-Pete Mahovlich. Ainsi, 26 secondes avant que Green ne revienne au jeu, le défenseur Dallas Smith (lui et son homonyme Rick font l'aternance auprès d'Orr) s'aventura tranquillement dans la zone du Canadien et pendant que Jean-Claude Tremblay le surveillait, il déclencha, à 30 pieds et à peu près au même endroit que Phil Esposito l'avait fait, un lancer vers Vachon.

Bien qu'il était loin d'être

Les Expos de Montréal ont acquis hier soir le puissant voltigeur Ron Swoboda des Mets de New York en retour des

services du jeune Don Hahn. Les Mets ont aussi cédé Dick Ha-

cker au Winnipeg, de leur club-ferme de Tidewater. Swoboda,

âgé de 26 ans apportera encore plus de puissance au bâton du côté droit du marbre pour les Expos. Hahn est âgé de 22 ans. Swoboda était avec les Mets depuis 1964. Il a une moyenne à

vie de 242. Mais il est reconnu comme frappeur de circuit et il devrait se plaire, sous cet angle-là, à Montréal. D'autre part, les Expos ont échangé le voltigeur Jimmy Qualls aux Reds de Cincinnati en retour d'un autre voltigeur,

Stan Swanson, âgé de 26 ans. Ce dernier a frappé pour .283

Angel Hermoso et Bob Reynolds. Le nom du lanceur Jim Brit-

Et à West Palm Beach, hier soir, les Expos ont blanchi leur club affilié de Winnipeg au compte de 2-0 grâce à la belle tenue de Bill Stoneman au monticule durant sept manches. Bob

Bailey y est allé d'une paire de double et John Bateman d'un

double également. Clyde Mashore a fait compter le premier

point à la sixième avec un ballon-sacrifice et Stoneman faisait compter l'autre, dans la même manche, avec un simple

Le perdant était Rick Nye. Les Expos joueront maintenant leurs

trois dernières parties hors-concours en fin de semaine, à

Sommaire

Foshe, Nye (4), Shea (8) et Olerud, Humphrey (5); Stoneman, Marshall (8) et Bateman.

\*PEUGEOT 588

Essayez-la

SIGI MOTORS LTD.

1124 Bleury, coin Dorchester, Mtl

Tél.: 861-1222

\$2,245 à \$3,700

Les Expos ont également cédé aux mineures les joueurs

a Indianapolis l'an dernier et a fait compter 53 points.

ton a été placé sur la liste des blessés.

Bradenton, contre les Pirates de Pittsburgh.

Winnipeg

ÉLÉGANTE

ROBUSTE

CONFORTABLE

Le Canadien prit une avan- aussi puissant que celui d'Esposito et que Tremblay ne gênait pas du tout la vue de Vachon, celui-ci rata. 2-1 pour des Bruins qui, avouons-le, dominerent cette premiere période.

C'était la 23eme fois cette saison que Boston marquait avec un désavantage numérique (l'ancien record était de

## Record Hodge

Le compte passa à 3-1 au début du deuxième tiers lorsque Dallas Smith (oui, le même) lança de la ligne bleue après avoir reçu une passe Wayne Cashman. Le gardien Vachon bloqua du baton mais le disque glissa ensuite derrière lui.

Moins de 4 minutes plus tard, Ken Hodge embouteilla Ferguson dans la zone du Canadien, passa à Cashman qui, aussitôt, donna le disque à un Esposito bien posté et dont le lancer fort et précis trompa Vachon. . . et de 4-1.

C'était, incidemment, 103ème point cette saison de Hodge ce qui lui permettait d'égaler un record pour ailier droit en saison régulière, jusque-là exclusivement détenu par Gordie Howe.

Rick Smith eut ensuite une pénalisation — qui permit à Bobby Orr d'exécuter, coup sur coup, deux montées à l'emporte-pièce qui arrachèrent les spectateurs de leur siège et lui valurent des applaudissements aussi chaleureux que mérités.

Dans la 15ème minute de jeu, Canadien réduisit l'avance du Boston à 4-2 grâce à la combativité et la rapidité de Bobby Sheehan. Il vola, au centre de la patinoire, le disque à Dallas Smith et fila vers le gardien Cheevers qui dut sortir à 20 pieds de son filet pour arrêter son lancer du revers. Mais le retour alla Roberto qui lança vers un but uniquement protégé par un Orr qui n'eut pas le temps de bloquer la rondelle.

Exactement 34 secondes après, Sheehan exécutait une montée semblable. Cette fois,

000 000 000 - 0-5-1

000 002 00x - 2-6-0

## SOMMAIRE

## Première nériode

	r remiere periode
1-	Canadien: Ferguson (16)
	Cournoyer et Harper 0.59
2	Boston: Esposito (70)
	Bucyk et Orr 4.50
3-	Boston: D. Smith (6)
М	Sanderson 13.04
	Pun.: Bouchard 3.55, P. Mahov
	th 4.21, Awrey 8.16, Green 11.30
	Beliveau 17.56.

Deuxième période

Boston: D. Smith (7) Cashman et Hodge. Boston: Esposito (71) Cashman et Hodge. Canadien: Roberto (13) .14:24 Pun.: R. Smith 6.14, Roberto

9.09 et Hodge 15.52. Troisième période Boston: Carleton (19) Westfall

Boston: Cashman (21) Hodge et Aurey. . . . . Canadien: Roberto (14) F. Mahovlich et Béliveau. 13.35 Pun.: Lemaire 8.41 et Green

Lancers par Boston Canadien Boston, Cheevers; Gardiens: Canadien, Vachon. Ass.: 18,351.

Cheevers glissa jusqu'à la ligne bleue, soit à quelque 55 pieds de son filet, pour immobiliser la rondelle!

Durant une pénalisation à

Hodge, dans la 16ème minute, le Canadien ne put diriger un seul lancer sur le filet. En même temps, Réjean Houle réussissait à mettre en échec Jean Beliveau au centre de la patinoire (et lui faire mal à la main) pour ensuite aller dans la zone du Boston s'accrocher un patin avec un des deux de Monsieur Orr! Ce qui est une bonne façon d'arrêter celui-ci... surtout lorsque Boston est à court d'un joueur!

En 3ème période, les Bruins portèrent le compte à 6-2 ce qui, entre autres, permit à Hodge de battre le record de Howe avec une passe sur 121ème but de Cashman, avant de permettre à Phil Roberto de réussir son second Swoboda aux Expos but de la soirée après une mise au jeu gagnée par Béliveau en zone bostonnaise. Le veau en zone bostonnaise. Le disque alla à Frank Mahovlich qui lança de revers. Cheevers bloqua mais ne put maîtriser un retour qui alla à un Roberto l'ayant à sa complète merci. Disons, en passant, que le Canadien avait l'avan-

> tage numérique. C'est sur un lancer de 30 pieds à la droite de Vachon que Cashman marqua. Ce qui prouve qu'hier soir, c'était certainement là le point faible de Vachon.

> C'était la 4ème victoire en 5 parties cette saison du Bos-ton contre le Montréal. Malheureusement, nous croyons qu'il en enregistrera d'autres dans un avenir rapproché.

# **SABRES 6, PINGOUINS 4**

lère période 1 – Buffalo: Smith (5) Fleming et Krake	.12:2
2ème période 2 – Buffalo: Meehan (23)	

Barrie et Atkinson. Buffalo: Shack (25) Perreault et Barrie. Pun.: O'Shea 8:43, Rupp 10:04 et Watson 11:08. 3ème période Buffalo: Perreault (37) Shock et McCallum. Buffalo: Shack (26)

Perreault et Duff.

Pittsburgh: Zaine (8) Schinkel et Rupp. Buffalo: Shack (27)

Meehan.

Pittsburgh: Apps (8)
McCreary et Pronovost. . . 11:28
Pittsburgh: Prentice (21) Wovtowich. Pun.: Watson 6:55, Morrison 8:54. Lancers par: Buffalo: 14 10 16 - 41 Gardiens: Buffalo, Daley; Pitts-

..8:30

.10:26

burgh, Newton. (Un autre truc du chapeau pour Shack et trois points de plus pour la recrue Gilbert Perreault)

# HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINE Demain à 8 hres p.m.

PROVIDENCE

LES VOYAGEURS

Billets maintenant en vente

FORUM



TU VIENS AUX COURSES MON COCO? C'est le thème pour la journée de Pâques, adopté par la piste Blue Bonnets à l'occasion d'une célébration où les 10,000 premiers amateurs à s'y présenter gagneront de \$2 à \$100. Le conducteur Serge Grisé a déjà obtenu ses lapins et se prépare à la fête.

# LES SPORTS À LA PIGE

LES TROIS GARDIENS du Canadien devaient, à compter d'hier soir, tous avoir leur chance d'entrer dans le feu de l'action d'ici la fin du calendrier et à la veille des éliminatoires. Ainsi le veut l'instructeur Al MacNeil qui, après avoir fait commencer le match à Rogatien Vachon contre les Bruins de Boston hier soir, enverra la recrue Ken Dryden dans la mêlée contre les Rangers, samedi après-midi encore au Forum, et Philippe Myre, contre les Bruins à nouveau, dimanche après-midi à Boston. MacNeil veut ainsi ses trois gardiens au summum de leur condition avant l'affrontement contre les détenteurs de la coupe Stanley, à compter de mercredi prochain.

GARY PLAYER, en l'absence des toujours dangereux Jack Nicklaus et Arnold Palmer, est établi favori pour triompher dans l'omnium de golf de Greensboro (C. du N.), riche de \$190,000 en bourses et qui se met en branle aujourd'hal. Les trois grands copains se sont partagés les honneurs de cinq des sept derniers tournois, Player ayant gagné les deux derniers, ce qui le rend doublement favori.

MARGARET COURT, la championne mondiale, et sa jeune concitoyenne d'Australie Evonne Goolagong, ont avancé en quart-de-finale du tournoi de tennis féminin de Durban, en Afrique du Sud, hier. Mme Court a battu la Sud-Africaine Alison McMillan 6-1 et 6-1, Evonne disposant de la Britannique Nell Truınan 2-6 6-3 et 6-4. Les Britanniques Virginia Wade et Winnie Shaw, l'Américaine Pati Hogan et l'Allemande Heidi Orth seront également de la partie, à la suite de leurs vic-

JOE FRAZIER vient de répéter qu'il est prêt à accorder un combat-revanche à Cassius Clay, pour le championnat mondial des poids-lourds. Mais il stipule qu'il voudrait livrer un duel ne comptant pas pour le titre auparavant. Clay, de son côté, a prétendu hier que de sa bourse de \$2,500,000, il ne lui restait plus que \$450,000, après les exigences des différents fiscs et ses dépenses d'entraînement. Il a ajouté qu'après l'achat et l'aménagement d'une maison pour sa famille, il était pratiquement "cassé" (Ça reste à

MARCEL DIONNE a signé tout un exploit en remportant le championnat des compteurs de la ligue junior de l'Ontario pour une seconde année de suite. Le fait est d'autant plus remarquable qu'il a manqué 14 parties à cause d'une blessure. Au cours des 24 dernières parties régulières, soit après un retour au jeu, Dionne a accumulé 80 de ses 143 points de la saison. Il a compté 62 buts. Dave Gardner, de Toronto, a terminé six points derrière. Richard Martin, du Canadien jr, a compté le plus de buts, 71, et Brian McKenzie, du Sainte-Catherine, a récolté le plus de passes, 85. John Garrett, du Peterboro, s'est avéré le meilleur gardien en conservant une moyenne de 2.97 en plus de réussir cinq blanchissages.

pion canadien des poids mi-moyens, affrontera son concitoyen Don Ross le 14 avril prochain,

un retour à la voxe mardi soir, a perdu par arrêt de l'arbitre après seulement 24 secondes de la troisième ronde, contre le mi-lourd Herschel Jacobs. Johnson s'était retiré il y a trois ans avec une fiche de 87-10.

le Britannique Jack Bodell le 27 avril prochain, à Londres. Le gagnant de ce combat pourrait bien ensuite rencontrer le nouveau champion des poids lourds britannique, Joe Bugner.

remporté pour la première fois de leur histoire un championnat de division, à la suite d'une victoire de 7-5 sur les Américains de Rochester, avant-hier soir.

LES TIGRES-CHATS de Hamilton annondéfrayé en partie le coût de ce rajoût.

LE TORONTOIS CLYDE GRAY, cham-

HAROLD JOHNSON, 42 ans, qui effectuait BILL DROVER, de Montréal, affrontera

LE CONSEIL MUNICIPAL de la ville de

New York a voté un crédit de \$24,000,000 pour

l'achat et la modernisation du vieux Yankee Stadium. Cette transaction devra cependant être approuvée par la législature de l'État qui LES CLIPPERS DE BALTIMORE ont

cent que les billets de saison pour les places de la nouvelle tribune nord du stade Ivor Wynne sont en vente. Ces billets coûteront \$147.50, dont un don obligatoire de \$100 à la jeune chambre de commerce de Hamilton, qui a

# HOCKEY

CLASSEMENTS Ligue Nationale

	I	st				
	G	P	N	BP	BC	P
Boston	55	15	7	384	202	11
New York	48	17	11	251	170	10
Montréal	41	22	18	282	207	9
Toronto	36	32	8	242	201	8
Buffalo	24	39	13	211	285	6
Détroit	22	43	11	208	298	5
Vancouver	22	45	7	216	287	5

## HAWKS 2, RANGERS 4

Première période Chicago: Koroll (16) Mikita et Stapleton. Pun.: Horton 1.10, Magnuson 10.35, Balon 12.21, White 12.21,

Deuxième période New York: Tkaczuk (26) Nevin. . . . . . . . . . . . . . 8.58 Pun.: Magnuson 1.42, Hadfield 6.28, Irvine 13.24 et Martin 19.36. Troisième période

New York: Hadfield (21) Nevin et Tkaczuk. . . . New York: Gilbert (29) Hadfield et Ratelle New York: Ratelle (26)

Seiling et Gilbert. Chicago: O'Shea (17) Pappin et Stapleton. Sather 11.30, Korab 14.18 et Maloney 19.29. Lancers par:

Chicago: New York: Gardiens: Chicago, Esposito et Brown; N.Y., Giacomin. Ass.: 17,250

## WINGS 2, LEAFS 2

Première période

Détroit: Webster (30) 2-Détroit: Brown (5) 17.01 Howe.

Pun.: Lajeunesse et Ellis 2.36, Bergman 4.30, Glennie 7.37, Col-11.31, Nickamp 12.24, Harri-13.38, Webster et Dupéré 16.18, Webster 19.32. Deuxième période

Aucun but. Pun.: Selwood 3.02, Niekamp 9.12, Bergman et Ley 19.56. Troisième période Toronto: Dorey (6)

Ellis et Ullman. Toronto: Keon (38) 11.02 MacMillan et Ley. Pun.: Niekamp (min. et maj.) et Dorey (maj.), Trottier 3.16, Hart

Lancers par Détroit: 12 Toronto Gardiens: Détroit, Rutherford; Tor.: Parent. Ass.: 16,485.

(Deux buts en dernière période ont permis aux Leafs d'annuler après que l'on eut honoré Gordie Howe avant le début de la partie à l'occasion de son 43ème anniver saire de naissance.

48 19 9 271 180 105 32 25 17 213 200 81 St-Louis Minnesota 28 31 16 187 214 Philadelphie 27 33 15 200 219 Pittsburgh 21 36 18 214 232 Los Angeles 23 40 12 227 295

19 51 5 189 306 Hier soir Boston 6, Montréal 3 Détroit 2, Toronto 2 Chicago 2, New York 4 Buffalo 6, Pittsburgh 4 Vancouver à Los Angeles, 11h Minnesota à Californie, 11h

Ce soir Pittsburgh à Buffalo Philadelphie à St-Louis

# 'Monsieur Lee' à Blue Bonnets

Au programme de lundi soir à lue Bonnets, "Monsieur Lee" a choisi trois gagnants, soit Thun-derman N (2ème course, \$4.80); Timothy Knight (6ème course, \$11.40); et Officers Attack (8ème course, \$7.00). Il a aussi choisi la quiniela de \$27.40, par le truchement d'une roulette à 4 chevaux, de la 4ème course. Il aurait aussi eu l'exacta de la 10ème course, qui paya \$69.30, s'il avait pen-sé à suggérer de miser ses choix

Sur une mise au jeu de \$78, dans ses paris, il a récolté \$75.70, soit une perte de \$2.30 seulement pour la soirée et ce qui a fait tom-ber sa banque à \$194.60, contre une mise au jeu originale de \$200.

Comme il n'y a pas de courses, ce soir, nous ne publions évidem-ment pas ses sélections.

Hier soir, dans ses paris, "Mon-sieur Lee" a gagné. Il avait sug-géré \$10-10-0 sur Mr. Wklo, qui gagna, dans la 4ème course et ré-colta \$33.00 pour ses \$20. Dans la 7ème, il avait misé \$10-10-20 sur Abe Brookdale qui termina 2ème, ce qui lui valut \$43.50 pour sa mise de \$40. Enfin, dans la 8ème, il avait gagné \$10-20-0 sur War Painter qui gagna. Ce qui lui va-lut \$48.50 pour \$30. Donc, sur une mise totale de \$90, retour de \$125. Ce qui a fait monter sa banque à \$229.60.

## HIER SOIR

Pari double: Uncle Art (no 4) et Melin Kimar (no 9): \$27.60. 1ère Quiniela: Mr Wklo (no 5)

et Earline (no 7): \$47.70. 2ème Quiniela: Mighty Go (no 3) et Frosty Ed (no 5): \$18.80. 3eme Quiniela: War Painter (no 4) et Jangle (no 2): \$11.50.

Exacta: Lullathorpe (no 7) et Northwood Freddy (no 9): \$53.00 Mutuel: \$505.791

# COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL. ROY & CIE

Comptables agréés CLAUDE ROY, C.A.

RONALD PERRON CA 2345 est, Bélanger 729-5226 Montréal

# PROVOST & PROVOST

Comptables agréés ROGER PROVOST, CA.

235 ouest, Boul. St-Joseph 274-6513

LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194 Suite 110

## VIAU & ROBIN Comptables agréés

ROLAND PROVOST, CA

LUCIEN D. VIAU, C.A. H LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R CHADILON, C.A.
ARMAND H VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.

WAGUIN BOULOS CA 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871

## Duval, Buteau & Cie COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

# THORNE, GUNN & CIE

Comptables agréés

D.P. Aitkens C.A. D.M. Long C.A. H.J. Garbocz C.A Gaurreau C.A. R. Boudreau C.A.

J.D. Hogg C.A. G.R. McPhee C.A. W.G. Hogg C.A. LA. Wright C.A. R. Beaupré C.V

A. Galarneau C.A. J.M. Broome C.A. E.G. Ward C.A. L.I. Graves C.A. R.M. White C.A. D.W. Smith C.A. M.A. McMorran C.A. R. Vaux C.A.

800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Tél. 878-3011 Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

## Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associes Comptables Agrees.

Maurice Samson, C.A. Jean Lacroix, C.A. Dollard Huat, C.A. Clément Primeau, C.A. Clement Primeau, C.A. Vionney Forget, C.A. Pierre Barry, C.A. Adrien Côte, C.A. Gilles Levesque, C.A. Roland Truchon, C.A. Emile Mallette, C.A. Robert Garrieyy, C.A. Pierre Pharond, C.A. Pierre Vermette, C.A. Gilles Beauvais, C.A. Gilles Beauvais, C.A. Joques Paquet, C.A.

Jacques Paquet, C.A. Emilien Malenfant, C.A.

Louis Gravel, C.A. Jean-Paul Dianne, C François Dubé, C.A.

Lionel Roussin, C.A. Raymond Fortier, C.A. Benoît Sylvain, C.A. Dennis Bell, C.A. Raymond Couillard, C.A. Jacques Miller, C.A. Paul A. Michaud, C.A. Jean-Paul Barbeau, C.A. Emilien Gauthier, C.A. Réal Auger, C.A. Jean Favreau, C.A. Richard Jean, C.A. Cièment Duchêne, C.A. Gérard Trudeou, C.A. Gilles Moison, C.A.

Lucien P. Bélgir, C.A.

Hensley Bourgouin, C.A. Albert Garneau, C.A. Pierre Lesage, C.A. Pierre Chouinard, C.A. Gilles Trahan, C.A. Gilles Trohan, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Bertrand Larache, C.A.
Denis Schmouth, C.A.
Pierre David, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Andre Lesage, C.A.
Roland Levesque, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Jacques Praula, C.A.
Jacques Praula, C.A.
Jean Hoins, C.A. Jean Hains, C.A. Denis Trudel, C.A. Gaston Ostiguy, C.A. Maurice Sénécal, C.A.

Leon Côte, C.A.

Paul-E. Bannier, C.A. Grégoire Bellavance, C.A., Syndic

Jacques Dorion, C.A.

D.-A. Menord, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI - SHERBROOKE

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115

861-5741

# CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**Brevets d'invention** MARQUES de COMMERCE

Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND Montréal, 25 288-2152

Encouragez

## MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc., 7035 AVE. DU PARC

270-1141



Vous allez dans l'Ouest? Composez 877-4032

LE "PRÊT À TOUT"

de la Banque de Montréal...

...ça roule!

Banque de Montréal

La Première Banque Canadienne

pour réservations immédiates à l'hôtel Fort Garry, Winnipeg, à l'hôtel Bessborough, Saskatoon, à l'hôtel Macdonald, Edmonton, ou à tout autre hôtel CN.

Marion, Robic & Robic

nos annonceurs

# Vente de Disques avant Pâques chez Archambault

# 25% d'escompte sur TOUS nos DISQUES

Saisissez cette occasion pour choisir de nombreux cadeaux

# LONDON ANGEL COLUMBIA

Ord. 6.29 Spécial

## LONDON

ARGO-ZRG-657-Bartok - Musique pour cordes, percussion et celesta - Académie St.Martin in ARGO-ZRG-5320-Stainer - La cruxifiction

TELEFUNKEN - SAWT-9493 - Chant are ien - Hymne - Sequences - Reponses - Capella igua de Munich SOCIETE FRANÇAISE DU SON-5XL-20518

Chant grégarien - La liturgie des défunts oniales de l'Abbaye N.D. d'Argentan CS-6710 - Tchaikovsky - Sibelius - Concertos pour violon (Kyung-Wha) Chung)
CS-6677 - Musique espagnole pour piano du

CS-6676 - GRIEG - Sonate en Mi-Nocturne, CS-6668 - BEETHOVEN - Symphonie No.7 - Philharmonique de Vienne (SCHMIDT-ISSERSTED)

CS-6664 - STRAVINSKY - Sacre du printemps Philharmonique Los Angeles (MEHTA) CS-6659 - MOZART - Sonate en RE majeur n LA mineur - ASHKENAZY.

CS-6643 - Ouvertures d'opera français - (R. Bonjage) New Phil. Orch. CS-6633 - GERSHWIN - Rhapsodie en bleu de Londres (J.KATCHEN)

CS-6570 - Danses de la vieille Vienne - Schu-CS-6563 - BEETHOVEN- Sonate No.29 en SI OS-26100 - BACH - Oratorio de Pâques -

# ANGEL

SR-40147 - Shostakovich - Symphonie No. 4 d'après des textes de Garcia Lorca, Apollinaire et Rilke (Première Mondiale) Orchestre de Moscou **\$-36,729 -** FRANCK - Symphonie en RE mineur - Orchestre de Paris, H. Von Karajan

## ANGEL.

S-36,727 - BEETHOVEN - Triple concerto en DO - Karajan, Oistrakh - Richter - Rostrapovich S-36,714 - La musique pour piano d'ERIK S-36,700 - HANDEL - Concertos pour orgue -

S-36,695 - BERLIOZ - Les Troiens "(Scenes chanté par Janet BAKER s-36,566- VERDI - "AIDA" (extraits) Nilsson

5-36,468- PICTORIA DE LOS ANGELES - Chansons d'Andalousie (Moyen-Age-Renaissance) \$-36,045 - JANACEK - Sinfonietta - Symphoni que de Chicago - S. DZAMA **\$-36,035** - BARTOK - Concerto pour orchestra -Symph. de Chicago - S. DZAWA

S-36,026 - L'Ouest rencontre l'Est-Vol. 2 E.R.

## COLUMBIA

musique electronique).

M-30294 - Satie - Gymnopedies Nos. 1 et 3 Relache - etc. Orchestre Philharmonique Royal M-30233 - Mozart - Quators pour plute - J.P. Rampal - I Stern - A. Schneider - L. Rose

itions en Do mineur - G. Gould M-30063 - P. Entremont "La musique de Chopin que l'aime" (Valses, Poloniaises Nocturnes, etc.) M-30056 - Tchaikovsky - "Le lac des cygnes"

MS-7673 - Ravel - Bolero - Ordhestre de delphie (Ormandy) MS-7519 - Les oeuvres les plus connues de Bach - Beethoven - Chopin - Mazart - Strauss -

MS-7307 - Schumann - Carnaval - Schubert -Impromptu - Nelson FREIRE MS-7194 - Switched on Bach - Walter Carlos -



de Berlin - Herbert Von Kara- etc.

Ord. 5.29 jan - Album de 8 disques. Ord. 33.00 Spec. 26.40

MOPHON 2720-008 - "Jesus Christ Superstar" Beethoven - Les Concer- (Libretto complet inclus) tos - 5 Concertos pour piano Ord. 11.58 Spec. 7.99 Concerto pour violon - Triple concerto - Romances pour vio-Oistrakh) Album de 6 dis-

Ord. 26.00 Spec. 20.80 3- DEUTSCHE GRAM-MOPHON 2720-017 -Lieder - Beethoven - Mu- Ord. 6.29 sique Chorale - Jésus au Mont des Oliviers - Fantaisie gement sur des airs populai-

4- DEUSCHE GRAM-MOPHON 2720-012 de 14 disques.

7 disques.

Ord. 49.00 Spec. 39.20 Ord. 5.29

DEUTSCHE GRAM- 5 - POLYDOR 2371-071 MOPHON - 2720-007- - James Last - "With com-Beethoven - Les 9 Sym- pliments" - Endless journey phonies - Les Choeurs et Ballad of the easy rider - Hou-Orchestre de la Philharmonie se of the rising sun - Jean Spec. 3.69

2- DEUTSCHE GRAM- 6-DECCA DXSA 7206

DINCK" - " Sweetheart" -'When there's no you-I'll be your baby tonight - Woman in my life - Put your hand in the

hand" Spec. 4.39

GILBERT BECAUD - "Olymres. etc. (Hamari - Janowitz - pia 70" - Le bain de minuit -Fisher - Dieskau - Choeurs du Charlie t'iras pas au paradis" Singverein Vienne. Album de - La solitude, ça n'existe pas -Ord. 31.00 Spec. 24.30 il aura seize ans. Ord. 5.29 Spec. 3.69

pour piano à 4 mains - Album beniz - Mudaira - Sanz, Sor,



10- POLYDOR 2418070 - James Last does his thing - Aquarius - El Condor lon (Kempff - Anda - Fournier 7-PARROTXPAS-71043 Pasa - Charmaine - Blueberry - ENGELBERT HUMPER- Hill - Wedding Samba, etc. Spec. 2.29 Ord. 2.98

11 - ZODIAQUE ZO-6900 - Pauline Julien -"Fragile" Vivre, qui es-tu? Un nouveau jour va se lever -Chorale - Ah Perfido - Arran- 8- BARCLAY 80101 - dez-vous - Les femmes, etc. Ord. 5.29 Spec. 3.69

- La solitude, ça n'existe pas - A remettre à mon fils quand Ord. 10.58 Spec. 7.39 BC 800-51-chefs d'oeuvre de la Musique en 8 disques

Beethoven - Oeuvres 9- PHILIPS 6521-013 - 7424 - Bach Organ Fa- MOPHON 2720-010 pour piano - 32 Sonates - L'extraordinaire Alexan- vorites, Vol. 4 - E. Power BEETHOVEN - Quatuor et Variations Diabelli - Oeuvres dre Lagoya - Oeuvres d'Al. Biggs - Prélude et Fugue en RE Quintette à cordes - Quatuor DO mineur, etc. Spec. 3.69 Ord. 6.29

14- BARCLAY - 40033-Chanson entre nous - Le ren- La flûte indienne, Vol. II -Los Calchakis - Folklore d'Amérique du Sud. Ord. 3.98

12 DECCA DXSW-7205 15- FONTANA - K-71-

13- COLUMBIA - MS- 16- DEUTSCHE GRAMmajeur - Prélude et fugue en Amadeus - Album de 11 dis-Spec. 4.69 Ord. 41.00 Spec. 32.80



DISQUES 45 tours SPECIAL

# Nouveau lot de DISQUES DISCONTINUÉS

Meilleur choix aux premiers arrivés. Pas de commandes postales ni téléphoniques pour ces disques.

17- ARGO - ZRG-654-Direction: N. Marriner. Ord. 6.29

COLUMBIA CS- "AMEN" 8795 - André Kostalenetz - "Le merveilleux péras parmi les plus célèbres. Musique originale du film Ord. 5.29

THE FOUR SEASONS

et voix. Spec. 4.69 Ord. 5.29 Spec. 3.69

> 20- SELECT SSP-24. 184 - JOHN LITTLETON-Ord. 5.29 Spec. 3.69

monde de l'Opéra" - 18 21- PARAMOUNT PASextraits (instrumentaux) d'o- 6002 - "Love Story" -Spec. 3.69 Ord. 6.29 Spec. 4.69

Mortand of Ober

Kostelanelz

111

19 - PHILIPS 849520 - 22 - ERATO STU-70545 25- PHILIPS 6311-068- 30 - ERATO EFM-8005-Vivaldi "Les Quatre Sai- Marian Marciak - "Célé- - VIVALDI - Les concertos LOS INCAS "Flûtes indien- Autour du célèbre canon sons" Orchestre de l'Acadé- bration spirituelle" musi- pour mandolines - "Con- nes" mie St. Martin in-the-fields, que sacrée pour piano, orgue certo pour 2 mandolines et Ord. 5.29 cordes" - "Concerto pour deux mandolines, deux théor- 26-PARROT PAS-71045 Ord. 5.98 bes, deux flûtes, deux salmo, 2 violons in tromba marina et un violoncelle.

Ord. 6.98 Spec. 5.49

23 - TRANS WORLD TW-2403 -

> J. Michel - Un nouveau jour Dvorak - Grieg - etc. va se lever - G. Reno - Reste Ord. 6.98 Spec. 5.49 près de moi - Aimez-le si fort -

Prix Spécial 3.98

24 - TRANS WORLD TW-2402 -

succès originaux - W. Lamothe Allo, allo petit Michel - Je chante à cheval - M. Martel bac-etc. Quand le soleil dit bonjour Ord. 5.29 aux montagnes - Roger Miron A qui l'p'tit coeur après 9 heures? Paul Brunelle - Par une nuit d'étoiles et 19 au-

D'AUJOURD'HUL!

- Ginette Reno - Beautiful

Second Hand Man - Forbidden games - My chère amour Raindrops Keep Fallin.

Ord. 5.29 Spec. 3.69

27-BARCLAY 920104 -"Les immortels" Michel Géants d'aujourd'hui - 24 Dintrich et sa guitare à 10 succès originaux - C. Pary cordes - Interprète Vivaldi -Seuls jusqu'à la fin des jours Bach - Sibelius - Pachelbel -

J. Nichol - Sans toi et 19 au- 28- POLYDOR 2424-017 - Yvon DESCHAMPS "Le petit Jésus" "Le foetus" Ord. 5.29 Spec. 3.69

29- LA COMPAGNIE LP-24 Géants - Western - 24 1010 - Hugues Aufray "Moi et mon camion" Dis Papa - Des femmes et du ta-

de Pachelbel - Orchestre Spec. 3.69 de Chambre Pro Arts de Munich Direction: Kurt REDEL Spec. 4.49

> 31- COLUMBIA FS-712-André Gagnon "Mes 4 Sai-

> Ord. 5.29 Spec. 3.69 32 - APPLE STCH-639 -

George Harrison "All things must pass" "My sweet lord" etc. Album de 3 disques. Ord. 13.29 Spec. 9.49

VOTRE AIGUILLE A-T-ELLE BESOIN D'ETRE REMPLACÉE?

Si oui, expédiez-naus votre vieille aiguille par la poste et il nous fera plaisir de vous la remplacer. Prix pour la plupart des modèles: Diamant 5.95 Saphire 3.50 Pour la durée de cette

vente 15% d'escompte.

Nous sommes les distributeurs des aiguilles WALCO

# COLUMBIA

Prix Spécial: 3.98 M-2-30060 - Verdi - Requiem (Arroyo - Veasey-Domingo - London Symphonie - Bernstein) 2 disques Ord. 12.49 Spec.

> M-2-X-798 - Nelson FREIRE - Tchaikovsky Concerto No. 1 - Grieg - Concerto - Schumann -Concerto - Liszt - Totentanz (2 disques).

> > Ord. 7.98 Spec.

MG-30072 - L'album BACH - Orchestre de Philadelphie - E. Ormandy - 2 disques 5.99 Ord. 7.98 Spec.

> Commandes téléphoniques

849-6201 Livraison gratuite, partout sur l'ile de Montréal et dans la banlieue de toute commande, pour cette vente seulement.

Délai de 5 jours pour livraison



# DEUTSCHE GRAMMOPHON, ARCHIV ET ERATO

Ord. 6.98 SPECIAL

2538077 - LISZT - Rhapsodies hongroises Nos. 2538073 - PROKOFIEV - Concerto pour piano

2538025 - SCHUMANN - Concerto pour piana certo pour violoncelle - Richter - Rostropovich 2530059 - BRAHMS - Variations sur un thême

de Paganini - J. Lill, piano 2530079 - Musique anglaise pour guitare Cutting - Dowland - Batchelor 1 etc. Slegfried d. quitare. 139455 - J.S. BACH - Variation Goldberg -

W. Kempff, piano 139029 - TCHAIKOVSKY - Ouverture 1812 méo et Juliette - Marche Slave - Philh, de 138853 - MOZART - Concerb pour flûte et

se - Zoller, flûte, Zabaleta, harpe 138815 - MOZART - Symphonie No.40 - Phil-harmonique deBerlin (K. Böhm) 138811 - 9TOCKHAUSEN - Chant des adoles-

138805 - BEETHOVEN - Symphonie No.6 "Pasale" - Phil. de Berlin (Karajan) 138783 - MOZART - Concertos pour piano Nos. 17 et 21 - Elvira Madigan - Geza Anda

138084 - CHOPIN - 24 Préludes, op.28 - Polonaise No.6 - Geza Anda

DEUTSCH GRAMMOPHON 139421/2 -STOCKHAUSEN - Hymnes nationaux pour sons ques et concrets 2 disques.

Spéc. 10.99 ERATO EFM-8002 - Splendeurs du Baroque italien (Torelli-Albinoni, etc.) Orchestre de chambre ANGEL SCL-3767 - BIZET-CARMEN - Bumbry

Vickers - Freni - Choeurs et Orchestre de Paris De Burgos) 3 disques Spéc. 14.98 SERAPHIM - BACH - Passion selon St-Jean - Ludwig - Wunderlich - Grümmer - Fischer-Dieskau - etc. 3 disques)
Ord. 8.98
Spéc. 6.79

Spéc. 6.79 PHILIPS 6521-012 - L'extraordinaire Pablo Ord. 5.29 Spéc. 3.99

microsillon . . . . . . . . . . . . . . . . 26'

2 microsillons

198187 - J.S. BACH - Suites pour violoncelle -198036 - Chant grégorien - 3e messe de

la Nativité du Christ - Choeurs des Bénédictins de BEURON ERATO - STU-70132 - Recital de harpe-(Bach - Fauré - St-Saëns, etc.) STU-70160 - MOZART - L'oeuvre pour orque,

STU-70209 - MAENDEL - Sonats pour flûte Rampal - Veyron - Lacroix) STU-70231 - ALBINONI - Adogio - Maurice Andre K. Ristenpart - Orchestre de Chambre de la STU-70232 - MOZART - Petite Musique de

nuit - Orchestre de chambre de la Radiodiffusion ise (K.Risternpart) STU-70467 - VIVALDI - 6 Sonates pour flûte et clavecin (Rampal - Vayron - Lacroix) **STU-70495 -** Panorama de la guitare - Vihue-

listes, luthistes, guitaristes, par Oscar Caceres) STU-70539 - Trompette et orgue - M. André M.C. Alain - (Albinani - Bach - Martini etc) STU-70356 - M. Andre - J.P. Rampal - P. Pierrot - Laskine - M.C. Alain interpretent 3 Concertos de Vivaldi et Biscogli - Orchestre de chambre

PHILIPS 6521-004 - L'extraordinaire Maurice' Ord. 5.29 TELEFUNKEN SAWT-9572/3/4/5 - BACH Passion selon St-Mathieu - Consentus Musicus De Vienne (4 disques) Ord. 25.16 TELEFUNKEN-KT-11005-1/2 - Chopin Polonaises - H. Czerny - Stebnska (2 disques)
Ord. 12.58
Spéc.

TELEFUNKEN - SAWT-9459/60 - BACH -TELEFUNKEN - SKH-19 - BACH - Passion selon

Ontario et Maritimes Tarif Québec ... 05

# COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

J.F. Paillard

S.V.P. AJOUTER LES FRAIS POSTAUX SUIVANTS

DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Sakatchewan et Manitoba, tarif Québec ... 10 3 microsillons . . . . . . . . . . . Alberta et Colombie-Britannique tarif Québec ... 15 4 microsillons . . . . . . . . . . . . . . . . . . 85 S.V.P. allouer 10 jours pour la livraison . 1.05 RÉSIDANTS DU QUÉBEC S.V.P. AJOUTER 8% TAXE LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA



500 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, angle Berri

STATIONNEMENT 849-6201

MÉTRO Berri - Ste-Catherine











